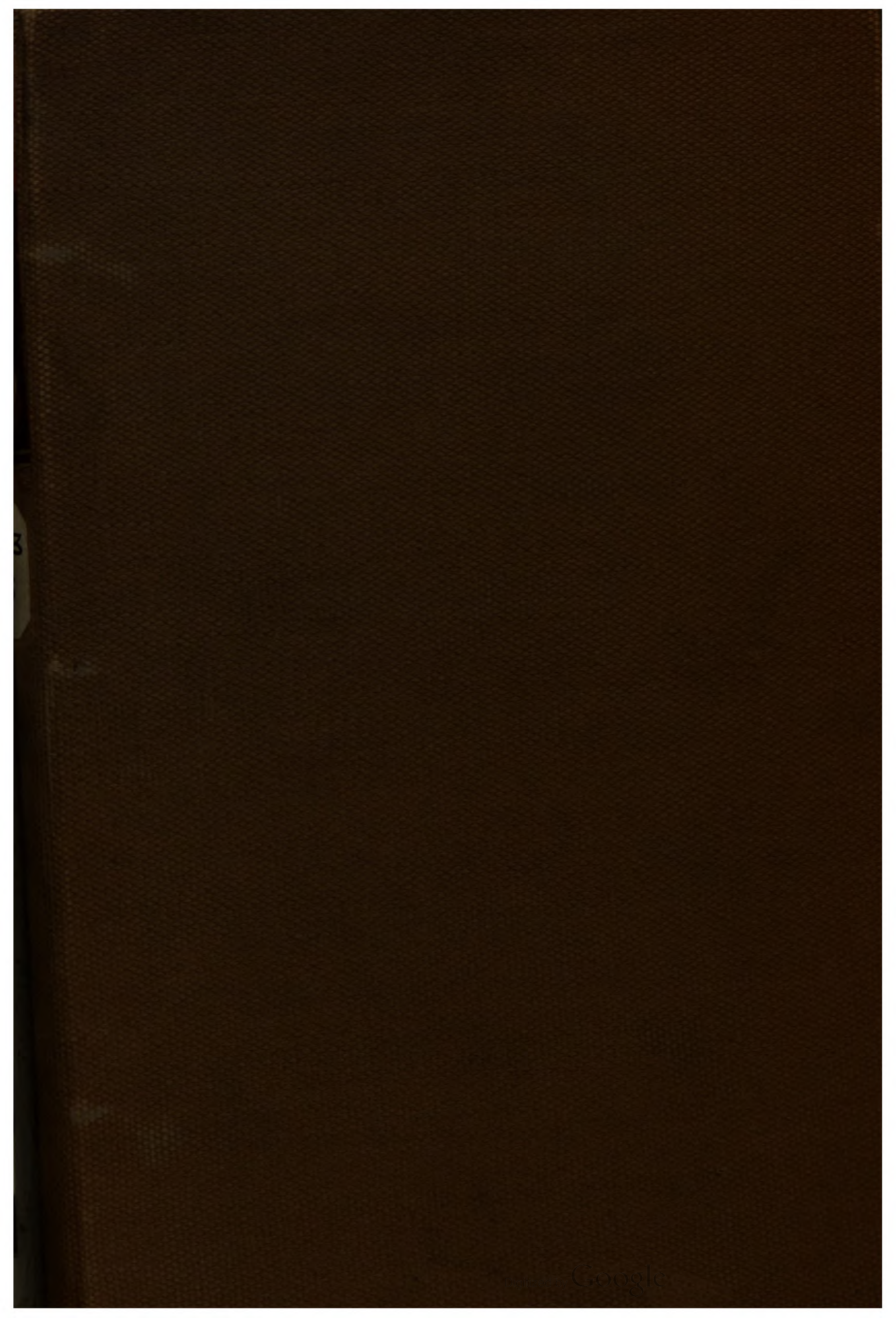





SIGILLVM ACADEMIAE HARVARDIANAE IN NOV ANG
CHRISTO ET ECCLESIAE
VE
RI
TAS



Extrait des Mémoires de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon.

Année 1888

LA REPRÉSENTATION

D'UN

MYSTÈRE DE SAINT-MARTIN

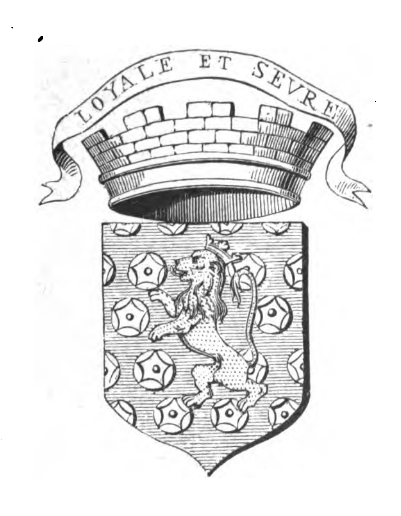
A SEURRE, EN 1496

PAR

ERNEST SERRIGNY

ANCIEN MAGISTRAT

Membre de l'Académie de Dijon, de la Commission des Antiquités
de la Côte-d'Or, etc.



DIJON

LIBRAIRIE LAMARCHE

PLACE SAINT-ÉTIENNE

—

1888

LA REPRÉSENTATION

D'UN

MYSTÈRE DE SAINT-MARTIN

A SEURRE, EN 1496

Nous ne nous proposons pas d'étudier ici les *Mystères* en général ; des maîtres ont spécialement écrit sur la matière et nous renvoyons aux excellents ouvrages de M. Onésime Leroy, de M. Achille Jubinal, et aux travaux plus récents de M. Petit de Julleville. Nous dirons cependant quelques mots des mystères représentés en Bourgogne, en nous permettant de courtes excursions dans les villes des provinces les plus voisines où de semblables divertissements ont été donnés.

A la fin du xve siècle, les mystères faisaient fureur. « Quand les choses sont près de finir, dit « Sainte-Beuve, elles ont souvent une dernière « saison toute florissante, c'est leur automne et « leur vendange, c'est le bouquet. Il paraît bien « que tel fut le xve siècle pour les mystères. De « toutes parts alors ils foisonnent et s'épanouissent

« comme l'architecture même des églises aux-
« quelles ils sont liés. Ils semblent vouloir profiter
« des derniers soleils et se grouper sous chaque
« clocher avec une émulation, un luxe et dans des
« dimensions qu'ils n'avaient certes jamais dé-
« ployées encore. » Peu de villes, même des plus humbles, ont résisté à cette mode et la Bourgogne surtout vit alors de nombreuses représentations dramatiques. Nos archives malheureusement n'ont guère conservé que le souvenir de ces spectacles. Seuls le texte du *Mystère de Saint-Martin*, à Seurre, et celui de *la Passion de Saint-Didier*, à Langres, ont échappé au naufrage; les autres ont disparu et c'est à peine si l'on connaît le titre de quelques-uns d'entre eux.

Dijon, ville capitale, souvent visitée par les ducs et les rois, donna maintes fois l'exemple de ces réjouissances populaires dont ses archives municipales ont conservé la trace. Citons, pour l'époque qui nous occupe, les mystères faits en février 1422 lors de l'entrée solennelle de Philippe le Bon, « le mistére et representacion ou champ du Morimont » de *la Vie Monsieur Saint-Eloi*, suivie de « certaine farse meslée par manière de faire resveiller ou rire les gens (29 octobre 1447), » et le *Jeu du Saint-Esprit* (7 juin 1453), sans parler des mystères mimés ou tableaux vivants dont on rencontre souvent mention. En 1501, pour fêter la venue de Louis XII et d'Anne de Bretagne (23 avril), on avait mandé « pour dresser quelque joyeux mystère » Guillaume Flameng, auteur de la *Passion de Saint-Didier*, jouée à Langres en 1482. Il s'agissait

évidemment d'un drame ; mais nous ignorons quel en fut le sujet. On trouve encore dans les archives de Dijon qu'en 1443 Colin Malart, accusé d'avoir bafoué les magistrats et d'avoir joué la *Farce du nouveau maire*, cria merci devant la Chambre de Ville qui obtint le pardon du Maire (1).

On verra plus loin que les magistrats de Seurre avaient emprunté à la ville d'Autun son « maistre des secretz, » ce qui permet d'affirmer que, dès avant 1496, cette ville eut des représentations dramatiques; le fait est pleinement confirmé par un texte du xve siècle qui mentionne les *Jeux Saint-Ladre*. — La *Vie de Saint-Lazare* fut jouée au commencement du siècle suivant (1516) avec une grande solennité, s'il faut en croire le célèbre jurisconsulte autunois Barthélemi de Chasseneux, qui l'a amplement décrite dans son *Catalogus gloriæ mundi*. Jamais on n'avait vu en France pareil amphithéâtre où pouvaient prendre place plusieurs milliers de personnes. « Il était en bois équar-« ri, fabriqué avec un art extraordinaire, aux frais « de l'église et des citoyens. Il n'y eut rien de com-« parable en France. Le théâtre contenait 240 « cellules dans la partie supérieure, toutes sépa-

(1) M. Milsand, dans sa *Bibliographie bourguignonne*, cite parmi les mystères en patois : 1° *Tragédie et représentation de la naissance de N.-S. Jésus-Christ*, pièce fort ancienne dont une copie avait été déposée au grand hôpital général ; 2° *Tragédie de la passion de N.-S Jésus-Christ* jouée aux grands jours de Gevrey, vers l'année 1437. M. Delmasse pense qu'elle n'a jamais été imprimée ; la Monnoye dans son glossaire en parle comme d'un vieux souvenir conservé par la tradition, mais dont il ne reste aucune trace (*Bibliographie bourguignonne*, p. 93).

« rées au moyen de parois intermédiaires en bois « et revêtues de lambris (1). Là prenaient place les « gens d'église, nobles, sénateurs, chevaliers, gen- « tilshommes, patriciens de la Cité. Dans la *Cavea* « ou partie inférieure, les degrés et les bancs étaient « ainsi disposés que le cercle allait toujours en « s'élargissant à mesure qu'on s'élevait ; le peuple « s'y plaça en foule à l'abri des toiles de lin qui pro- « tégeaient contre la pluie les spectateurs assis ou « debout et les acteurs, lesquels jouaient au milieu « de la *Cavea* ou scène théâtrale et étaient séparés « du peuple par un fossé plein d'eau et d'autres « obstacles. Dans cet amphithéâtre 80,000 (?) per- « sonnes pouvaient se rassembler sans peine. » La représentation dura quatre jours sans pluie, bien qu'elle tombât en abondance pendant les nuits.

Cette fête, à laquelle assistèrent, dit-on, 80,000 spectateurs, est encore citée dans les mémoires manuscrits du chanoine autunois Nicolas Gaucher. Elle se donna non pas dans le théâtre romain mais sur la vaste place connue, au moyen âge, sous le nom de Champ Saint-Ladre, aujourd'hui Champ de Mars. D'après Barthélemi de Chasseneux on peut inférer que la *Vie de Saint-Lazare* était l'œuvre de Pierre Turrel, qui devint recteur des écoles de Dijon.

Jusqu'au xv[e] siècle on célébrait dans la cathédrale d'Auxerre la *Fête des Foux*, supprimée

---

(1) Il y avait deux étages de loges.

longtemps avant le *Jeu de la Pelote*. En 1452, aux fêtes de Pâques, eut lieu dans cette ville la représentation du *Mystère de Saint-Germain*, en l'église des Cordeliers. Dix ans plus tard les habitants d'Auxerre jouèrent *le Mistère de la Passion de Nostre Seigneur* dans les cours de l'Hôpital des grandes charités; la souscription recueillie à cet effet par Guillaume de Celles, marchand, produisit dix écus d'or ou 13 livres 15 sous. Ce même mystère, représenté de nouveau en 1551 au cimetière de l'Hôtel-Dieu, dura vingt-huit jours. Des scènes de désordres nécessitèrent la réconciliation de ce lieu consacré; l'évêque de Bethléem qui procéda à cette cérémonie profita de la circonstance pour exposer le Mystère de la Passion dans sa pieuse vérité et défendre qu'à l'avenir les cimetières fussent profanés par « aucunes turpitudes. » D'autres représentations paraissent avoir eu lieu dans le cloître des Cordeliers et dans l'hôtel de ville, bâti au xve siècle.

Nous savons, avec détails, que Chalon-sur-Saône fit jouer un mystère afin de conjurer le flux de sang, épidémie qui désolait la contrée en 1493. — Les hommes de l'art étaient impuissants à procurer la guérison; vainement avait-on envoyé de beaux cierges à Saint-Loup et allumé devant l'autel de Saint-Vincent une chandelle aussi longue que l'enceinte de la ville. — On avait agi de même à Dijon à l'encontre des *urebers* (1) qui dévoraient les

(1) *Écrivain*, ou *Gribouri*, coléoptère qui dévore la feuille de la vigne, *Eumolpus vitis*.

vignes au grand mépris des foudroyantes excommunications lancées contre eux et dont la formule a été conservée. — Le conseil de ville de Chalon-sur-Saône imagina pour apaiser le courroux céleste de jouer le *Mystère de Saint-Sébastien*. Le Conseil ordonne (1495) « que l'on mette sus le jeu et mystère du glorieux ami de Dieu Monsieur Sébastien pour iceluy jouer le plutôt que faire se pourroit bonnement. Et affin que la chose puisse venir à effet et qu'elle soit conduite ainsi qu'il appartiendra seront éleus douze personnages. » — D'autres s'occuperont de construire le théâtre, « d'examiner la poésie, d'y corriger ce qu'ils jugeront à propos et d'exercer les acteurs. Non contens de cela, le cinquième jour de février de l'an mille quatre cent quatre vingt et seize, trente bourgeois et habitans passèrent contrat dans l'hôtel de ville et firent serment sur les Saincts Evangiles, entre les mains du sieur Jean Simon, advocat du Roy, d'accepter et agréer les personnages qui leur seroient donnés, de les représenter et s'habiller à leurs frais et despens, sous peine de dix livres d'amende, laquelle ils consentaient dès lors pouvoir être levée sur leurs biens, en cas qu'ils manquassent à leur promesse, pour estre employés à la dépense du théâtre et autres choses nécessaires à l'action. Ils promirent de plus de se trouver en personne s'ils étoient dans la ville ou qu'ils ne fussent point malades lorsqu'on exerceroit les acteurs, et que, s'ils ne jouoient pas bien le personnage qui leur avoit esté donner, d'en recevoir un autre ou de s'en déporter absolument, s'ils en estoient jugés incapa-

bles, sans en murmurer et s'en plaindre en nulle façon. » Au reste, ajoute l'historien (Perry, *Histoire de Chalon*) « je n'ose pas asseurer constamment que ceste dévotion appaisa la maladie contagieuse, néantmoins je ne trouve pas qu'elle ait continué en ce temps-là. Et je ne doute point que Dieu eut égard à la bonne simplicité et à la droite intention de ces gens-là. »

De cette œuvre il ne reste aucun fragment; mais ces détails sont d'autant plus précieux que le *Mystère de Saint-Sébastien* est contemporain du *Mystère de Saint-Martin* et que les deux villes, Chalon et Seurre, sont peu éloignées l'une de l'autre.

En 1582, pendant les fêtes de la Pentecôte, fut représenté à Châtillon-sur-Seine un mystère intitulé le *Combat de David contre le géant Goliath.* Le texte en est perdu. — La *Vie et miracles de Monsieur Saint-Vorles* eut le même sort. C'était un poème bien remarquable si l'on en croit l'enthousiasme de la municipalité d'alors; en 1624, les maire et échevins accordent, en effet, une subvention à Me Doublet, avocat, pour avoir « réduit la *Vie et miracles de Monsieur Saint-Vorles* en tragédie, et icelle fut représentée au théâtre en trois journées, ce qu'il a fait avec un talent et travail indicible au contentement du public et à l'édification de chacun. » Les maire et échevins ordonnèrent « qu'une copie de ladite tragédie seroit déposée au cofre de la ville pour servir de mémoire à la postérité. » Malgré cette précaution ce travail « indicible » est ravi à notre admiration.

Les archives de Mâcon constatent que « quatre

livres furent payées par les échevins aux Jacobins pour faire les chaffaulx de la Passion jouée le jour de vendredi saint par ordonnance de messire Jehan Guerin, docteur en théologie, prescheur de l'ordre des frères prescheurs. » Cette mention ne porte pas de date ; mais selon toute probabilité, elle se réfère à l'année 1485.

Les tragédies qui ont été jouées jusqu'en 1823 à Alise-Sainte-Reine depuis le XIII[e] siècle prouvent combien le goût pour les mystères était enraciné dans nos contrées. Le 7 septembre de chaque année une foule immense, attirée par la fête et par les indulgences, se rendait processionnellement à Sainte-Reine. Une pièce composée vers 1670 par Claude Ternet, arpenteur juré, terminait cette cérémonie (1).

En dehors de la province, mentionnons la *Passion de Saint-Didier*, de Guillaume Flameng, jouée à Langres en 1482 et réimprimée de nos jours, et la *Diablerie de Chaumont*, dont nous parlerons souvent dans le cours de cette étude.

La ville de Seurre, à l'imitation des cités voisines, offrit en 1496 le spectacle d'un drame religieux.

Située presque au confluent de la Saône et du Doubs, sur la frontière de la Bourgogne et de la Franche-Comté, elle devait être et fut en effet une

---

(1) Cette année même (1887), sous l'épiscopat de Monseigneur Lecot, évêque de Dijon, le martyre de Sainte-Reine a été représenté à Alise. — Lire dans le *Figaro* la relation détaillée du *Mystère de la Passion*, représenté à Oberammergau (Bavière), en 1880. (Numéros des 19 mai et suivants).

place de guerre d'une certaine importance. Là où règnent de larges quais baignés par les eaux tranquilles de la Saône s'élevaient jadis de hautes murailles, des bastions imposants, une longue terrasse, « la plus belle du monde, » au dire du P. Fodéré. De ces vénérables remparts de briques, qui, par deux fois, tinrent en échec les armées royales, il ne reste plus rien aujourd'hui.

Au moyen âge, Seurre n'était, pour ainsi dire, qu'une annexe de la baronnie de Saint-Georges, dont la forteresse appartint dès le XIIe siècle à la haute et puissante maison de Vienne. Ses seigneurs, guerriers ardents, y instituèrent la célèbre confrérie qui porta longtemps le nom de leur glorieux patron. Au XIVe siècle, la forteresse ruinée déjà s'élevait isolée au milieu de quelques chaumières restées debout. Encore un siècle et, par ordre royal, ses murs seront renversés et les matériaux employés à fortifier la ville de Seurre, qui se substitua à la vieille baronnie. Cependant la chapelle seigneuriale des Augustins noirs sera respectée et, jusqu'à la Révolution, Saint-Georges conservera nominalement sa justice, ses fourches patibulaires; les seigneurs garderont le titre de barons de Saint-Georges et de Seurre.

De l'illustre maison de Vienne, bienfaitrice de ce pays, la seigneurie passa par mariage (1456) à Rodolphe, marquis de Hochberg, seigneur de Neufchâtel, qui mourut en 1487.

Son fils et successeur, Philippe, dernier marquis de Hochberg, épousa Marie, fille d'Amédée, duc de Savoie et de Yolande de France. On voyait, aux

Jacobins de Dijon, la tombe figurée de cette princesse, morte en 1500. — C'est sous le gouvernement de Philippe de Hochberg, et devant son château, dans son parc même, que fut donnée la représentation du *Mystère de Saint-Martin*.

La ville de Seurre, bien fortifiée encore en 1440, subit le sort des villes qui tenaient pour la princesse Marie, fille de Charles le Téméraire. Brûlée en 1473 par les ennemis du duc de Bourgogne et dévastée, il n'y restait pas quarante feux en 1479. A partir de cette époque, Seurre, la ville *loyale et Seure*, reste dévouée à la royauté au milieu des guerres civiles qui désolèrent si souvent la province et qui, nous le verrons, retardèrent plusieurs fois la représentation du mystère.

Philippe de Hochberg, maréchal de Bourgogne, favori de Louis XI, et qui avait « trouvé moyen de se faire tout d'or, » selon l'expression d'un de ses amis, releva la ville de ses ruines et compléta son armement. On sait, en effet, qu'il lui donna huit faucons de fonte, dont plusieurs furent amenés à Dijon en 1513 par ordre de Louis de la Trémouille. Cette « belle artillerie » figura vraisemblablement dans le *Mystère de Saint-Martin*, car nous verrons en *enfer* un véritable arsenal. « On y trouvait, dit M. Jubinal (*Mystères inédits*, t. I, p. XLI) des couleuvrines, des arbalètes et même des canons pour faire *noise et tempeste.* » François I[er], qui visita Seurre à son retour d'Espagne, lui fit don d'une sorte de mitrailleuse : c'était « une grande pièce de fonte quarrée à quarante-huit calibres différents que l'on appelait dans ce temps *orgue de guerre.* »

A la fin du xve siècle Seurre, non seulement place importante, mais encore ville de commerce, attirait à ses foires célèbres un grand nombre d'étrangers. L'auteur du mystère n'oubliera pas cette particularité.

Au point de vue religieux, la ville doit fixer notre attention à cause de ses confréries et de sa *Familiarité*. Les couvents y étaient nombreux : les Capucins ne viendront s'y installer qu'en 1620 ou 1630; les Ursulines en 1631; mais dès 1340 les Augustins, nous l'avons dit, avaient à Saint-Georges un monastère fondé par Guillaume II, de Vienne, et qui comptait en 1447 quarante religieux. Le 2 juillet 1421, les Cordelières de Sainte-Claire ou Clarisses arrivèrent à Seurre sous la conduite de sainte Colette qui venait de fonder le couvent d'Auxonne et qui séjourna pendant trois années à Seurre. Des miracles signalèrent son entrée dans ce pays.— Depuis le xie siècle Seurre possédait une *Familiarité* composée, non compris le curé, de dix prêtres réunis en collège; ils devaient être nés et avoir été baptisés dans la paroisse. Les statuts donnés par Antoine de Vergy, archevêque de Besançon, voulaient, outre qu'ils fussent prêtres et qu'ils sussent chanter l'épître et l'évangile, qu'ils eussent une science médiocre ou du moins suffisante, *scientiam mediocrem adminus grammaticalem*.

Ces moines et ces prêtres contribueront à la représentation du mystère, soit par leur concours personnel, soit en prêtant les ornements de l'église ou des couvents.

On aura recours également aux Chevaliers de l'arbalète établis par Philippe le Bon en 1434 « pour maintenir les habitans dans le fait des armes et les mettre en état de défendre la ville, ce qu'ils promettaient par serment, suivant les statuts dudit exercice.... »

Les notables de la ville, parmi lesquels Jacques Bossuet, reçu bourgeois de Seurre en 1460, arrière-grand-père de l'évêque de Meaux, viendront également payer un large tribut à cette solennité où figureront, à côté d'Etienne Bossuet, des Morandet, des Berbis, un grand nombre de personnages dont les noms sont encore portés par des habitants de la ville.

Seurre était donc, à l'époque où se passa le fait qui nous occupe, une place importante et l'on comprend qu'elle ait voulu, comme les autres villes de la province, suivre la mode du jour et faire représenter le *Mystère de Saint-Martin*, son glorieux patron.

Le manuscrit du *Mystère de Saint-Martin* déposé à la Bibliothèque nationale (Fr. 24,332), et d'une belle conservation, comprend 264 feuillets, format in-4° ($0^{m}285$ sur $0^{m}210$), à tranches dorées. Il est relié en veau couleur *La Vallière;* plats pleins encadrés de trois filets dorés ; le dos, gaufré et doré en tête et en queue, porte quatre pièces de titres séparées par cinq nerfs et ainsi disposées :

MYSTERE
DE S[T] MART.
PAR PERS
M[ss]

MORT. DE L'A
ET DU BOIT
PAR PERSON
M[ss]

FABLE DU
MEUNIE[r] DE
QUI LE DIAB
EMPORTE

L'AME EN
ENFER PAR
PERSONNAG
M[ss] (1)

La garde est recouverte de papier peigne polychrome, jaune, bleu, blanc, rouge, vert, avec bordure gaufrée et dorée. — En haut de la fausse garde blanche qui précède le commencement du mystère, on lit : n° 3362; — puis cette note écrite et signée par M. Francisque Michel et presque effacée : « Le titre qui est sur le dos de ce volume est faux en ce qui concerne la seconde pièce ; on doit lire : *Moralité de l'aveugle et du boiteux* au lieu de *Mort,* etc.

La première scène du mystère manque, par

(1) Mystère de Saint Martin par personnages, Ms. — Moralité de l'aveugle et du boiteux par personnages, Ms. — Fable du meunier de qui le diable emporte l'âme en enfer, par personnages, Ms.

conséquent la pagination est postérieure à sa rédaction. Chaque vers est séparé par une ligne tracée à l'encre rouge.

L'écriture est très lisible, en petite gothique, sauf pour le premier vers de chaque partie ; — 28 lignes à la page ; — nombreuses lettres historiées, et ornées de paraphes curieux ou de caricatures calligraphiques dans le goût du temps.

Nous pouvons, croyons-nous, établir l'origine de ce manuscrit qui, d'après la mention faite à la partie supérieure de la première page (La Val. 51), provient évidemment de la bibliothèque célèbre de Louis-César de la Baume le Blanc, duc de la Vallière, bibliophile français, né en 1708, mort en 1780.

Le duc de la Vallière, érudit et passionné pour les œuvres théâtrales, a composé des ballets, des opéras et des romances dont l'une intitulée : *Les infortunées amours de Gabrielle de Vergy et de Raoul de Coucy* révèle une inspiration bourguignonne. Il a publié, avec la collaboration du savant Mercier de Saint-Léger, la *Bibliothèque du Théâtre françois* où sont analysées de nombreuses pièces dramatiques. C'en serait assez pour nous expliquer comment ou pourquoi le manuscrit du *Mystère de Saint-Martin* fut recueilli dans sa riche collection. Nous pouvons aller plus loin et préciser davantage, car l'histoire de la contrée nous permet de satisfaire pleinement la curiosité des bibliophiles.

A quelques kilomètres de Seurre se trouvait autrefois une habitation seigneuriale, aimée de nos ducs et de nos rois. Il n'en reste plus aujourd'hui

qu'une chapelle, construite, selon quelques-uns, par Hugues Sambin, notre « maistre architecteur » dijonnais. A juste titre, elle est considérée comme un beau monument de l'époque de la Renaissance.

Le château de Pagny appartint dès le XIIe siècle aux sires de Vienne, seigneurs de Pagny et de Seurre (1180-1436), puis aux seigneurs de Longvy (1436-1526), et à Philippe et Léonor Chabot (1526-1597), qui agrandirent et embellirent la vieille maison-forte. Marguerite Chabot, fille de Léonor, apporta par mariage la terre de Pagny à Charles de Lorraine (1597). Sa petite-fille, Marie-Marguerite-Ygnace de Lorraine, damoiselle d'Elbeuf, dame du palais de la reine Marie-Thérèse d'Autriche, la possédait en 1674 et y reçut, lors de la conquête de la Franche-Comté, le roi Louis XIV, qui acheta la terre de Pagny pour son fils naturel, le duc de Vermandois, qu'il avait eu de mademoiselle de la Vallière.

Louis de Bourbon, duc de Vermandois, né en 1667, légitimé et fait amiral de France à l'âge de deux ans, en 1669, mourut le 18 novembre 1683 laissant la terre de Pagny à sa sœur, Marie-Anne de Bourbon, également fille naturelle légitimée de mademoiselle de la Vallière. Elle épousa le prince Louis-Armand de Conti, et mourut sans postérité, le 3 mai 1739; mais elle avait fait au profit de son cousin germain, duc de la Vallière, donation de la terre de Pagny, qui revint après lui à son fils Louis-César de la Baume le Blanc, duc de la Vallière.

Le château de Pagny tombait en ruines; le duc

le fit démolir et emporta ce qu'il renfermait de plus précieux soit à Paris, soit au château de Montrouge, demeure somptueuse entourée de jardins délicieux, où il réunissait l'élite des écrivains de l'époque.

Le duc de la Vallière aimait trop les choses du théâtre pour avoir oublié, soit dans la bibliothèque du château, soit peut-être dans les archives de la ville de Seurre, le manuscrit du *Mystère de Saint-Martin*, œuvre d'un intérêt local et particulièrement précieuse pour le possesseur de la terre de Pagny.

La bibliothèque du duc eut le sort malheureusement commun à toutes les collections privées. Trois ans après sa mort, en 1783, elle fut vendue au prix considérable de 464,677 livres et dispersée. Les catalogues de C. de Bure et de Van Praet rédigés à cette époque, et celui qui fut dressé par Nyon en 1788 permettraient de compléter l'odyssée du *Mystère de Saint-Martin*, qui, après avoir séjourné à la Bibliothèque de l'Arsenal, reposait en paix à la Bibliothèque nationale quand M. Jules Simon, ministre de l'Instruction publique, a daigné nous permettre d'en prendre copie.

Le manuscrit est signé : De la Vigne. L'auteur d'un mystère, surtout à cette époque, était le plus souvent quelque poète ignoré, quelque régent du cru, quelque clerc dont le nom n'a pas survécu. Chose rare en pareille matière, nous avons affaire non seulement à un poète en renom, mais encore à un familier, à un attitré, au *facteur du Roi* (1).

(1) Autrement dit : poète du Roi.

André ou Andrieu de la Vigne séjourna longtemps à la cour de Chambéry, comme secrétaire du duc de Savoie; ses biographes en avaient conclu qu'il était originaire de ce pays. Or, le manuscrit qui nous occupe contient un procès-verbal dressé par l'auteur lui-même et qui nous apprend qu'Andrieu de la Vigne est né à la Rochelle. La date de sa naissance est inconnue. Après avoir rempli les mêmes fonctions de secrétaire auprès d'Anne de Bretagne, il devint *facteur du roi* Charles VIII, l'accompagna dans l'expédition de Naples, en rédigea le *Journal*, et le lui présenta à Lyon lors de son retour en France.

A partir de ce moment, dit M. Fournier (*Le Théâtre français avant la Renaissance*, p. 155), « il n'est plus ni secrétaire royal ni poète de cour, il est entrepreneur de mystères et il s'en va offrir ses services aux églises qui ont quelque saint à fêter en quelque représentation d'apparat. A-t-il une troupe à lui? Je le pense, bien qu'en chaque endroit les acteurs ne lui manquaient guère, chacun, dans la bourgeoisie, le clergé et les métiers, se faisant une émulation de l'être. Pour quelques rôles toutefois, surtout dans la Farce, il lui faut une troupe à lui. Je suis porté à croire qu'il l'a prise à Paris, dans celle des *Gallants sans soucy*, qui est pensionnée par son ancienne patronne la reine Anne de Bretagne. »

Non, Andrieu de la Vigne n'était pas tombé en disgrâce. Philippe de Hochberg, seigneur de Seurre, nous l'avons dit, avait épousé Marie, fille d'Amédée de Savoie, et le poète fut secrétaire de ce duc.

Seurre, voulant faire représenter un mystère s'adressa, par l'intermédiaire de la princesse, à l'ancien secrétaire de son père et le chargea d'une œuvre que son talent et sa notoriété, comme poète de cour et *facteur du roi*, rendaient à tous égards digne de la tâche. En outre, quand il publia le *Vergier d'honneur*, Andrieu de la Vigne prit non seulement la qualité de secrétaire du duc de Savoie, mais encore le titre de secrétaire de la Reine. (*Archives curieuses de l'histoire de France*, L. Cimber, t. I, p. 315.)

Il ne devint pas davantage entrepreneur de mystères, car c'est le seul qu'il ait composé. Un *Mystère de Saint-Martin* fut représenté à Tours, sous François Ier; est-ce celui que Andrieu de la Vigne avait fait pour la ville de Seurre en 1496? Rien ne le prouve. La représentation de Tours dont parle Menot (*Menoti sermones ab ipso Turonibus declamati*, 1525, in-12), qui prêchait alors dans cette ville, n'eut lieu qu'après la mort d'Andrieu de la Vigne, arrivée vers 1504. Ce serait plus vraisemblablement cet autre mystère de Saint-Martin que cite M. Onésime Leroy (*Études sur les Mystères*, 1837, p. 234) et qui, réimprimé en 1841 d'après l'exemplaire de la bibliothèque de Chartres, avait été publié en 1500. — Ces deux mystères du même nom n'ont du reste aucun point de ressemblance.

Eut-il une troupe à lui? Pas davantage. La liste des acteurs, dressée à la suite du manuscrit, renferme beaucoup de noms restés Seurrois. Le *Maistre des secrets* lui-même, c'est-à-dire le décorateur en chef, le machiniste, avait été em-

prunté à une ville voisine, car on l'envoya « quérir à Ostun » (Autun). Pourquoi supposer d'ailleurs qu'ayant trouvé sur place des acteurs assez consommés pour jouer si « tryumphaument, autthentiquement et magnifiquement » une pièce aussi longue et des rôles aussi chargés que ceux-ci, l'auteur se soit vu obligé d'emprunter à la troupe parisienne des *Gallants sans soucy* les quelques acteurs nécessaires à la *Farce* et à la *Moralité*. Qui peut plus peut moins! Laissons donc aux Seurrois l'honneur tout entier d'avoir suffi à la représentation des trois pièces qu'Andrieu de la Vigne fit jouer dans leur ville, là même où, vraisemblablement, il les composa. Elles sont, en effet, réunies dans un même manuscrit et les ratures qu'on y remarque indiquent un original et non une copie. Laissons aussi au *facteur du roi* toutes les faveurs que Charles VIII lui avait accordées, faveurs fort maigres, du reste, car à l'exemple de bien des poètes de cour, Andrieu de la Vigne se plaint souvent de manquer d'argent, d'habits, et de n'avoir en perspective que l'hôpital.

Outre le *Vergier d'honneur*, le *Mystère de Saint-Martin*, la *Farce du Munyer de qui le diable emporte l'âme* et la *Moralité de l'aveugle et du boiteux,* Andrieu de la Vigne écrivit seul ou en collaboration avec Saint-Gelais, évêque d'Angoulême, un certain nombre de poésies mentionnées dans la *Biographie universelle*, V° De la Vigne (1). L'au-

(1) *Louanges du Roi*, quatre épîtres à l'imitation de celles d'Ovide ; — les *Ballades de Bruys-Commun, sur les alliances des prin-*

teur de cet article a ignoré l'existence du *Mystère de Saint-Martin.*

L'époque exacte de la mort d'Andrieu de la Vigne est incertaine. M. Achille Jubinal (*Mystères inédits du* XVe *siècle*, t. I, préface, page XLIV, note), la fixe à 1527 environ; mais il n'existait plus dès 1504, car le 30 avril de cette année, on voit Me Andrieu de la Vigne, *escolier estudiant en l'Université de Paris*, présenter requête au parlement pour revendiquer contre Michel le Noir le droit d'imprimer le *Vergier d'honneur* et les *Renards traversans* (L. de la Borde, *Le Parlement de Paris*, gr. in-4°, préface, p. XLIII). Cet « escolier » ne peut être que le fils de notre poète et si le fils revendiquait en 1504 les droits qu'il tenait de son père, c'est qu'assurément celui-ci était mort à cette époque.

Quel but se proposaient la ville et le clergé de Seurre « en marchandant ce mystère? » Le désir de se divertir, désir commun à tous les temps et à tous les pays, l'expliquerait assez; cependant il nous semble qu'une idée plus élevée inspira ces réjouissances.

M. Rossignol (*Histoire de la Bourgogne sous Charles VIII*), pense avec beaucoup de raison, qu'on espérait obtenir par l'intercession de saint Martin le « triomphe de la France. » Il est certain qu'au moyen âge nos pères croyaient, dans leur piété

---

ces et provinces avec le tremblement de Venise; — le *Libelle des cinq villes d'Italie contre Venise;* l'*Attollite portas de Gênes*, en ballades, pièce relative aux guerres de Louis XII; — les *Épitaphes en rondeaux de la Reine;* enfin la *Complainte* et l'*Épître du feu roi Charles VIII*, signées par Octavien de Saint-Gelais.

naïve, écarter par ces *piacula* ou manifestations expiatoires les fléaux quels qu'ils fussent, peste, invasion ou calamité publique. De nombreux mystères en font foi (1); mais ce qu'on voulait aussi c'était l'édification du peuple par des moyens réels, tangibles, tout en l'amusant. On cherchait, à Seurre, nous dit le *Procès-verbal* de la représentation : « La louenge, gloire, honneur et exaltacion de Dieu, de la vierge Marie et du très glorieux patron de ceste ville de Seurre, et la sanctification du commun peuple, qui pourroit voir et entendre facillement comment le noble patron dudit Seurre en son vivant a vescu sainctement et devotement. »

Le but religieux, parfaitement indiqué ici, apparaît dans tous les mystères; en effet ils étaient l'occasion de sermons et de prières auxquels l'assistance tout entière prenait part.

Voyez le *Mystère de la Passion*, le plus considérable que nous connaissions. Il débute par un prologue où l'auteur fait prononcer un sermon en quatre points sur ces quatre mots latins : *verbum*

---

(1) En 1438, à Metz, les habitants représentent la *Vie de Saint Erasme*, pour obtenir la cessation de la peste qui régnait avec violence.

A Abbeville (sans date) on joua le *Vieu et le Nouveau Testament* pour écarter des menaces de peste.

De 1442 à 1507, la ville de Romans fut décimée par une épidémie qui dura jusqu'en 1507. En actions de grâces à la fin du fléau et pour en prévenir le retour, on représenta, en 1508, *Les Trois Doms.* De vingt-cinq en vingt-cinq ans, pour préserver et garder leur ville des pestes et autres maladies, etc.., les manans et habitans de Valence jouaient l'*Ystoire des glorieux Saints Martyrs Félix, Fortunat et Achille.*

Nous avons vu qu'à Chalon-sur-Saône, pour conjurer le flux de sang on « mit sus » le mystère *de Saint Sébastien.*

caro factum est; puis il invoque le Saint-Esprit et demande les suffrages de la Sainte Vierge.

Donc pour dire motz de value,
Chacun devotement salue
De bon cueur la benoiste dame.
Ave Maria gratia plena, etc...

Vient ensuite l'apologie de l'ouvrage composé, dit l'auteur, pour inspirer de la dévotion au peuple.

Ce n'est seulement qu'un motif
Non repunant à vérité,
Qui sera escript et ditté
Pour esmouvoir les simples gens,
Les ignorants et négligens
Ressentir de Nostre-Seigneur,
Ce dont on peut estre meilleur
Par exortacion vulgaire, etc...

Puis il souhaite à tous la gloire des bienheureux (1) :

A laquelle vous doint venir,
Après qu'auront tout faict et dit,
Le Père, le Fils et le Sainct Esprit.
Amen.

Nous citons, en note (2), d'autres exemples qui,

---

(1) Les Frères Parfait, *Histoire du Théâtre françois*, t. I, p. 185.)

(2) *Miracle de l'Impératrice romaine*, scène II. Sermon, suivi d'un motet. (Dictionnaire des mystères, V° *Impératrice*, colonnes 455, 458.) — Dans la *Diablerie de Chaumont*, saint Jean, après avoir baptisé le Sauveur, récite deux sermons. (Idem, V° *Jean-Baptiste* col. 472.) — *Le Drame de Sainct Jehan le Paule* (XIV° siècle) indique un sermon où le saint doit se rendre.

Il est meshuy temps que je tende
A aler ouïr le sermon
Que doit faire maistre Simon....

(Idem, V° *Jehan le Palu*, col. 474).

Le mystère du *Jouel d'Or* (XV° siècle) commence par la conversa-

par leur multiplicité, démontrent pleinement le but religieux qui caractérise les mystères au moyen âge. — On y rencontre souvent des prières et des chants religieux (1), un motet (2), un *Benedicamus* (3), un *Ave Maria* (4) que les assistants récitent à genoux, le plus souvent le *jeu* se termine par le *Te Deum* (5) qu'on chantait même après

---

tion d'un évêque avec deux clercs. L'évêque regrette que l'on ne fasse pas à la réunion des spectateurs un petit sermon sur les perfections de la Vierge. Un *prescheur* arrive alors et propose de le dire; il prend pour texte : *Plenius effusum nomen tuum*. (Idem, *Jouel*, col. 479).

La plupart des *Miracles de Notre-Dame* sont précédés de sermons en vers ou en prose. (Idem, V° *Miracles*, col. 511 et sv.)

Dans la *Passion*, scène XI, « Jésus arrive à Jérusalem; son premier soin est de monter au temple et d'y continuer à prêcher et convertir les Juifs. » Il choisit pour thème « les crimes et les péchés des hommes, les peines qui sont dues aux pécheurs et la redoutable vengeance que Dieu en prendra au jour de son dernier jugement. » (Idem, V° *Passion*, col. 743; — les Frères Parfait, *Histoire du Théâtre françois*, t. I, p. 286). Déjà, à la scène V, Jésus avait prononcé un sermon sur les récompenses que Dieu promet à ceux qui possèdent les vertus dont saint Mathieu fait mention au V° chapitre de de son Evangile, et sur les malédictions que Dieu répandra un jour sur ceux qui auront les vices contraires. « Voici, en deux mots, l'arrangement de ce sermon. Jésus dit en vers latins, de la même mesure que les français, une des béatitudes, et ensuite la paraphrase en un huitain français. » (Idem, V° *Passion*, col. 738, 739; — les Frères Parfait, *Histoire du Théâtre françois*, t. I, p. 273). La *Passion* contient encore un autre sermon que l'auteur a mis dans la bouche de saint Jean (Idem, V° *Passion*, col. 706; — les frères Parfait, *Hist. du Théâtre françois*, t. I, p. 187). Il est semé de vers latins expliqués en français.

(1) *Mystère de Saint-Ignace* (*Dictionnaire des mystères*, V° Ignace, col. 434).

(2) *Miracle de l'Impératrice Romaine*. (*Dictionnaire des mystères*, col. 458).

(3) *La Nativité de notre Seigneur Jésus-Christ* (X° siècle) finit par un *Benedicamus*. (Idem, V° *Nativité*, col. 582).

(4) *Le Martyre de Saint-Etienne* (XV° siècle) débute par une prière à Dieu et un *Ave Maria* dit par l'assemblée agenouillée. (Idem, V° *Saint Etienne*, col. 316).

(5) *Hérode* (XII° siècle) Idem, V° *Hérode*, col. 406). — *L'Homme*

certaines *Moralités*, comme celle du *Bien advisé et mal advisé*.

Par leur origine même, les Mystères présentaient un caractère religieux, cela n'est pas contesté. L'église fut leur berceau, leur premier théâtre ; les cérémonies du culte lui-même les avaient inspirés. Les clercs, après avoir été les premiers acteurs, n'y intervenaient-ils pas encore ? Le clergé favorisait de son mieux, à cette époque du moins, les représentations ; il défendait de sonner les cloches pendant ces jours de fêtes populaires, avançait l'heure de la messe ou retardait celle des vêpres afin que tout le monde, peuple, chantres et chanoines, pût assister au spectacle. En 1486, à Angers, on célébra une grand'messe sur les lieux, de même qu'en septembre 1887 le culte catholique et le culte protestant ont, le jour du grand jeûne fédéral, officié sur le lieu même de l'exposition internationale de Neufchâtel. Instruire le peuple par de grands exemples, frapper l'imagination et les yeux en reproduisant les scènes les plus émouvantes de l'É-

---

pécheur, joué à Tours, vers 1481 (Idem, V° *Homme pécheur*, col. 414). — *Lazare ressuscité* (Idem, V° *Lazare*, col. 186). — *Moralité de la vendition de Joseph* (XVI° siècle, plus de 44,000 vers) (Idem, V° *Joseph*, col. 477). — *Résurrection de Lazare*, XII° siècle ; Lazare ressuscitant entonne : « Si on est à matines : *Te Deum laudamus*, et si c'est à vêpres : *Magnificat anima mea Dominum* » (Idem, V° *Lazare*, col. 492). — *La Nativité de N. S. J.-C.* (XV° siècle), *Te Deum* chanté par les bergers (Idem, V° *Nativité*, col. 523). — *Saint-Etienne* (Idem, V° *Saint-Etienne*, col. 317). — *Mystère de Saint-Fiacre* (XV° siècle (Idem, V° *Saint-Fiacre*, col. 343). — *Les Actes des Apôtres* (Idem, V° *Actes des Apôtres*, col. 107). — *Mystère de Saint-Andry* (Idem, V° *Andry*, col. 138). — *Sainte-Barbe*, *Mystère de Saint-Pierre et Saint-Paul*, etc. (frères Parfait, *Histoire du Théâtre françois*, t. I, p. 77.

criture, de l'Evangile ou de la vie d'un saint, telle fut l'intention des auteurs et de ceux qui leur commandaient un mystère.

Dans cette sorte d'introduction, nous avons décrit le lieu de la représentation et le manuscrit, présenté l'auteur du drame, montré le but que l'on s'était proposé. Il est temps d'entrer en matière. Nous sommes encore loin du moment où le rideau se lèvera devant le spectateur impatient ; mais les préparatifs de la fête ne constituent pas, croyons-nous, la partie la moins intéressante de cette étude.

Le manuscrit du *Mystère de Saint-Martin* contient un *Procès-verbal* très circonstancié ; plusieurs fois déjà, il y a été fait allusion. — Ce document, que nous suivrons pas à pas, n'est point inédit. M. Achille Jubinal, dans ses *Mystères du* XVe *siècle*, en a donné le texte avec le nom et la liste des acteurs. Prendre pour thème ce procès-verbal, l'expliquer par la connaissance que nous avons des lieux et de l'histoire du pays, le faire servir de cadre à notre travail, nous a paru le meilleur moyen d'atteindre le but que nous nous sommes proposé : reconstituer la représentation d'un mystère en Bourgogne au XVe siècle.

« A la louenge, gloire et exaltacion de Dieu, de la Vierge Marie et du très glorieux patron de ceste ville de Seurre, monseigneur Sainct Martin, l'an mil quatre cens quatre vingts et seize, le neufiesme jour du moys de may, avant-veille de l'ascencion, se assemblèrent en la chambre (1) maistre An-

(1) La Chambre de Ville, siège de la municipalité.

drieu de la Vigne, natif de la Rochelle, facteur du Roy vénérable et discrette personne, Messire Oudot Gobillon, vicquaire de l'église Sainct-Martin dud. Seure, honnourables personnes Aubert Dupuys, Pierre Loiseleur, Pierre Goillot, George Casotte (1), Pierre Gravielle dit Belleville, bourgeois, et maistre Pierre Masoyer, recteur des escolles pour lors dud. Seurre, Lesquelz marchandèrent de leur faire et composer ung registre, ouquel seroit couchée et déclairée par parsonnaiges, la vie Monsr Sainct Martin, en façon que à la voir jouer, le commun peuple pourroit voir et entendre facillement comment le noble patron dud. Seurre, en son vivant, a vescu sainctement et dévostement. »

En quelques semaines, le mystère est composé ; déjà il faut songer à le représenter.

« Et y donc pour ce faire si furent faitz et louez par led. maistre Andrieu les parsonnages. »

L'auteur s'occupe aussitôt du choix des acteurs et de la distribution des rôles. Sire Guyot Berbis, maire de Seurre, sire Guerin Druet, Robin Joliqueur, bourgeois dudit Seurre, « honnourables personnes » qui mieux que tous autres connaissaient les dispositions et les capacités de leurs concitoyens, se chargèrent de « délivrer les ditz parsonnages à chacun suivant l'exigence du cas (2). »

(1) Et non Tasotte, comme l'a lu M. Jubinal.

(2) « Et pour iceulx bailler et livrer à gens suffisans de les jouer, furent commis honnourables personnes sire Guyot Berbis pour lors maire de Seurre, sire Guerin Druet, Robin Joliqueur, bourgeois dud. Seurre, lesquelz par bonne et mehure deliberacion furent delivrez les ditz parsonnages a chacun selon l'exigence du cas... » (*Procès-verbal*).

Il n'y avait pas à Seurre, comme ailleurs, à Paris surtout, des sociétés de joueurs de mystères (1) ; la bonne volonté de tous y suppléa. A cette époque artisans, bourgeois, gentilshommes, magistrats, curés et vicaires, chanoines et religieux, chacun s'offrait de grand cœur pour concourir à l'entreprise.

L'élément religieux, qui d'abord constitua seul la troupe des acteurs, s'y rencontrait encore à la fin du xv[e] siècle. Dans ces réjouissances, les règles de la décence ne sont pas toujours scrupuleusement observées, loin de là ; toutefois il n'est pas plus surprenant de trouver parmi les acteurs du *Mystère de Saint-Martin* quelques ecclésiastiques que de les voir figurer dans la *Fête des Diacres*, ou la *Fête des Foux* (2). Le but moral qu'on se proposait, le caractère religieux qui domine dans ces divertissements, expliquent et justifient dans une certaine mesure la part que prend le clergé à cette solennité. D'ailleurs les clercs seront chargés exclusivement des rôles ayant le caractère religieux et leur langage sera conforme à leur qualité.

Les femmes, jusqu'alors du moins, ne pouvaient paraître sur la scène ; de jeunes écoliers les remplaçaient (3) ; Notre-Dame elle-même était représentée par un adolescent.

(1) Le *Mystère de Saint-Crépin et Saint-Crépinien* (commencement du xv[e] siècle) était chaque année représenté par des membres de la confrérie des cordonniers.

(2) L'évêque de Langres était membre, honoraire au moins, du bataillon de la *Mère Folle*.

(3) Cependant dans le *Jeu de Sainte-Catherine de Sienne* (Metz, 1468) on voit parmi les acteurs une « jeune fillette aigée d'environ dix-huit ans. » — Les Chinois excluent encore les femmes du théâtre. (*Le Théâtre en Chine*, *Le Correspondant*, 1862, p. 76.



Notons aussi que les rôles se répartissaient de telle façon que chacun restât dans sa condition. « Il fallait engager de pieux ecclésiastiques pour représenter Dieu et les saints, de hardis soudards pour Sathan et sa diabolique escorte, des gens de robe pour les personnages de distinction, des bourgeois, des artisans pour le populaire et pour les rôles de femmes de blonds écoliers à la mine joufflue et de fine taille (1). » — A Grenoble, dans le *Mystère de la Passion*, un avocat, noble et docteur en droit, nommé Pierre Bucher, se chargea du rôle de Jésus-Christ; à Metz, ce même rôle fut tenu par un prêtre, Nicole, curé de Saint-Victor (3 juillet 1437); un autre prêtre, qui s'appelait messire Jean de Nicey, ne recula pas devant le rôle de Judas.

L'affluence des gens de bonne volonté permettait de choisir et d'éliminer ceux qui ne paraissaient pas aptes à bien faire; on subissait un examen. Les prétendants venaient « essayer leurs talents en présence des commissaires et gens de justice, députés pour ouïr les voix de chaque personnage, les retenir et compter selon la mesure de leur bien fait en tel cas requis (2). » — Ils devaient, avons-nous dit plus haut, « recevoir un autre rôle ou s'en déporter absolument s'ils en étaient jugés incapables, sans en murmurer et s'en plaindre en nulle façon. » — On conçoit, en effet, qu'il ne fal-

---

(1) *L'Art du Comédien*, par Cochut, *Revue des Deux-Mondes*, 1843, t. VIII, p. 121.
(2) Beauchamps, *Recherches sur le théâtre*, t. I, p. 272, 278.

lait pas être le premier venu pour affronter le rôle de *Saint-Martin* ou celui de *Jésus-Christ* qui comportait souvent de quatre à cinq mille vers.

Il intervenait entre l'entrepreneur du mystère et les acteurs un véritable contrat. Andrieu de la Vigne l'indique par le mot « louez. » On redoutait notamment les caprices, les froissements d'amour-propre ou le mauvais vouloir de ceux qui, au dernier moment, se seraient avisés d'agir comme l'avocat de Grenoble, Pierre Bucher, qui, après avoir accepté le rôle de Jésus-Christ dans le *Mystère de la Passion*, refusa de le jouer et pensa faire manquer la représentation. « La charge qu'on acceptait ainsi était sérieuse ; les acteurs s'engageaient par corps et sur leurs biens à *parfaire l'entreprise ;* ils étaient tenus de faire serment et *eulx obliger* pardevant hommes de fiefs et notaires, de jouer ès jours ordonnés et de comparoistre les jours de représentation à sept heures du matin, sous peine de six patars. »

Le maire recevait à la Chambre de ville le serment des acteurs prêté sur les Saints Evangiles et nous voyons, à Seurre, les notables « prenant et recevant le serment des dits joueurs en tel cas requis pour estre délibéréz de jouer sitost que le temps viendroit à propos. »

Le *maître du jeu* (1) leur donnait ensuite les conseils les plus minutieux sur la manière dont ils devaient agir, et leur recommandait l'exactitude des

---

(1) Le *maître, meneur du jeu* ou *porteroolle,* cumulait les fonctions de régisseur et de souffleur.

gestes et du maintien. Il faut que l'acteur principal « soit bien enseigné de ce qu'il doit répondre et qu'il ne soit ni trop précipité, ni trop lent à donner la réplique ; que les autres personnages soient également bien exercés afin qu'ils mettent dans leurs paroles l'expression convenable et accordent leurs gestes avec ce qu'ils disent, qu'ils prennent garde de n'ajouter ni retrancher de syllabe aux vers, de les prononcer d'une voix distincte et ferme et de réciter toutes choses dans l'ordre où elles doivent l'être; quand on nommera le Paradis on aura soin de le regarder et de l'indiquer de la main (1). »

A Seurre, l'auteur du *Mystère de Saint-Martin* ne fut pas embarrassé. — A côté de Pierre Languet et de Jacques Bossuet qui représentèrent un officiant et un archiprêtre, il désigna, pour jouer la *Mère Saint-Martin*, un laïc, Etienne Bossuet. Autour d'eux se groupèrent Berbis, Jolicœur, Fallot, Loiseleur, Ponsot, Guillier, Mazoyer, Broutechoux, Gruyer, Bertrand-Dupin, Barbier-Vallot, Guenichaut, Robert, Guillemot, qui tous remplissaient quelque fonction dans la ville.

Vinrent ensuite les répétitions :

« Depuis ce fait, chacun en droit soy mist payne d'estudier son parsonnaige et de se rendre au moustier mondict sieur Saint-Martin (2) ou à Sainct-

(1) *Drame d'Adam*, *Origines littéraires de la France*, par Morland, 1862.

(2) M. Fournier (*Le Théâtre français avant la Renaissance*, p. 172) s'est trompé en disant qu'un « couvent » ou ancienne abbaye de Saint-Martin existait à Seurre. Il s'agit de l'église; le mot *moutier* est souvent employé dans ce sens.

Michiel quand besoing en estoit pour illec voir les cerymonyes et façons de faire lorsqu'ilz joueroient publiquement. »

Le *registre*, dit le *procès-verbal*, « fut faict et composé, ainsi qu'il appert, cinq sepmaynes après le dit jour (1). » Cinq semaines! et ce mystère, non-compris la *Moralité* et la *Farce* qui le suivent, ne compte pas moins de dix mille vers! On ne s'étonnera donc pas si, dans une œuvre aussi vaste, on rencontre plus de versification que de poésie et de fréquentes défaillances.

L'ardeur et l'activité des acteurs n'avait pas été moins extraordinaires, car on voulut « *jouer ladicte vie le jour de la Saint-Martin en suivant* » (Fête de Saint Martin d'été).

Plus d'un contretemps retarda la représentation. « Le bruyt de guerre et l'abondance des gendarmes qui survindrent audit Seurre firent que la chose fut prolongée jusques au temps plus prochain et ydone. » La guerre était imminente en Bourgogne; des troupes l'encombraient. Continuellement sur le qui-vive, on redoutait à Seurre, comme partout, d'être surpris au milieu de ces amusements, aussi prenait-on de sages précautions. Dix ans auparavant, à Angers, pendant la représentation de la *Passion* (20 août 1486) il avait été décidé qu'on « ne lais-

(1) « Lequel registre fut fait et composé ainsi qu'il appert cinq sepmaynes apres le d. jour; et eust esté jouee lad. vie à la Sainct-Martin ensuivant, se neust esté le bruyt de guerre et l'abondance de gendarmes qui survindrent aud. Seurre, dont fut la chose prolongée jusques au temps plus prochain et ydone (*Procès-verbal*). » — M. Jubinal et après lui M. Fournier ont omis ces quatre mots « plus prochain et ydone », ce qui rendait ce passage inintelligible.



seroit ouverte qu'une porte de la ville et que les clefs des autres portes resteroient entre les mains du *Cognoistable*, qui pourroit les ouvrir, s'il le jugeoit convenable, jusqu'à neuf heures, qu'à chaque porte on mettroit 20 hommes de garde bien armés, que 25 autres soldats *habillés à guerre* parcourroient la ville accompagnés du gouverneur pour obvier aux inconvénients des crocheteurs et autres mauvaises gens, qu'il seroit défendu à tous les hôteliers de la vile et des faubourgs de recevoir chez eux aucun habitant de Brissac *où il y a peste*, que pendant le mystère on tendroit des chaînes dans les rues et que les clefs en seroient remises au maire (1). »

Auprès de nous, à Autun, les magistrats se chargèrent de la garde de la ville pendant les fêtes populaires données à cette époque.

La municipalité de Seurre, qui, en 1496, avait non seulement à craindre « les crocheteurs ou autres mauvaises gens » ou les pestiférés, mais encore les troupes ennemies, ajourna donc « pour l'empeschement devant dit » (2) la représentation si

---

(1) *Archives de la mairie d'Angers*, Inventaire publié par M. Célestin Port. — *Jean Michel de Pierre Vive et le mystère de la Passion*, brochure, par A. Chereau, Paris, Téchener, 1864, p. 1.

(2) « Laquelle chose ne leur fust possible pour l'empeschement devant dit, sitost qu'ilz eussent bien volu ; mais quant ilz eurent tant actendu que plus ne povoient, véant le temps pour ce faire passer, conclurent et délibérerent les dessud. qu'ils joueroient le dymanche prochain après la foire de Sur, dont chacun fit ses préparatives. Touteffois de rechief pour aulcunes malles nouvelles de guerre courans en icelle foire ne fut possible de jouer le d. jour; et la sepmaine ensuivant se commancerent vendanges de tous costez, pour quoy force fut d'actendre quelles furent faictes, auttrement il y eust heu peu de gens. Après toutes ces choses pour parfaire led. mis-

impatiemment attendue et la renvoya au dimanche après les foires de Sur (Seurre). Ces foires, célèbres alors, attiraient en grand nombre les commerçants et les habitants des contrées voisines. Le moment paraissait bien choisi ; mais avec les marchands arrivèrent « auculnes malles nouvelles de guerre. » Puis, les vendanges commencèrent tant dans les coteaux de Chivres et de Labergement, villages situés à quelques kilomètres de Seurre, que dans le Beaunois et le Chalonnais ; force fut d'attendre encore « aultrement il y eust heu peu de gens. »

Cependant il fallait en finir, car le zèle des acteurs se refroidissait ; tous ces généreux efforts allaient être perdus ; l'impatience était extrême. Ce que voyant les « maistres gouverneurs et joueurs s'assemblèrent dans l'église » pour fixer définitivement le jour du spectacle.

Ceux qui connaissent les usages et la vie d'une municipalité au moyen âge ne s'étonneront pas de cette réunion dans une église à propos d'un divertissement. Ce n'était pas seulement un lieu destiné à la célébration du saint sacrifice ; c'était, en quelque sorte, le forum où s'assemblait le peuple dans les circonstances solennelles. C'est là que se débattaient les affaires publiques ; c'est là, qu'en présence du clergé et des habitants, les seigneurs

---

tère ne fut le bon plaisir desd. joueurs perdu ; mais s'assemblerent lesd. maistres gouverneurs et joueurs en lad. eglise, et conclurent entièrement qu'ilz feroient leurs monstres le mardi IIIIe jour du moys d'octobre et joueroient le dymanche ensuivant, jour de Sainct Denys. Laquelle conclusion ainsi prise, lesd. joueurs firent leur debvoir de quérir acoustrèmens et habillemens honnestes » (*Procès-Verbal*).

venaient donner à la ville ses franchises et jurer sur les saints évangiles de les respecter et de les défendre. Au reste, il s'agissait d'une fête religieuse que le clergé avait inspirée et qu'il patronnait de concert avec la municipalité.

L'assemblée décida que les « monstres » auraient lieu le mardi IIII[e] jour du moys d'octobre » et que le mystère serait joué le dimanche suivant jour de Saint-Denis (9 octobre). Cela fait, chacun s'occupa de pourvoir à son costume, « laquelle conclusion ainsi prise les joueurs firent leur debvoir de querir accoustremens et habillemens honnestes. »

Dans ces spectacles qui s'adressaient autant aux yeux qu'à l'esprit, le costume tenait une place considérable. Certes, ce n'était pas petite besogne que de réunir ou confectionner pour deux cents « joueurs » et, sans doute un plus grand nombre de figurants, « un accoustrement et des habillements honnestes. » Les acteurs vêtus, pour la plupart, suivant la mode de leur temps, présentaient, il est vrai, autant d'anachronismes que de rôles; comment nous en étonner puisque les tragédies de Racine furent jouées avec d'ébouriffantes perruques et des falbalas! Il n'en fallait pas moins habiller le roi de Barbarie, le grand Turc, le grand Soudan, des empereurs, des princes, des capitaines, des connétables, des barons, des chevaliers, des diables et des diablesses de toutes sortes. Ne fallait-il pas « accoustrer très honnestement » Dieu et les anges Gabriel, Raphaël et Uriel, l'archange saint Michel, des archevêques, des évêques et des chanoines, des archidiacres et des diacres?

Pour cette dernière catégorie d'acteurs, la complaisance des religieux et des ecclésiastiques simplifiait la tâche. Le clergé qui ne craignait pas d'ouvrir le lieu saint pour les assemblées ou les répétitions générales et qui se mêlait encore aux acteurs, ne se faisait aucun scrupule de mettre à leur disposition les ornements et les objets du culte. L'intention pieuse pouvait seule expliquer cet usage si ancien que dès le XIIe siècle nous voyons (*Jeu de Sainte-Catherine,* composé à Durnstaple, par Geffroy, qui devint plus tard abbé de Saint-Alban et qui mourut en 1147) emprunter au sacristain de Saint-Alban les chapes et autres ornements de l'abbaye, comme à Dijon, lors des représentations dramatiques, on « s'entendoit avec Messieurs des églises. » — Nous savons, d'après les Archives communales de cette ville, que les RR. PP. Cordeliers ayant prêté leur couvent pour jouer un mystère et leur ornement pour décorer les échafauds, reçurent une indemnité; mais les religieux ne se montrèrent pas toujours aussi bien disposés et Rabelais nous apprend, dans une page curieuse, ce qu'il en coûta à frère Etienne Tapecoüe pour avoir refusé « habillements aptes aux personnes » malgré les ordres du maire et des échevins (1).

La municipalité, imitant le clergé, encourageait les artistes par des libéralités et tirait de ses armoires et de ses coffres les tentures et autres objets qui servaient soit aux entrées des souverains, soit aux fêtes populaires.

---

(1) Rabelais, *Pantagruel,* livre IV, ch. XIII, p. 59.

A Lyon (1499-1500) quand les confrères de la Passion jouèrent en présence d'Anne de Bretagne la *Vie de Sainte-Madeleine*, un acte consulaire ordonna à Clément Tric de prêter aux acteurs, pour orner leur théâtre, les pièces de décoration qui avaient figuré aux entrées solennelles du Roi et de la Reine.

« Messieurs de l'église » de Seurre, qui comptaient quelques-uns des leurs parmi les acteurs, se montrèrent de bonne composition, nous ne saurions en douter, et vinrent gracieusement en aide aux décorateurs et aux « accoustreurs. »

Si Andrieu de la Vigne ne nous a pas laissé la description des costumes de ses personnages, il est facile de les reconstituer en recherchant ce qui se fit ailleurs.

Les acteurs du *Paradis* portaient le costume ecclésiastique ; le *Père éternel* coiffé d'une tiare, d'une mître, ou quelquefois d'une couronne de baron, se parait d'une dalmatique ou d'une robe fleurdelisée ; une barbe longue et blanche descendait sur sa poitrine ; il lui fallait une paire de gants comme aux prélats (1) ; un *monde*, boule dorée surmontée d'une croix, reposait dans sa main.

La barbe jouait un grand rôle dans le costume ; généralement on se servait de postiches, ainsi qu'on le voit par les comptes du mystère de Romans ; mais des prêtres scrupuleux, craignant qu'une barbe d'emprunt ne fût un déguisement trop pro-

(1) Jolibois, *La Diablerie de Chaumont*.

fane, laissaient croître la leur, grâce à une autorisation spéciale, facilement obtenue de l'évêque et moyennant des dispenses que payait l'association des acteurs.

Aux côtés du *Père éternel* trônaient le *Sauveur* en robe de serge violette galonnée d'or fin, et les *Anges* avec des ailes dorées ou faites de plumes de paon, le front ceint d'un diadème, une palme à la main.

Les *Apôtres*, lors de la représentation de la *Passion* donnée à Vienne en 1510, étaient « tous habillés de satin brun collieur non ressemblant l'autre, mais et d'une fasson avecques leurs manteaulx et escharpes (1). »

Les habitants de la *Terre* empruntaient les costumes de l'époque et se les procuraient aisément. Dans son étude sur *la Diablerie de Chaumont*, M. Jolibois représente le grand-prêtre vêtu d'une soutane violette, coiffé d'une mître argentée et le chancelier avec une robe noire. Les maîtres gouverneurs tenaient un bâton argenté ou doré. Hérode portait un habit vert à la romaine, garni de pierreries ; un manteau couleur de feu et doublé de vert (2) flottait sur ses épaules. La robe de la Reine, « taillée en forme de simarre ou de veste à la royale, » était faite d'étoffe verte sur fond d'or et d'argent. Les princes et les princesses se pavanaient dans des habits de cour suivant le goût du xve siè-

---

(1) Petit de Julleville, *Les Mystères*, t. II, p. 101.

(2) N'est-ce pas « doublé de vair, » fourrure blanche et grise que M. Jolibois aurait voulu dire?



cle, avec pourpoint, haut et bas de chausses pour les hommes et « cimarres » pour les femmes. Les couleurs rose, violette, satin incarnat ou de feu; les parements d'or et d'argent dominaient partout et les coiffures resplendissaient de pierreries. Les pages se paraient d'habits de soie à fleurs d'or et d'argent, rayonnants de perles, de diamants et de paillettes. Le « commun peuple » et les soldats portaient les costumes du temps. Le geôlier se chaussait de sabots et s'habillait de rouge; une hallebarde de bois complétait son accoutrement. M. Jolibois nous décrit les *Sauvages* couverts de toile et de lierre et armés de massues ; les *Maures* ou *Sarrasins* en bougran rouge; les gardes, cuirassés de fer.

Ces données sont en quelque sorte générales, et peuvent servir de points de comparaison; précisons maintenant en consultant le *Mystère de Saint-Martin* lui-même.

L'acteur qui joua le principal rôle, celui du saint, porta, suivant les épisodes de sa vie, plusieurs costumes : d'abord habillé d'une « robe grande et large (1), » d'un pourpoint de velours et

---

(1) Tu porteroye robe, chausse, pourpoint,
De cramoisy, de veloux et de soye, (vers 899).
Ou est de velours ton pourpoint ?
Ou est ta robe grande et large? (vers 3,689).

Pause. Ici luy baillent
le corps de la..... ses bracelets et un chapp...
Un bonnet avec ses plumes.
Puis apprès l'empereur
Lui baille une espée
Et une chesne d'or (vers 1,088).

de chausses ; il reçoit, quand on l'arme chevalier, des bracelets (1), une cape, un bonnet orné de plumes, une épée et une chaîne d'or. Il était chaussé de brodequins (2), et de houseaux (3). Son armure était recouverte d'un manteau ; ce manteau légendaire dont son père lui fit présent (4).

Pour les autres « journées, » saint Martin prendra successivement l'humble coule de l'acolyte, l'habit du moine, les vêtements épiscopaux et enfin la « robe de mort. »

Les princes ou gentilshommes (5), ainsi qu'on

---

(1) Pièce de l'armure qui garantissait le poignet et se fixait sous le gantelet.

(2) Chaussure élégante avec tige en peau fine et très souple, ainsi appelée du temps de Clément Marot.

Despee ne de boodequiu
Ne de harnoys que sur luy porte
Sa jamais pièce il en rapporte
Je suis content que l'on me pende. (vers 1,613)

(3) Ostez moy ces habillements
Et ses armures que je porte,
Ses houseaux, ses acoustremens,
De plus les vêtir me desporte. (vers 1,679)

(4) Vers 9,922.

(5) Pour mabiller de riche orphaverie (vers 929)
Et appointer de joyaux et de bagues
Je ne suis pas eu trop grant resverie
Car jay plumaulx baudriers et larges dagues;
Pour mieulx gorrer et faire de grans bragues
Le beau pourpoinct, la cappe bigarrée,
Longues manches fines larges et vagues
Et puis la chaulce en tryumphe barrée.
. . . .
Le bon bonnet la chesne bien carrée. (Vers 939)
. . . .

Le comte de Caruelles

Au grenyer aux noix sont nos lances (vers 1,238)
Et perches font nos javelines;

peut le supposer d'après certains détails fournis par le *Mystère*, portaient pourpoint, « cape bigarrée » avec longues manches, des robes mi-parties, des « chaulces en tryumphe barrées, » des bonnets ornés de plumes, et se paraient de joyaux et de bagues.

Parmi les pièces composant leur armure, l'auteur mentionne des lances et des javelines, des haches, des brigantines, des dagues et des épées, des cuirasses, des cavelières et des armets. Les chevaux étaient bardés de fer (1).

Nos grants sallades d'excellentes
Servent à pondre les gelines

Le marquis d'Ostrie

Nos cervelieres capelines
Sont desja toutes en roillées
Et nos curaces popelines
Trouverons toutes barboillées.
. . . .

Le duc de Villeboreau

Je veulx porter sur mon pourpoinct
Mes braceletz ma brigandine
Et mon armet.

Le marquis d'Ostrie

La gist le poinct.

Le comte

J'ay ma sallade bien godine
La hache et au costé l'espée.
. . . .

Le duc (vers 1,300)

A tout ma robe my partie
Gorgiasement acoustrée...

(1) Quand vous serez sur vos chevaux bardez (vers 1,424)

Le roi de Barbarie et tous les siens étaient vêtus « chacung selon son estat (1). »

Des costumes attribués aux personnages d'une condition inférieure, nous pouvons dire seulement que le *Sergent* tenait en main une hallebarde.

Hennequin *le Hazardeur* se plaint en ces termes d'avoir dissipé tous ses biens :

J'ay perdu chevaulx et estrilles,
J'ay perdu robe et hoppelande,
J'ay perdu pourpoinct et mantilles,
A touz les diables me commande.

L'un des *Brigands* avait un hocqueton rouge dont le valet du bourreau fera son profit (2).

Les diables s'affublaient d'habits de crin ou de vêtements aux couleurs voyantes ; des chevelures hérissées, des barbes et des masques « horrifiques, » des ailes de chauves-souris, achevaient de leur donner un aspect infernal. Quand Satan se montre à saint Martin, il porte d'abord une « houpelande » (3), puis il est paré « en guise d'un roy couronné et accoustré ce qui est possible (4). »

Proserpine, prétentieuse et grotesque, étale une longue robe noire garnie d'une bande de bougran rouge, et encadre sa tête dans une véritable crinière ; puis, quand elle veut tenter saint Martin, elle se « boute en forme de Vénus (5). »

(1) Vers 2,388.
(2) ....Ce hocqueton rouge (vers 4,270)
Ne pourroit mieulx a point venir
(3) Vers 3,613.
(4) Vers 9,468.
(5) Vers 8,059.

Propres habitz j'ay pour ce retenus
Bailler me fault au paillart la tondue.
(Pause de menetriers. Elle se mect en guise
de dame bien parée et
bien acoustrée fors que
devers les pieds... »)

Des démons paraissaient quelquefois en habits mondains : on vit à Vienne, en 1510, des diables qui changèrent d'habits « quasi tous les jours (pendant neuf jours) dont il y en avoit d'abbillés de veloux et sattin (1). »

Par cet exposé, incomplet à dessein, on peut avoir un aperçu de ce que virent en cette représentation mémorable les heureux habitants de la ville de Seurre.

Le mystère composé, les acteurs désignés, les costumes préparés, on construisit le théâtre.

Au moyen âge, la scène d'abord installée dans la nef même des églises, puis sur leur parvis, fut reléguée, grâce aux efforts persévérants du clergé, sur le terrain des cimetières qui entouraient alors le lieu saint. Mais en même temps que le spectacle perdit la plus grande partie de son caractère religieux et que les prêtres abandonnèrent presque tous les rôles aux laïcs, la scène s'étant elle-même en quelque sorte laïcisée s'éloigna de l'église qui l'avait abritée pendant de longues années. C'était maintenant sur la grand'place, ou dans une vaste plaine qu'il fallait édifier de gigantesques échafauds. La *Table de marbre* qui servit longtemps aux représentations des *soties, farces* ou *moralités* des *Clercs*

(1) Petit de Julleville, *Les Mystères*, t. II, p. 101.

de la Bazoche, eût été bien insuffisante, car les mystères exigeaient un espace considérable où ils pussent développer à l'aise leurs péripéties multiples.

Nous avons vu qu'en 1516, Autun eut un théâtre couvert pouvant contenir, dit Barthélemi de Chasseneux, 80,000 personnes (1).

D'autres villes voulant représenter avec pompe des mystères dont l'exécution dura souvent plus d'un mois, se donnèrent le luxe d'un véritable édifice; mais Seurre ne possédait pas les ressources nécessaires à défrayer de pareilles dépenses et cependant, au dire de l'auteur, les échafauds furent magnifiques.

Modeste ou luxueuse, la scène comportait toujours trois parties principales : le *Paradis*, la *Terre* et l'*Enfer* qui, superposées, formaient trois étages. La chronique nous apprend qu'il y en eut jusqu'à neuf.

Le *Paradis* se trouvait naturellement à la partie supérieure. C'est là que le peintre et le décorateur rivalisaient de savoir-faire. En rendant ce lieu aussi somptueux que possible, on s'efforçait de donner au peuple une idée des béatitudes auxquelles il devait tendre. Un machiniste de Saumur avait été jusqu'à dire en contemplant son œuvre (2): « Voilà bien le plus beau Paradis que vous vistes jamais, ne que vous verrez. » Neuf ordres d'anges

---

(1) *Catalogus gloriæ mundi*, XIIe partie, 60, 66; — XIe partie, 52; — N'est-ce pas 8,000 ?

(2) Guillaume Bouchet, *Sérées*, IIIe partie, série 28.

entouraient le *Père éternel* « séant en sa majesté, » à côté de son divin fils ; le *Saint-Esprit*, sous la forme d'une colombe, parlait par la bouche d'un interlocuteur caché. Les anges jouaient à la « marelle, » ou tenaient des palmes d'or, des violes, des buccines. Les âmes des Bienheureux se groupaient autour de la céleste cohorte. Enfin l'artiste peignait, au milieu de nuées étincelantes, de petits anges, des chérubins, des séraphins, des *Podestats* et *Dominations*. On y voyait même des « soleils d'or qui tournaient sans cesser. » Un orgue habilement dissimulé accompagnait les chants.

Autant le Paradis était séduisant, autant l'*Enfer* devait être terrible et sa construction n'exigeait pas moins de science décorative. Là où se trouve aujourd'hui le trou du souffleur se dressait une large gueule « se clovant et ouvrant » (1) manœuvrée par une personne cachée sous le théâtre ; de là sortaient, là rentraient les damnés et toute la *diablerie*. Les diables y amenaient les âmes soit en charrette, soit en brouette, comme on le voit dans les fresques découvertes, il y a quelques années, sur les murs de l'église de Bagnot, près Seurre. Ce n'étaient que « flambées, clameurs, noises, tempestes et grants bruits, » avec grand renfort de soufre, brandons enflammés, canons, couleuvrines et arbalètes ; les dents du monstre claquaient horriblement et deux énormes plateaux de bois peints en rouge figuraient les yeux (2).

(1) *L'Incarnation et nativité de notre Sauveur*, *Histoire du Théâtre françois*, Frères Parfait, t. I, p. 63.
(2) *La Diablerie de Chaumont*, Jolibois ; — L'abbé Godard.

Tout cela produisait, paraît-il, un grand effet. Devons-nous en être étonnés en songeant aux procédés si primitifs encore, que nous employons aujourd'hui et dont M. Fournier, dans ses *Curiosités théâtrales*, nous a révélé le secret (1).

Une relation du *Mystère des saints actes des apôtres* (2) nous montre un *enfer* construit différemment. « Il était fait en façon de roc, sur lequel était assise une tour toujours brûlante et faisant flamme... Aux quatre coins dudit roc étaient quatre petites tours dedans lesquelles apparaissaient des âmes en diverses espèces de tourments ; et sur le devant d'icelui roc sortait un gros serpent sifflant et jetant feu par la gueule, narines et oreilles ; et partout les endroits dudit roc, gravissaient et montaient toutes espèces de serpents et gros crapauds. »

Le machiniste pouvait donc donner libre carrière à son imagination, et ses fonctions exigeaient une grande connaissance des « secrets. » Un bon « feintiste » devait opérer des miracles : changer l'eau en vin (3), dessécher instantanément le figuier maudit, faire pousser à vue d'œil des feuilles à la verge que portait Moïse, des fleurs et des fruits à l'aiguillon du bouvier qui fut Saint-Didier (4) ; présenter un dromadaire mouvant la tête, ouvrant la bouche et tirant la langue (5), montrer un lion

(1) Fournier, *Curiosités théâtrales*, p. 32.
(2) Labouvrie, Bourges, 1836, p. 22.
(3) *Les Noces de Cana*, Valenciennes, 1547.
(4) *Passion de Saint-Didier*, Langres, 1482.
(5) *Mystère des actes des Apôtres*. Bourges, 1536.

accourant auprès de l'acteur, lui arrachant la main et un chien apportant cette main sanglante au milieu des convives (1). Il lui fallait produire une éclipse, un tremblement de pierre, le brisement des pierres dans *la Passion*, couvrir d'une nuée les apôtres prêchant et les transporter soudain devant l'église Notre-Dame. Il devait figurer une idole qui fond, un temple qui s'écroule, un navire surpris par la tempête, une tête qui sautera trois fois et répandra, à chaque saut, un ruisseau de sang (2) ; faire grandir un palmier ; produire des apparitions au moyen de trappes ; rendre Jésus invisible et le transfigurer sur le mont Thabor ; montrer saint Denis décapité et prenant aux yeux des spectateurs sa tête dans ses mains et l'emportant « tranquillement. (3) » Il fallait encore organiser des machines destinées aux vols et ascensions dans les airs et des épées à lames rentrantes (4) ; faire sortir les âmes des corps ; élever *Lucifer et ses Anges* « par une roue secrètement faicte dessus un pivot à vis (5) ; » représenter un serpent monstrueux s'enroulant autour d'un arbre, criant, et perdant « grant quantité de sang » avant de mourir (6).

On peut juger, par ces exemples tirés de nombreux mystères et qu'il serait facile de multiplier,

---

(1) *Mystère des actes des Apôtres*. Bourges, 1536.
(2) *Mystère de Saint-Paul ; — Passion de Saint-Didier.*
(3) *Miracle de Saint-Denis.*
(4) *Mystère des Apôtres.*
(5) *Mystère de la Création.*
(6) *Mystère des Apôtres.*

des talents exigés d'un machiniste sachant bien son métier. De lui dépendait beaucoup le succès de la représentation, de même que les trucs actuels assurent souvent la vogue de nos féeries modernes.

L'habile « feintiste » autunois qui machina le théâtre de Seurre eut la rare fortune de laisser son nom à la postérité. Le *Procès-verbal* nous apprend qu'il s'appelait maistre Germain Jacquet et nous verrons qu'il eut belle occasion de montrer son savoir-faire.

Entre le *Paradis* et l'*Enfer* s'étendait un vaste espace réservé à *la Terre ;* sur la Terre ou le *Parc*, suivant l'expression employée par l'auteur de notre mystère, se passe la plus grande partie de l'action. L'agencement de cette portion du théâtre devait coûter bien des peines, car on n'observait alors ni l'unité de lieu ni l'unité de temps. On voyageait, dit Sainte-Beuve, grand train à travers l'espace et la durée. L'action vagabondait au gré de l'auteur ou selon les exigences de la Légende qu'il suivait pas à pas. Ainsi pour le *Mystère de Saint-Martin*, le spectateur est transporté de Pavie à Amiens, de la Barbarie au *pays de l'Empereur* pour revenir à Poitiers, à Tours, etc. — Ici la scène se passe sur une place, dans une chapelle, auprès d'une ville forte à laquelle on va donner l'assaut, dans une auberge de Picardie, dans une abbaye, dans une église, là il faut une forêt sombre et sauvage avec ses cavernes de brigands, etc., etc.

Notre théâtre eût-il possédé neuf étages, il eût été impossible au constructeur le plus hardi, comme au machiniste le plus expert, de suivre

l'auteur qui paraît, du reste, se soucier fort peu des difficultés pratiques de l'exécution de son œuvre. Et Dieu sait ce qu'était alors le changement à vue si perfectionné aujourd'hui !

On employait ordinairement deux moyens pour se tirer d'affaire : le premier, naïf comme son temps, peu compliqué, mais peu propre à entretenir l'illusion, se réduisait à placer sur l'échafaud des écriteaux qui indiquaient aux spectateurs ce que le théâtre était censé représenter ; ou bien un *messager* annonçait : ceci est une place publique, cela est une église.

Le second, plus complexe et déjà plus vrai, consistait à diviser l'*échafaud* par des cloisons et chaque compartiment prétendait figurer une localité différente (1).

---

(1) En 1878, M. Perrin, administrateur du Théâtre-Français, fut chargé de restituer, pour l'Exposition universelle, l'ancienne décoration depuis le théâtre antique jusqu'à nos jours. Il fit exécuter par MM. Vignaud et Gabin, artistes habiles, des *maquettes* ou réductions analogues aux petits théâtres de marionnettes qu'on fabrique pour les enfants. Dans cette série nombreuse et fort curieuse on remarquait la maquette du *Mystère de la Passion* représenté à Valenciennes en 1547, d'après un dessin à la gouache qu'on peut voir en tête du manuscrit de ce mystère déposé dans les vitrines de la Bibliothèque nationale. Ce document, quoique postérieur d'un demi-siècle à notre sujet, est trop important pour que nous hésitions à lui consacrer une note étendue et une description minutieuse, à l'aide des dessins que nous avons pris aux Archives de l'Académie nationale de musique créées en 1864.

Cette maquette est intitulée : Mystère de Valenciennes, exécuté d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale par MM. Duvignaud et Gabin. Au bas de la vitrine on lit ces mots : Le Téatre ou hourdement pourtraict comme il estoit quand fut iouée le mistère de la passion notre S[r] Iesus Christ A[o] 1547.

La scène théâtrale est déjà, au XVI[e] siècle, bien modifiée dans son agencement matériel; ce n'est plus une succession de compartiments distincts; c'est un vaste assemblage panoramique représentant d'un

D'autres fois, comme dans la *Diablerie de Chaumont*, chaque scène se jouait sur un théâtre distinct construit en divers points de la ville ; de même que le clergé et les fidèles se rendent à chacune des stations du chemin de la croix, de même ac-

---

bout à l'autre, sur un même plan, tous les décors nécessaires à l'action et formant un ensemble disparate, il est vrai, à cause du nombre des localités qu'il offre aux spectateurs mais cependant agréable à l'œil par l'unité de style que présentent tous les édifices alignés les uns à la suite des autres sur toute la largeur de la scène. La ville de Valenciennes qu'on voit au fond forme naturellement un arrière-plan magnifique que le décorateur, à l'exemple des Grecs, sut mettre à profit.

On voit, en procédant de gauche à droite, d'abord le *Paradis*, temple splendide, entièrement doré à l'intérieur, et surmonté des *Cieux*, car on distinguait quelquefois le lieu où se tenait le Père éternel du *Paradis*, séjour des bienheureux. Les *Cieux* sont représentés par un immense soleil d'or, orné de séraphins et de têtes d'anges ailées, et qui devait tourner autour de Dieu le père placé au centre et accosté de la *Justice* et de la *Miséricorde*. Au pied du trône exhaussé de trois gradins sont assises sur des escabeaux la Paix et la Vérité représentées par deux femmes en costume du temps. — Au fronton du temple qui figure le Paradis on lit : LIEV POVR IOVER SILETE, c'est-à-dire lieu où se placeront les musiciens pour jouer pendant que les acteurs feront silence.

Le décor nous montre ensuite NAZARETH (ce nom, et les suivants, étaient écrits sur des cartouches placés au-dessus de chacun des monuments figurés sur la scène), ou plus exactement une muraille au milieu de laquelle est la porte de cette ville ; — un TEMPLE monumental renfermant un autel surmonté de l'arche sainte ; — la ville de JÉRUSALEM, ou plutôt la porte qui y donne accès ; le PALAIS D'HÉRODE, dont le buste est placé au-dessus de cette porte ; — la MAISON DES ÉVÊQUES ; — la PORTE DORÉE ; — enfin, à l'extrême droite, les LIMBES, sorte de tour rectangulaire percée de trois ouvertures supérieures d'où l'on voit le feu du Purgatoire ; plus bas se trouve une vaste baie grillagée où apparaissent les *âmes*, c'est-à-dire des personnages nus jusqu'à la ceinture ; sur la plateforme de cette tour est braqué un canon ; l'édifice est entouré de fumée et de flammes.

Au premier plan deux décors attirent l'attention : la mer, figurée par une vaste cavité rectangulaire sur laquelle flotte un navire gréé, et l'enfer, une immense gueule de monstre en forme l'entrée ; des personnages nus cuisent en de grandes chaudières ; l'enfer a l'aspect d'une tour carrée à plusieurs étages d'où s'élance, retenu par une

teurs et spectateurs se déplaçaient avec l'action pour suivre les épisodes du drame. Lorsqu'en 1437 on donna à Paris, pour l'entrée du roi Charles VII, le *Mystère de la Passion*, « les échafauds occupaient toute la grande rue Saint-Denis, à la distance d'un jet de pierre à l'autre et le dernier où se faisait le jugement universel était devant le Châtelet (1). »

Des « pauses de menestriers » indiquent dans les mystères les déplacements de l'action.

La représentation du *Mystère de Saint-Martin* exigea un espace considérable ; sans compter le Paradis et l'Enfer, il ne fallut pas moins de dix compartiments par « journée. » Entre chaque partie on apporta sans doute, à cette scène immense, les modifications que nécessitait la « journée » suivante, et ces modifications se bornaient à un changement de décor. Là où le théâtre fut construit, c'est-à-dire devant le château du seigneur de Hochberg, à l'endroit même où se trouve actuellement le Quinconce, la place ne manquait pas : les « establies » purent s'étendre à souhait et les détails donnés par Andrieu de la Vigne au cours de son œuvre nous disent assez qu'on ne se contenta pas d'écriteaux indicateurs réservés à des représentations plus primitives.

De chaque côté de la scène s'élevaient des gra-

---

chaîne rouge, c'est-à-dire brûlante, un démon chevauchant sur un dragon. Des instruments de torture, des monstres divers émergent de cette tour par toutes les ouvertures. Parmi ces diables l'un est femelle à en juger par ses mamelles pendantes et sa tête de truie.

(1) Beauchamp, *Recherches sur le théâtre*, t. I, p. 244, 245.

dins réservés aux acteurs qui, leur rôle débité, allaient s'y asseoir jusqu'au moment où reviendrait leur tour de parler. Les acteurs, momentanément inoccupés, demeuraient donc exposés à tous les regards ; spectacle pour les spectateurs, ils jouissaient eux-mêmes du spectacle. C'était d'autant plus équitable que, dans ce cas, la moitié de la ville amusait l'autre.

Donc, pas de coulisses. Auparavant, quand le drame se jouait sur le parvis, c'est dans l'église que les acteurs se retiraient (1). Au XV[e] siècle, juchés sur les gradins, ils étaient censés absents et de vulgaires échelles leur servaient à monter en scène ; l'illusion y perdait sans doute, à la grande indignation de Scaliger qui, dans sa Poétique, trouve « bien ridicule que les spectateurs connoissent bien que tu entends ce que tu vois et toy même n'entende ce qu'un autre dit de toy même en ta présence, comme si tu n'y étais pas où tu es (2). » Mais Scaliger était pour son époque un délicat ; n'oublions pas que jusqu'en 1759 il y eut des banquettes sur nos principales scènes parisiennes (3).

La construction des « échafauds » fut donc un tra-

---

(1) *Mystère d'Adam*, XII[e] siècle.

(2) Scaliger, *Poétique*, l. I, ch. XXI.

(3) De nos jours encore, à Singapour, il est vrai, des places sont réservées sur le théâtre ; la scène, dépourvue de rideau, reste constamment ouverte aux yeux du public ; le fond est fermé par une vaste natte peinte de dragons et de monstres et dans laquelle on a ménagé deux portes pour la sortie et l'entrée des personnages. (*Le Théâtre en Chine*. — *Le Correspondant*, 1862, p. 73).

vail très important et l'on fit, comme toujours, appel à la bonne volonté des uns et à la générosité des autres. Nous verrons que non seulement le clergé et la municipalité, mais encore les habitants et les châtelains voisins se firent un devoir de prêter leurs ornements, leurs belles tapisseries et les tentures de soie qui orneront les « establies. » Encore quelques jours et devant ce théâtre immense, s'entasseront de nombreux spectateurs accourus de tous pays. Les seigneurs de la province, les magistrats, les personnages importants de la ville et de la contrée viendront prendre place dans une enceinte qui leur aura été réservée. Là toute une population demeurera pendant plusieurs jours assise sur la paille, les feuilles sèches, exposée aux intempéries de la saison d'automne. Malgré la gêne, la fatigue, la foule qui se presse et se bouscule, chacun restera bravement à sa place pendant de longues heures, émerveillé, suspendu aux lèvres de ces acteurs d'occasion dont il sait les noms, attentif et, s'il est possible, silencieux. Heureux auteur, heureux acteurs, heureux spectateurs! Ce fut, du moins, l'avis d'Andrieu de la Vigne.

Ici se présente une question pratique qui, souvent posée, n'a pas été résolue. Qui payait la dépense?

Les emprunts faits aux églises, aux châtelains et aux particuliers ne pouvaient évidemment suffire à défrayer la ville et le clergé des dépenses occasionnées par une fête aussi dispendieuse. Notre *Procès-verbal* nous dit bien que Pierre Goillot, le même qui joua le *prince d'Antioche*, était « receveur des

denyers dudit mystère (1); » mais qui donnait ces deniers? Faisait-on des quêtes? payait-on sa place? Sans doute ceux des habitants de Seurre qui remplirent un rôle se trouvèrent assez honorés pour ne pas réclamer de salaire et fournirent généreusement leur concours et leur costume (2); mais l'agencement matériel du théâtre, la décoration des loges et des échafauds ne pouvaient être laissés à leur charge, sans compter qu'il fallait faire honneur aux invités de haut rang qui daignaient rehausser par leur présence l'éclat de la fête, et subvenir aux « despenses de bouche » de ces personnages (3).

Les frais étaient considérables; en 1490, par exemple, le *Mystère de la Passion* joué à Troyes

---

(1) « Mon dit sieur le maire eult la charge de faire achever les eschaffaulx qu'il avoit fait encommancer de dresser dès devant lad. foire de Sur, lequel y print une merveilleuse sollicitude et grand deligence. Le maistre des secretz nommé maistre Germain Jacquet fut envoyé quérir à Ostun (Autun) et luy venu par le devant dit Pierre Goillot receveur des denyers dud. mistère lui fut délivré toutes choses à luy nécessaires pour faire les ydolles, secretz et aultres choses. »

(2) On peut cependant citer des exemples d'acteurs qui réclamèrent salaire : ainsi en 1490, à Troyes, le frère Nicole Molu, prêtre jacobin, remontre que depuis plus de sept ans, à la prière de plusieurs bourgeois, il a joué le personnage de Jésus, qu'il a fait de grands frais pour ses habillements, a délaissé et abandonné sa vocation et ses prédications pour étudier et jouer son personnage. Le conseil de ville lui accorda 20 livres tournois (600 fr. de notre monnaie). — Boutiot, *Recherches sur le théâtre à Troyes*.)

(3) A Amiens, lors de la représentation de la *Passion* en 1445, il fut payé à Ricart de Bougainville, pâtissier, 13 livres 10 sous 2 deniers parisis « pour despense de bouche faite par messeigneurs les mayeur et eschevins de la ville. (Petit de Julleville, *Les Mystères*, t. II, p. 17). — On offrait aux notables le vin d'honneur et une hospitalité proportionnée à leur importance. A Autun, quand messieurs du Parlement de Dijon vinrent assister aux fêtes de Saint-Ladre, le chapitre paya 70 livres et 15 gros 1/2 pour leur dépense et celle de leurs chevaux et domestiques. (*Autun archéologique*, 1848, p. 33).

engloutit de 18,000 à 21,000 fr., monnaie actuelle (1).

Le *Procès-verbal* du *Mystère de Saint-Martin* ne nous donne sur ce point aucun éclaircissement. Il eût été cependant fort intéressant de trouver dans le compte rendu si complet laissé par l'auteur ce que la représentation avait coûté, ce qu'elle avait produit et notamment ce qu'elle rapporta à Andrieu de la Vigne. Les poètes de ce temps étaient-ils donc si désintéressés que la question d'argent fût considérée par eux comme absolument négligeable (2)?

En procédant par comparaison nous pouvons déterminer approximativement le chapitre des dépenses. En 1509 (3), eut lieu à Romans la représentation des *Trois Doms* pour remercier le ciel d'avoir délivré la ville de la peste. Le chanoine Pra reçut pour ses appointements 159 florins, auxquels il faut ajouter 96 florins qui lui furent alloués pour ses dépenses à Romans. En y comprenant 42 mains de papier fournies au chanoine (3 florins

(1) Boutiot, *Recherches sur le théâtre à Troyes, au* xv[e] *siècle.*

(2) A Athènes, l'entrée était d'abord gratuite; les places furent ensuite payées soit directement par chaque spectateur, soit par des citoyens riches. Il fut même ordonné par un décret qu'un des magistrats devait, avant chaque représentation, distribuer à tous les pauvres deux oboles, l'une pour payer sa place, l'autre pour subvenir à ses besoins pendant toute la durée des fêtes. — A Rome, non seulement on ne payait pas pour assister au spectacle, mais encore le peuple recevait-il de l'huile, des fruits et de la viande. En outre, du *proscenium* on lui lançait des billets de loterie gratuits avec lesquels il pouvait gagner un habit, un char, un esclave ou une somme d'argent. C'était la *tombola* de certains petits théâtres de notre époque. Alors l'édile en charge se ruinait en largesses obligatoires.

(3) *Mystère des Trois Doms,* Giraud, Lyon, p. 36.

3 sols) et 15 florins accordés aux divers copistes des rôles, on peut évaluer à 300 florins, 8 sols, 9 deniers les frais faits pour la composition du mystère (2,583 fr. 39, monnaie actuelle). Quant à la confection du théâtre elle coûta environ 645 florins 7 sols; les décorations, machines et accessoires, 745 florins 1 sol 5 deniers; les frais généraux, 45 florins 7 sols; ensemble 1435 florins 15 sols 5 deniers; de sorte que la dépense totale s'éleva environ à 1,737 florins, ce qui, étant donnée la valeur du florin en 1509 (8 fr. 59) représenterait actuellement la somme énorme de 14,920 fr. 94. — Il importe de remarquer que le *Mystère des Trois Doms* ne comptait que trois mille vers, tandis que le *Mystère de Saint-Martin*, y compris la *Farce* et *la Moralité*, en compte douze mille.

Nos voisins de Chaumont pour leur *Diablerie* avaient trouvé, comme moyen de payer les acteurs et comme moyen de publicité, un expédient ingénieux et lucratif. Les diables recevaient la permission de parcourir la ville et les campagnes revêtus de leurs accoutrements et de faire des quêtes. Il en résulta des abus, car les diables épouvantaient et commettaient mille exactions. Le rôle de diable devint une source de profit; de là le dicton de Chaumont : « Si plai ai Dieu ai l'ai sainte bonne vierge, ai l'ai saint Jean not'homme serai diable et j'paierons nos dettes. » Cet usage dégénéré en désordres (1) n'en-

---

(1) « La conduite des diables était désordonnée; les répétitions étaient devenues des *buvettes*. » (*La Diablerie de Chaumont*, p. 18, Jolibois). A Amiens (1499, 28 janvier), pour la représentation de *La*

richissait que certaine catégorie d'acteurs, les diables. Il est vrai qu'on avait dû les encourager car, dans le principe, les habitants de Chaumont se souciaient peu d'accepter ce rôle et l'on s'adressait pour remplir l'emploi aux « Sarrazins venant des estranges pays. » (1)

La ville s'indemnisait de ses avances par des prélèvements sur les denrées amenées dans ses murs; le clergé, qui de son côté participait aux frais et quelquefois payait sa place (2), se dédommageait de plusieurs manières. La foule attirée dans la ville visitait les églises où des « troncs ornés » excitaient la pieuse générosité des pèlerins; car, ne l'oublions jamais, ces fêtes avaient conservé un caractère religieux et si la pièce se terminait par un *Te Deum*, la fête était close par des confessions. Au grand Pardon de Chaumont, en 1497, les « pénitenciers (confesseurs) au nombre de plus de 300, ne pouvant tous entendre les confessions dans les temples, établissaient les tribunaux de pénitence dans les rues et sur une borne (3). »

En outre, le clergé faisait vendre à son profit des rosaires et autres « saintetés, » des « chan-

---

Passion, une requête fut présentée aux échevins pour *faire courir les personnages des diables.* — (Petit de Julleville, *Les Mystères,* t. II, p. 78).

(1) Pour nos ancêtres Sarrasin ou païen était à peu près synonyme; ainsi pour eux les Normands qui envahirent la France sous les successeurs de Charlemagne étaient des Sarrasins (Idem).

(2) Les chanoines de Saint-Vulfran pour leur place au théâtre (*pro sua parte hourdi*) donnaient quatre livres seize sous aux acteurs. — Petit de Julleville, *Les Mystères,* t. II, p. 25.

(3) *La Diablerie de Chaumont,* Jolibois, p. 39.

delles à brûler » et des images moulées par le potier d'étain.

Tout cela suffisait-il? Vraisemblablement non ; or, ces représentations se donnaient en plein air et le défaut de clôture sérieuse rendait à peu près impossible la perception d'une rétribution à laquelle les spectateurs pouvaient aisément se soustraire. Cependant on sait qu'à Romans chaque spectateur *grant ou petit* paya sa place 1 sol le premier, 1 sol le second et 1/2 sol le troisième jour. Un certain nombre de chambres ou loges fermées à clef se louèrent 3 florins par chambre et par jour (1). Une ordonnance de 1547 nous apprend que lors de la représentation de *la Passion* (2), à Valenciennes, « les superintendants seulement et non leur famille avaient le droit d'entrer gratuitement ; à chaque séance, les spectateurs, grands et petits, devaient payer un liard ou six deniers (peut-être suivant la place ou l'âge) et ceux qui voulaient monter sur un échafaud pour mieux voir payaient de rechef six deniers (3).

Faute de preuve contraire, nous sommes disposé à croire que pour le *Mystère de Saint-Martin*, les places furent gratuites et que l'on s'en rapporta à la générosité du public; probablement des quêtes furent faites à chaque partie des trois journées ; les

---

(1) A Paris, dès 1402, chacun payait sa place (Fournel, *Curiosités théâtrales*, p. 112).

(2) Amiens, *La Passion*, 5 mai 1455 : « Messieurs les Echevins ont délibéré que.... ils auroient un hours pour voir le mystère. » — (Pâris, *De la Mise en scène des mystères*, p. 3. — *Les Mystères*, Petit de Julleville, t. II, p. 25.

(3) *Essai sur la mise en scène*, Em. Morice, p. 153.

grands personnages de la province, les notables bourgeois de la ville vinrent en aide au clergé et aux magistrats. Peut-être, comme à Metz en 1468, quelque personne pieuse contribua-t-elle largement aux frais de la représentation (1).

Il faut tenir compte enfin du produit des amendes infligées aux acteurs qui avaient commis quelque faute, car nous avons vu qu'ils s'engageaient sur leurs biens à « parfaire l'entreprise » et qu'ils s'obligeaient à consigner d'avance une certaine somme afin d'assurer le recouvrement de ces amendes.

Y avait-il, par hasard, un bénéfice? Les joueurs se le partageaient suivant leur mérite établi d'après la décision des magistrats (2).

Nous avons vu qu'après bien des retards les « monstres » eurent lieu le mardi IIII[e] jour du mois d'octobre. « Quant led. jour pour faire les monstres fut venu, on fit crier à son de trompete que toutes gens ayans parsonnages dud. mistère s'assemblassent à l'eure de midy en Lombardie chacun acoustré selon son parsonnage. » Cette rue, aujourd'hui dite des *Lombards*, était alors occupée par les changeurs lombards établis en grand nombre dans les villes de commerce et notamment à Seurre (3).

---

(1) Metz, 1463, *Sainte-Catherine de Sienne*. — Ce fut une dame pieuse qui fit tous les frais de la représentation. — Petit de Julleville, *Les Mystères*, t. II, l. 32.

(2) *Essai sur la mise en scène*, Em. Morice, p. 153-60.

(3) M. Jubinal pense que cette expression « en Lombardie » désigne probablement une espèce de halle ou de quartier de marché dans lequel se tenaient les marchands lombards, qui alors occu-

Il ne s'agissait pas seulement de publier ce que tout le monde savait, que tel jour, à telle heure, aurait lieu la représentation. Le « cry, » comme la « monstre, » offrait un avant-goût de la fête ; l'un et l'autre se faisaient en grand appareil.

Le *cry* du *Mystère de Saint-Martin*, probablement en vers, ne figure pas au manuscrit ; mais nous pouvons rappeler, comme spécimen du genre, celui qui fut fait, à Paris, le 16 décembre 1540, avant la représentation des *Actes des apôtres* « tant par maistres et gouverneurs dudict mystère, que par gens de justice, rétoriciens et aultres gens de longue robe et courte tous bien montez selon leur estat (1). »

Hors de la ville, des recommandations faites au prône et dans les prédications remplaçaient le « cry. » On donnait à ces prédicateurs comme encouragement « 10 ou 12 sols pourboyre » et on leur pro-

---

paient, dans le commerce des vêtements, le rôle des juifs aujourd'hui (Jubinal, *Mystères inédits du* XV[e] *siècle*, p. XLV). — Nous maintenons notre opinion malgré l'autorité du savant littérateur. Les Lombards étaient surtout des changeurs ; ils étaient d'autant plus nombreux à Seurre, que cette ville se trouvait sur les confins de la Bourgogne et de l'Empire.

(1) Pour ne tumber en damnable décours
En noz jours cours, aux bibliens discours
Avoir recours, le temps nous admoneste :
Pendant que paix estant nostre secours,
Nous dict : je cours ès royaulmes, ès cours ;
En plaisant cours faisons qu'elle s'arreste ;
La saison preste a souvent chaulve teste,
Et pour ce honneste œuvre de catholicques,
On faict sçavoir à son et crys publicques
Que dans Paris ung Mystère s'appreste
Représentans Actes apostoliques.

(Onésime Leroy, *Etudes sur les mystères*, p. 286.)

mettait qu'ils seraient fêtés quand ils viendraient au mystère (1). — A Chaumont, le sabbat des diables en disait plus que le cri public et leur présence à la bénédiction des rameaux attirait grand nombre de curieux. Quand, après la procession liturgique, le clergé rentrait en ville, au lieu des gens d'église qui d'ordinaire répondent au chœur, c'étaient les diables, diablesses et diablotins horriblement costumés qui, du haut de la tour, répondaient au « roy de gloire » en envoyant sur la foule épouvantée des lances d'artifice, des pétards et des fusées. On peut juger du désarroi : la procession se dispersait et le célébrant avait grand'peine à faire respecter les saintes images au milieu du désordre (2).

Le « cry » ne doit pas être confondu avec la « monstre ; » souvent l'un précédait l'autre de quelques jours ou de plusieurs semaines. Le cri fait, chacun se remettait à la besogne ; puis, à l'époque convenue, les acteurs « s'accoustraient » de leurs costumes et se réunissaient pour la « monstre » qu'on peut comparer à ces exhibitions,

---

(1) *La Diablerie de Chaumont*, Jolibois, p. 33 à 35. — Le chapitre, ajoute M. Jolibois, répandait à profusion ses *articles* (affiches annonçant le Pardon) ; plusieurs chanoines visitaient les couvents et priaient les religieux de recommander la fête aux prônes et prédications. — Un chanoine, assisté d'un notaire apostolique et précédé de deux joueurs de trompe, parcourait à chaque dimanche tous les quartiers, et faisait une grande distribution d'*articles* en criant à chaque station « C'est le grand Pardon général de peine et de coulpe ; Dieu nous fasse la grâce de mériter les effets d'une si grande indulgence ! »

(2) Le mercredi après Pâques, jour de foire, les diables assistaient à la procession pour le placement sur la place publique du tableau de bois peint annonçant le Pardon. (Jolibois, *La Diablerie de Chaumont*, p. 33 et s.)



à ces cavalcades dont les grands cirques nomades font aujourd'hui précéder leurs représentations. De nos jours, l'affiche a remplacé le cri ; la cavalcade, c'est la montre.

S'il faut en croire notre *Procès-verbal* les « monstres » faites à Seurre furent particulièrement remarquables : « Après lequel cry fait se rendirent lesd. joueurs aud. lieu et furent myz en ordre l'un après l'aultre, monstré, acoustré, armé et appoincté si tresbien, qu'il estoit impossible de mieulx. Et est assavoir qu'ilz estoient si grant train que quant Dieu et les anges sortirent dud. lieu chevaulchant après les autres, que les deables estoient desja oultre la tour de la prison près la porte de Chantblanc (1) prenant leur tour par devers chelz Perrenet de Pontoux, au long du marché aux chevaulx, venant (2) à la maison à *Monsieur le Mar-*

(1) La porte de Chamblanc s'ouvrait au nord-ouest de la ville, sur la rivière de Saône ; elle tirait son nom du petit village de Chamblanc, sis au nord dans la plaine qui s'étend de Pagny à Seurre. Tous ceux qui ont écrit sur le mystère de Seurre ont lu *Chevaut blanc*. On entrait dans la ville de Seurre par trois portes : la porte de Saint-Georges, conduisant à la vieille baronnie ; la porte de Saône, rue Saônerie, ou rue du Pont, et la porte de Chamblanc, ouverte auprès du bastion de Guise. Quand les fortifications de la ville furent rasées sous Louis XIV, le terrain de ce bastion fut cédé aux Augustins noirs chassés de Saint-Georges ; ils y construisirent leur couvent et leur chapelle démolie depuis. Aussi la porte de Chamblanc prit-elle le nom de porte des Augustins. Ce dernier vestige des murailles seurroises fut, sans aucune utilité, renversé en 1839, malgré les protestations des archéologues de notre temps.

(2) M. Achille Jubinal, qui a publié le procès-verbal, lit « devant à la *maison monsieur le marquis* » au lieu de *venant à* ce qui rend pour un habitant de Seurre l'itinéraire absolument inintelligible. Le cortège partit de la rue des Lombards, appelée depuis rue Lombard, suivit la rue des Jardins (autrefois rue aux Chevaux), arriva à la porte de Chamblanc, enfila la Grande rue (depuis rue aux Oyes, Grande rue, rue Dulac), passa devant l'église Saint-Martin pour aboutir au château.



quis (1) par auprès des murailles et de là tout le long de la grant rue jusques au lieu qui dict est, et n'y avoit de distance de cheval à aultre deux pielz et demy et se montoyent bien à environ neuf vingts chevaulx. »

Cette énumération et cette description minutieuse de l'auteur nous laissent à penser quelle fut la magnificence de cette « monstre » et pour qui connaît les lieux et la distance occupée, l'éloge n'est pas exagéré.

Le vendredi suivant 6 octobre, on procéda à la décoration des loges (2) et de la scène; « ladicte monstre faicte chacun pensa de soy et furent baillées les loges le venrendi (vendredi) ensuivant aux joueurs pour les fournir de tapisseries et celles des villes prochaines de Seurre. » — On voit par ce passage du *Procès-verbal* que des places d'honneur étaient réservées notamment aux seigneurs et aux magistrats des villes voisines invités à la solennité; on leur offrait le vin d'honneur et on les défrayait grassement pendant leur séjour.

« Pourquoy le samedy tout le monde par le beau temps qu'il faisoit mist payne d'acoustrer lesditz échafaulx, laquelle chose faicte n'estoit en mémoire d'omme d'avoir jamais veu plus beaux eschaffaulx, mieux compassez, acoustrez en tapisserie ne mieulx proporcionnez qu'ilz estoient. »

Hélas! le beau temps ne dura guère. « Le lendemain qui fut dymanche matin quand on cuyda aller

(1) Le marquis de Hochberg, seigneur de Seurre.
(2) C'est-à-dire le théâtre qui était divisé en compartiments ou loges.

jouer la pluye vint si habondamment qu'il ne fut possible de rien faire; et dura sans cesser depuis trois heures du matin jusques à trois heures (après) le disgner sans faillir, qui fust une chose fort griesve aux joueurs et aux aultres. »

Les étrangers surtout se montraient fort désappointés; ils allaient partir; comment les retenir? On profita d'une éclaircie et l'on publia qu'en attendant le retour du beau temps on jouerait la *Farce* (1) qui, d'ordinaire, suivait la représentation du mystère.

« Et de fait, ceux qui estoient venus des villes circonvoisines se délibéroient d'eulx en aller, quant ilz virent led. temps ainsi changé. Cecy venu à la cognoissance de mon dit sieur le maire et autres, fut conclud quant on vit venir le beau temps qu'on yroit jouer une farce sur le parc (2) pour les contenter et aprester. Pourquoy la trompecte fit le cry que tous les joueurs se rendirent incontinant habillez de leurs habitz en la maison Monsieur le Marquis et tous les aultres allassent sur les eschaffaulx. Le dit cry fait d'une part et d'aultre chacun fit son debvoir. Lors on mist les joueurs en ordre, et yssirent de chelz mon dit sieur le Marquis les ungs après les aultres, si honnorablement que quant ils furent sur le parc tout le monde en fut fort esbahy; ils firent leur tour comme

---

(1) La *Farce du munyer de qui le diable emporte l'âme*, par Andrieu de la Vigne. Elle fait partie du manuscrit.

(2) Le *parc*, c'est-à-dire la scène théâtrale et non pas un parc ou promenade seigneuriale, comme le dit par erreur M. Fournier. (*Le Théâtre français avant la Renaissance.*)

il appartient et se retira chacun en sa loge et ne demeura sur le dit parc que les personnages de la Farce du Munyer cy devant escripte, laquelle fut si bien jouée que chacun s'en contentit entièrement et ne fut fait aultre chose pour celuy jour. »

Laissons pour l'instant la *Farce du munyer de qui le diable emporte l'âme* et terminons notre *Procès-verbal.*

Après ce lever de rideau, d'une licence extrême, on se rendit, qui le croirait, à l'église Saint-Martin où l'on chanta « moult devostement » un salut à la Vierge afin d'obtenir par son intercession le beau temps pour le lendemain. Quel contraste ! et quel effort d'imagination ne faut-il pas pour admettre ces mœurs d'une époque naïve et grossière qui entremêlait sans vergogne le profane et les pratiques les plus respectables? Ce fait n'est-il pas caractéristique ?

« Au partir dud. parc, tous lesd. joueurs se myrent en arroy chacun selon son ordre et à sons de trompetes, clerons, menestriers, haulx et bas instrumens, s'en vindrent en lad. église monsieur Sainct Martin, devant Nre Dame, chanter un salue moult devostement, affin que le beau temps vint pour exécuter leur bonne et devoste entencion et l'entreprise dud. mistère. Laquelle chose Dieu leur octroya ; car le lendemaint qui fut lundi le beau temps se mist dessus, dont commandement fut fait à son de trompete par mes dessusditz sieurs les maire et eschevins dud. Seurre que tout le monde cloyst bon (fermât boutique) et que nul ne fust si osé ne hardy de faire œuvre mecquani-

que (1) en lad. ville l'espace de troys jours ensuivant, esquels on debvoit jouer le mistère de la vie Monss[r] Sainct-Martin et que tous joueurs se rendissent au moustier dud. Seurre. »

Cette partie du *Procès-verbal* peint à merveille l'esprit de cette époque. D'une part l'idée religieuse préside à ces fêtes, même lorsqu'elles dégénèrent en licence; d'autre part l'amusement est en quelque sorte obligatoire. Pendant trois jours les boutiques seront fermées et le travail sera suspendu. L'ordre de s'amuser sous peine d'amende était sans doute bien superflu et nous supposons aisément qu'à l'exception des gardes de la ville nul ne manqua volontairement à la représentation.

Le drame allait enfin commencer; chacun se hâte de prendre place : « Incontinant le monde se retira aux eschaffaulx, les dits joueurs aussi où ils debvoient et puis furent mys en ordre par le dict maistre Andrieu selon le registre. » Il fallait non seulement régler l'ordre du cortège (car chacun, au début de la fête, défilait devant l'assemblée), mais encore placer chaque personnage à son rang; l'au-

(1) Ces mots *œuvre mecquanique* ont donné lieu à de singulières interprétations. M. Jubinal a lu *mocquamque* et ne cherche pas à proposer une explication; était-ce du latin, du vieux français? M. Fournier y a vu une sorte de latin bourguignon, qui, dit-il, signifie *ni moquerie*, de môque qui s'emploie en Bourgogne pour *plaisanterie*. Si, au lieu d'accepter le *mocquamque* imaginé par son devancier, M. Fournier s'était reporté au manuscrit il aurait pu lire sans difficulté *œuvre méchanique* ce qui est infiniment moins ingénieux mais plus conforme aux usages du temps; œuvre de son métier tel est le véritable sens de ces mots. Quand, dans le *Miracle de Saint-Cassien*, les apôtres quittent leur profession pour suivre leur divin maître, ils conservent leurs humbles vêtements de travail : « Icy cheminent les apôtres en leurs habis mécaniques après Jésus. »

teur présida lui-même à cette opération préliminaire. « Et marchoient avant à sons de trompetes, clerons, bussines, orgues, harpes, tabourins et aultres bas et haulx instrumens, jouans de tous costez jusque sur led. parc, faisant leur tour comme en tel cas est requis, qui estoit si gorrine et très sumptueuse besongne qu'il n'est pas possible à entendement d'omme de le scavoir escripre, ne tant estoit la chose belle et magniffique. » C'était superbe, indescriptible! Andrieu de la Vigne nous l'affirme. Remarquons, en effet, qu'on avait formé un véritable orchestre. Les tambours, les fifres et les trompettes suffisaient d'ordinaire; mais la municipalité seurroise tenait à honneur de faire mieux, en leur adjoignant des harpes, des orgues à mains et les hauts et bas instruments usités au quinzième siècle. Nous verrons, au cours de l'analyse du mystère, la musique appelée à remplir un rôle important; de nombreuses « pauses de menestriers » se feront entendre soit pour accompagner les acteurs soit pour indiquer que l'action est suspendue ou se déplace; quand le *Paradis* entrera en scène l'orgue et les chants des anges feront entendre de célestes harmonies. On sait peu de chose, en général, sur la musique de cette époque et il n'existe aucune trace de celle qui fut exécutée à Seurre; admirons donc de confiance et sur la foi de cet auteur fortuné qui ne sait ce qu'il doit vanter le plus ou de la magnificence de la scène ou de la perfection de ses acteurs.

« Ce faict, ajoute le *Procès-verbal*, chacun se retira à son enseigne. » Des écriteaux indiquaient à

chaque catégorie d'acteurs la place qu'ils devaient occuper; il fallait que tout fût réglé avec ordre, et le regisseur, souvent l'auteur lui-même, prenait soin de veiller à ce point essentiel.

Enfin « commancèrent les deux messagiers à ouvrir le jeu ainsi que au devant de ce présent registre est escript. » La pièce commençant, Andrieu de la Vigne aurait clos son procès-verbal si un accident tragi-comique n'était venu troubler les acteurs dès le début. C'est le mot de la fin !

« Puis après commença à parler Luciffer, pendant lequel parlement celuy qui jouoit le parsonnaige de Sathan, ainsi qu'il volut sortir de son secret par dessoubz terre, le feu se prist a son habist autour des fesses, tellement qu'il fust fort bruslé; mais il fust si soubdaynement secouru, devestu et rabillé que sans faire semblant de rien vint jouer son personnaige puis se retira en sa maison. »

Après la pluie, le feu venait compromettre la pièce ; l'aventure n'eut cependant pas de conséquence fâcheuse et nous verrons le poète, en homme d'esprit, tirer parti de l'accident et le rendre comique.

Les auteurs signalent fréquemment des accidents analogues. L'enfer, on s'en souvient, vomissait du feu et des « artifices ; » des « artilleries » et couleuvrines tonnaient avant et après l'apparition des démons, et notre Satan, damné improvisé, n'avait pas encore l'habitude du feu ; il faillit lui en cuire. A Metz, le sieur Nicolle, curé de Saint-Victor, qui représentait Jésus-Christ, pensa mourir en croix ; messire Jehan de Nicey, qui faisait Judas, se pendit

si naturellement qu'il s'étrangla à moitié (1). Un autre, qui jouait le centurion Longus dans la *Passion*, perfora réellement le Christ avec sa lance ; le roi de Suède, Jean II, qui assistait à cette fête donnée en son honneur, se précipita sur l'acteur et lui trancha la tête, ce que voyant le peuple indigné massacra le roi sur-le-champ ; du moins Dalin, historien suédois, l'affirme-t-il (2).

A Seurre la population fut heureusement plus raisonnable ; néanmoins « de ceste chose furent moult espoventez lesd. joueurs, car ils pensoyent que puisque au commencement inconvenient les assailloit que la fin s'ensuivroit. Toutefois moyennant l'ayde de mondit Seigneur Sainct Martin qui print la conduyte de la matière en ses mains, les choses allèrent trop mieulx cent foys que l'on ne pensoit. »

« Après ces choses le père, la mère Sainct Martin, avecques leurs gens marcherent ou dit parc et firent ung commancement si tres veyf que tout le monde tant les joueurs que les assistans furent moult ebahys. Et de fait, en abolissant la cremeur devant dicte, lesd. joueurs prindrent une telle hardiesse et audasse en eulx qu'oncques lyon en sa taynyere (tanière) ne meurtrier en un boys ne furent jamais plus fiers, ne mieulx assurez qu'ilz estoient quant ils jouoient On commença ceste matinée entre sept et huit houres du matin et finist entre unze et douze (3). Pour le commancement de

(1) Dom Calmet, *Histoire de Lorraine*, t. II, p. 225.

(2) Fournier, *Curiosités théâtrales*, p. 191.

(3) D'après M. Petit de Julleville, *Les Mystères*, t. II, p. 39, « on jouait souvent deux journées en un seul jour, l'une le matin, l'autre



l'après disnée qui fut à une heure, ledit Sathan revint jouer son parsonnage et pour son excuse dist à Lucifer :

« Malle mort te puisse adorter,
Paillart, fils de putain cognu,
Pour à mal faire t'en orter
Je me suis bruslé le cul (1),

« et puis parfist son parsonnage pour celle clause et les autres joueurs ensuivant chascun selon son degré. Puis firent pause pour aller souper entre cinq et six heures toujours jouans et exploitant le temps au mieulx qu'ilz pouvoient. Et puis à l'issue du parc, lesd. joueurs se mirent en ordre comme dist est en venant jusques à la dite église monss^r Sainct-Martin dire et chanter devostement en rendant graces à Dieu ung *Salve Regina.*

« Le lendemain qui fut mardy et mercredy ensuivant entrèrent et yssirent ou dit parc ès heures devant dictes. Ainsi doncques, comme cy devant est escript fut joué led. mistère du glorieux amy de Dieu, monss^r Sainct Martin, patron de Seurre, si tryumphaument, aultentiquement et magniffiquement, sans faulte quelle quelle fust au monde qu'il n'est poinct en la possibilité d'omme vivant sur la terre de le scavoyr si bien rediger par escript qu'il fust exécuté par effect le XIIe jour du moys d'oc-

après midi. Ainsi, dit cet auteur, à Seurre, en 1496, le *Mystère de Sainct-Martin* en six journées dura trois jours seulement. » C'est une inexactitude ; ce mystère est divisé en trois « journées » subdivisées en « matinées » et « après disnées. »

tobre, l'an de Nostre Seigneur mil quatre cens quatre vingts et seize. » Signé : De la Vigne.

Avec le *Procès-verbal* (il est suivi de la liste des acteurs), se termine la première partie de cette étude où nous nous sommes efforcé de reconstituer la représentation du mystère. La seconde partie sera consacrée à l'analyse du drame.

DEUXIÈME PARTIE

Analyse du mystère

PREMIÈRE JOURNÉE

MATINÉE

Pour juger le *Mystère de Saint-Martin* il faut l'avoir lu, ce que n'ont pas fait la plupart des auteurs qui en ont parlé ex professo sans avoir eu, comme nous, le manuscrit entre les mains. Nous regrettons vivement de ne pouvoir donner ici qu'une analyse, tâche bien ingrate pour une œuvre aussi variée ; mais ne pas l'essayer ce serait, comme on l'a dit, en rester aux bagatelles de la porte. Dans cette analyse nous nous attacherons à faire ressortir principalement les singularités de style du xv[e] siècle, les efforts littéraires du poète et quelquefois les heureuses inspirations, nous n'osons dire les beautés dramatiques, qui émaillent çà et là les épisodes innombrables de la vie de saint Martin.

Il eût été particulièrement intéressant de rapprocher ce drame des deux autres mystères qui portent le même titre : l'un réimprimé en 1841 sur le manuscrit de la Bibliothèque de Chartres, et que l'on confond généralement avec celui qui nous occupe ; l'autre publié en 1883 par la *Société historique et archéologique de Saint-Jean-de-Maurienne* et qui n'a rien de commun, sinon la donnée géné-

rale, avec le Mystère d'Andrieu de la Vigne. Ce rapprochement montrerait davantage la supériorité et la valeur de notre manuscrit; mais l'espace nous manque et nous devons nous restreindre.

L'œuvre d'Andrieu de la Vigne est divisée en trois *journées*, subdivisées chacune en *matinée* et en *après-dînée*. — Les *messagers* prirent la parole les premiers; ce prologue manque (1); c'est de peu

---

(1) Nous y pouvons suppléer en reproduisant celui du *Mystère de Saint-Martin* de la bibliothèque de Chartres, où le messager passe en revue tous les acteurs :

In memoria eterna erit justus
C'est-à-dire en gloire celeste
En laquelle remaint le maistre (1)
Qui tousjours sans fin resnera (2)
Per seculorum secula amen.
Pour mieulx vous monstrer la matière
De sainct Martin et la manière
Comment en ce monde resna (3),
Présent on vous le monstrera
Par ditz, par motz, par personages;
Or y entendez comme saiges.
Les personnages veulx demonstrer
Comment vous les verrez jouer.
Premier voilla en hault assis
Jesu Christ en son paradis
Et la doulce vierge Marie,
Les anges en sa compaignie,
Sainct Pierre et saincte Cécille,
Saincte Agnès qui est bien habille;
Et voicy le roi de Hongrie,
Chevaliers en sa compaignie;
Son filz Martin est près de luy
Et le prince de là joste luy (4);
Cestuy qui est en cest arroy
Si est le messagier du roy.
Voyez cy prestre en leur chappelle

(1) *Remanere*, demeurer.
(2) Régnera.
(3) Régna.
(4) Jouxte, *juxta*, à côté.

d'importance et nous présumons qu'il consistait principalement en une exhortation à l'attention et au silence.

Les messagers quittent la scène ; aussitôt Lucifer « se commence a monstrér faisant cris et

---

Qui leur semble bonne et belle.
Icy est la maison du prince
Qui est seigneur de la province,
Ses chevaliers sont là dedans
Et grant partie de ses gens.
Sa est le comte de Millan ;
Sa femme o luy sans ahan,
La sœur sainct Martin la contesse ;
Et voyez son filz de grant noblesse,
Leurs chevaliers et leurs hérauls,
Et voyez en cest eschaffaulx
Le capitaine du dit conte,
Ses chevaliers sont bien du compte.
Voyez l'hermite en ce boys là
Qui sainct Martin batisera,
Et voicy le pauvre nud
Qui par Martin sera vestu.
Voici Marmoustier et l'abbé
Et son secretain en arroy.
Voici l'homme qui se pendra
Et sa femme qu'il occira.
Voicy ceulx qui seront d'acord
De quoy l'un d'eulx fera le mort.
Voicy Tours en cest estre icy,
L'archevesque y est aussi ;
L'archidiacre sans faillir
Est avec luy pour le servir.
Cy est le taillandier, sa fille
Et sa femme sans nulle guise ;
Et aussi voicy par deça
Cil que le vestement aura
Qui luy sera par trop petit.
Cestuy qui a cest autre habit
Est un mesel trestout pourry
Qui de Martin sera guary.
Le pape est là en ceste estre
Qui est de l'église le maistre,
Son messager est devant luy

hurlemens orribles. » Pendant que les autres démons demeurent invisibles dans leurs « secretz » Lucifer déclame la « *Ballade de sa puissance infernalle,* » où en vers incompréhensibles tout l'enfer mythologique est évoqué. « Le ténébreux Pluto (1), Mégère, Theziphon, Alétho (2), le fluvieux caronnyc Flégéto (3), l'ignifférant Cochito, Cerbérus vipèreux (4), Charon le navigueur (5), le Lhété,

---

Qui fait les messages pour luy.
Icy aussi est sainct Ambroyse
Et son cler povez veoir.
Voicy le clop (1) et l'aveugle;
Guaris seront veuillent ou non veuillent.
Diables sont en enfer là bas,
Lucifer et les sathanas.
Je vous supply tous humblement
Que vous teniez tout coyement
Chascun en droi soy en sa place;
Que Jesuchrist vous doint sa grâce.
Que si aulcune faulte oyez
Je vous pry que le pardonnez,
Car je croy que chascun fera
En droit soy du mieulx qu'il pourra;
Et nous faictes paix et silence :
Qui devra commencer cy commence.

(1) Pluton, roi des enfers.

(2) Les trois Furies : Mégère, déesse de la Dispute, Tiziphon, la vengeresse du crime, Alecton, l'ennemie du repos.

(3) Flégéton, fleuve des enfers qui roulait des torrents de flammes et environnait de toutes parts les méchants. Pluton était représenté assis sur un trône de soufre; à ses pieds Cerbère et les Harpies; des quatre angles du trône sortaient le Léthé, le Cocyte, l'Achéron et le Phlégéton.

(4) Cerbère, le chien à trois têtes qui gardait les enfers, était attaché avec des liens de serpents : de là, sans doute, l'épithète « vipèreux. »

(5) Charon, le nautonnier des enfers, passait au delà du Styx les âmes de ceux-là seulement qui avaient reçu la sépulture et qui lui payaient une obole. Aussi les anciens avaient-ils grand soin de mettre sous la langue du mort cette légère pièce de monnaie.

(1) Boiteux, clopin, clopant.

Mynos (1), Zurburbus, Rademento (2), Exion (3), tournant sa roue au paludin Trito (4), près du gouffre Stito, les Tartarins (5), le mont Gargare (6), Ismaro (7), la Cornualle Luciabelle, le tribulant Nepto (8), les Yriades (9), Clupisto, Dialetho, Cacus (10), le borgnoniste chenu décrepit roque Durdrulupus, Gritis son affin fraternel, Acheron (11), » aucun n'est oublié et une épithète imagée accompagne chacun de ces noms. Viennent ensuite les sept péchés capitaux (12). Il faudrait être bien sévère

---

(1) Minos, juge souverain des enfers.

(2) Radamante, juge des enfers.

(3) Ixion, fils de Jupiter attaché à une roue environnée de serpents et qui devait tourner sans relâche.

(4) Triton, lac de Béotie ; sur ses bords on avait élevé une statue à Minerve, d'où le nom de *Tritonia* dont fut surnommée cette déesse.

(5) Tartarins, habitants du Tartare. C'était l'endroit des enfers réservé aux scélérats, pour lesquels il n'y avait point de grâce à espérer.

(6) Le mont Gargare, sommet de l'Ida où Jupiter avait un temple.

(7) Ismarus, fils de Mars et de Thrace, donna son nom au mont Ismarus, en Thrace.

(8) Neptune, dieu de la mer et des tempêtes.

(9) Hydriades, sortes de nymphes.

(10) Cacus, fils de Vulcain, monstre d'une taille énorme qui vomissait des tourbillons de flammes. Il fut étranglé par Hercule.

(11) Achéron, fleuve de l'enfer.

(12) Voici, d'après le *Mystère de la Résurrection*, les démons qui personnifiaient les sept péchés capitaux :

Mammona, démon de la convoitise et de l'avarice ; — Hasmodeus, démon de la luxure ; — Belzébuth, démon de l'envie ; — Belphégor, démon de la gourmandise ; — Baalderich, démon de la colère ; — Baalin, démon de l'oisiveté ; — Astaroth, démon de l'orgueil. — On y ajoutait : Bérith, démon de l'inobédience ; Béhémoth, démon du désespoir.

Dans le mystère de *La Passion* on trouve les sept péchés capitaux peints en un dialogue de huit vers :

ORGUEIL.

Je suis en orgueil si haultain

pour reprocher à Andrieu de la Vigne d'avoir, comme ses devanciers et ses contemporains (1), fait intervenir ici la mythologie puisque Chateaubriand, dans les *Martyrs*, donne à l'enfer antique une large

---

ENVIE.

Que je ne veuil point qu'on me passe,

LUXURE.

Et suis si charnelle, et si vaine

PARESSE.

Qu'en oysiveté le temps passe ;

IRE.

D'autre part je tence et menace

GLOUTONNERIE.

Après que en viandes habonde;

AVARICE.

Et si mesjouys quant j'amasse
Les grandes richesses du monde.

(Frères Parfait, *Histoire du Théâtre Français*, t. I, p. 270).

(1) Ainsi en apprenant qu'Anne, femme de Joachim, est devenue enceinte, Achim et Melchy se réjouissent en ces termes :

MELCHY.

Les pastourelles chanteront,

ACHIM.

Pastoureaux getteront œullades,

MELCHY.

Les nymphes les escouteront,
Et les Driades danceront
Avec les gentes Oréades.

ACHIM.

Pan viendra faire ses gambades
Revenant des Champs Elysées;
Orphéus fera des sonnades,
Lors Mercure dira ballades,
Et chansons bien auctorisées.

MELCHY.

Bergères seront oppressées
Soudainement sous les pâtis, etc.

(*Le Mystère de la Passion. Histoire du Théâtre Français*, Frères Parfait, t. I, p. 97).

place. Convenons d'ailleurs que si les démons de Chateaubriand sont des anges déchus gardant encore dans leur langage solennel la distinction, l'élégance, le raffiné de leur céleste origine, les diables d'Andrieu de la Vigne sont de véritables sacripants :

Dans ce même mystère Judas désespéré s'écrie :

Lucifer, envoye sans demeure
Ton malin adhérent Sathan,
Et pour faire la chose seure,
L'orgueilleux chien Léviathan :
Belphégor aussy plain d'envie,
Cachodemon, Baal, Astaroth,
Belberith plein de gloutonie,
Zabulon, Hur et Begemoth,
Belial, Galast et Malost

. . . .

Les furies à vous je m'ingère,
Et conferme ma mauvaistié,
Thésiphone, Aletho, Megère ;
Juges de rigueurs infernales,
Radamente, Cacus, Minos,
Avec les Déesses fatales
Clotho, Lachesis, Atropos.
Amenez moy tous vos suppos,
Bryarrye, Chimère et Gourgonne,
Cyles, Centaure, Ydra, Cacos,
Stimphalide plein de vergongne.

. . . .

Plus mauldit soye que Tantalus,
Que les Belides, que Texion,
Que les Harpies, que Cysiphus,
Palamitus ou Yxion.
Plongez-moy dedens Acheron,
Dedens Styx, Letes ou Cochite,
Car pire suis que Gercheon,
Par ma trayson très mauldite.
J'appelle Pluto, Proserpine
Et le baveur (babillard) Ascalaphus,
Tesmoing de ma fraude vulpine
Et de mon très-énorme abus,
Par le conseil de Cerberus,
Chien d'Enfer hurlant à trois testes ;

d'une part un royaume de débauchés et de déclassés; de l'autre une taverne hantée par les plus odieux brigands.

Cette *ballade de champ royal* est trop originale, trop baroque pour que nous en privions le lecteur :

Au Zodiaque du ténébreux Pluto
Et Megera, Theziphon, Aletho,
Seurs furiennes mon povoir se provocque;
Au fluvieux Caronnyc Flegeto
Ignifferant et le vil Cochito,
Lymbes obscures, poinct je ne réciproque ;
Là Cerbérus, vipéreux, mes crins croque ;
Le navigueur Charon, aussi m'estoque
Dessoubz Lethes, lac dampnable, éternel ;
Puis vient Mynos qui à ses jours m'ynvoque,
Et Zurburbus sur ce poinct me convocque,
Prince infernal, deable sempiternel.

En la penthère de mon dur memento
Le chicaneur clergault Radamento
Par fathalités herbereux trop m'estocque,
Puis Exion au paludin Trito,
Sa roe ardant près du gouffre Stito,
Les Tartarins fault que souvant je choque,
Au mont Gargare de verbérable broque,
Et soubz Ismare par despit les coloque,
Leur dénotant mon povoir suppernel ;
La cornuable Luciabelle tocque,
Porte sur tous car je suis en ce stoque
Prince infernal, deable sempiternel.

Centiceps fera le surplus
Qui en a cent de laides bestes.

. . . .

Diables, diables venez avant,
Venez aider votre servant
Qui à haulte voix vous appelle.

Frères Parfait, *Histoire du Théâtre Français*, t. I, p. 381.

Soubz les ostelles du tribulant Nepto,
Les Ydriades avec Polupeto
Brouer mes sors font à la nyque noque;
Je patibule le gueux Clupisto
Aux rouges fourches du noir Dyaletho
Par Cacus, quy en ce ne se mocque,
Le borgnonyste chanu, décrépit, roque
Durdrilupus me fait enterver loque
Avec Gritus mon affin fraternel;
Puis Achiron mon estat fanfreloque,
Car en ce crot sans per on me revoque
Prince infernal, deable sempiternel.

PRINCE.

Orgueil, Envie contre Avarice bloque,
Ire, Paresse à Luxure je troque,
De Glotonnye suis le chef paternel,
Du Créateur ne donne une freloque,
Pour ce que suis au pullulant tristoque,
Prince infernal, deable sempiternel.

C'est en vain que le roi des Enfers « crie et tempeste, » nul ne bouge; de là nouvelles imprécations. Enfin les diables, « loups garous et lutins, corps fantastiques, espris serpentins » font irruption sur le théâtre « avec feu et foudre orribles, crians et braillans comme il appartient. » Satan, Bérith et Burgibus débitent en quarante vers se terminant tous par un *c* une seconde *ballade de champ royal* qui ne le cède en rien, pour le burlesque, à la première :

SATHAN.

Prodigue infect portant d'enfer le froc,
Corps innoque de tous venins broc,
Que te fault-il, lupardin appostac,
Puys infernal, dampné, gouffrineux roc,
Deable d'enfer que vault ton villain croc?
Quant ton parler ne prisons ung patac,
Tu vas hurlant cryant patic patac,

Que malle bosse, malle poisons maultac (?)
Et malle grayne te puisse prandre au bric,
Ort, vil, villain, puant coquodrillac,
Loux rabissant pour lequel je dys gnac,
Que te fault-il, paillart, puant aspic ?
La malle mort, soit de taille ou d'estoc,
Te puisse bref serrer le palletoc,
Briqueboiller et broiller en ung lac.
Le feu d'enffer te présente le choc,
Pour te brusler soit en tache ou en bloc,
Et boursouffler au charonnyeux bac,
Ou t'emporter soit d'aboc ou d'abac,
Au paludin sulphureux bulcibac.
Desesperé, superbe porc espic,
Sot plus doubteux que bosse en entrac,
Je viens le cours vers toy faisant tric trac,
Que te fault-il, paillart, puant aspic ?

BURGIBUS.

Gresle, tempeste en faisant tic tac tac,
Te puisse prandre d'abac aussi d'aboc,
Prince portant de tous tourmens le sac,
Orrible monstre, loubineux sennedoc,
Dragon pugnais, ort, bazelique coc,
Pour quoy bray-tu ? j'aporte mon bissac.
Vecy Berith, le seigneur de boussac,
Et Astaroth quy va disant sic, sac,
Courans, brouans plustot qu'on ne dit pic,
Soubz ton obscur trémébundeux tillac,
Affin qu'enfer ne s'en voise à basac,
Que te fault-il, paillart, puant aspic?

BERITH.

Prince dampné, scrupuleux coac,
Germe mauldit, corps d'infernal eschac,
Insaciable cornu, tigre estopic,
Bec jaulne infect, téméraire ypodrac,
Fol enraigé, qu'as-tu mengé? poac! poac!
Que te fault-il, paillart, puant aspic ?

Il importe de constater que Me Andrieu de la Vigne n'a pas, pour la versification du mystère,

obéi seulement à sa fantaisie ou à sa commodité. Suivant en cela le goût de son temps, il a eu recours, comme nous le verrons, à toutes les subtilités de versification en honneur au XVe siècle. En effet, à cette époque, la manière de procéder s'était depuis longtemps profondément modifiée. Comme si la complication dans les combinaisons de la rime avait dû dissimuler la pauvreté des idées, les poètes s'évertuaient alors à trouver une multitude d'arrangements bizarres et puérils; vaincre des difficultés amoncelées à plaisir, tel était le but et le désir des versificateurs les plus en renom. *L'art de dictier et fere chançons, balades, virelais et rondeaux* d'Eustache Deschamps (1392) et *L'art de la science de rhétorique pour faire rigmes et ballades*, d'Henry de Croy, peuvent nous en donner une idée. Andrieu de la Vigne, dans son mystère, nous fournit un et quelquefois plusieurs spécimens des modes de poésie usités. Dès le début nous rencontrons ce qu'on appelait « ballade de chant royal. » Aux matières qui comportaient une certaine gravité était réservé le « chant royal, » l'ode du moyen âge et qu'Andrieu de la Vigne emploie ici par façon bouffonne. Ce genre de poésie tirait son nom de ce que le sujet était donné par celui qui, l'année précédente, avait remporté le prix dans les concours ouverts par les sociétés littéraires, *puys, jeux sous l'ormel*, ou *chambres de rhétorique*. Il prenait le titre de « roi » ou de « prince » et c'est à lui que s'adressait le mot prince qui commence toujours ce que l'on appelait l'*envoi*.

Le chant royal se composait de cinq strophes de

onze vers chacune et d'un « envoi » ou demi-strophe de cinq ou sept vers. Les rimes de la première strophe sont reproduites dans les suivantes et dans l' « envoi, » dans le même ordre et pendant tout le poème. Le vers terminal de la première strophe doit revenir comme un refrain, ou kyrielle, à la fin de toutes les autres. En indiquant par une lettre chacune des rimes, il est facile d'en résumer ainsi la disposition régulière : aab, aab, bbc, bbc, qui se reproduit dans chaque strophe et dans l' « envoi. »

La « ballade » différait un peu du « chant royal, » car elle comportait seulement trois strophes de douze vers et un « envoi » de six vers ; nous venons d'en voir deux exemples et nous aurons l'occasion d'en signaler d'autres.

Revenons au mystère.

Lucifer expédie sa satanée sequelle

> Partout le monde en villes et en cours,
> En monastères et en religions,

et commande qu'on lui amène :

> De toutes âmes cent mille légions.

Satan se montre enchanté de ce « grant conseil ; » tous promettent de rivaliser de zèle et de remplir dignement la mission qui leur est confiée.

Ici se fait une « pause de tourmens, cris et hurlemens terribles en enffer, puis jouent trompetes et clerons. »

Pour apprécier cette scène, n'oublions pas que les auteurs du xve siècle jugeaient nécessaire de mettre dans la bouche de leurs personnages le

langage que le peuple leur supposait (1). Les damnés, nous l'avons dit plus haut, ne devaient avoir sur les lèvres que blasphèmes, malédictions et tout ce que le vocabulaire populaire renfermait de plus abject et de plus ordurier. Pour certains acteurs Andrieu de la Vigne se crut même obligé de fabriquer une langue imaginaire et composée à plaisir de mots dépourvus de sens.

Ce début dut produire grand effet sur l'auditoire, grossier pour la plupart, qui se pressait autour des échafauds. Mettons, du reste, toute pruderie littéraire de côté et disons-nous, avec les frères Parfait, que « par une idée qui est particulière aux auteurs de cette époque, les injures les plus atroces sont des compliments pour les diables. Lucifer ne donne à ses sujets que des qualifications insultantes et les diables, en lui obéissant, lui répondent sur le même ton (2). » Prenons-en bravement notre parti; nous en verrons bien d'autres (3) !

---

(1) Une scène analogue, peut-être moins licencieuse, se lit dans le *Mystère de la Conception, Passion et Résurrection de N. S. J. C.*, analysé dans l'*Histoire du Théâtre Français* des Frères Parfait, t. I, p. 77 et suivantes.

(2) Bien plus, les mauvais traitements sont un témoignage de vénération ; ainsi les démons battent Lucifer après lui avoir fait la révérence.

> Allon, tous d'un randour
> Et couron tous d'une aleure
> Par réverance et honnour,
> Courre sus a noctre Seigneur

(Adonc les diables queurent sur Lucifer et le batent). — *Mystère de Bien-Advisé.*

Comparez cette scène avec un passage analogue du *Mystère de la Passion.* — *Histoire du Théâtre Français.* Frères Parfait, t. I, p. 79, 112.

(3) De nos jours le diable garde encore ses droits au théâtre; témoin le prologue d'une féerie moderne de MM. Dennery et Clairville, *Les*

La diablerie rentrée dans ses « secretz, » ou plus simplement, les acteurs retournés à leurs gradins, le *père saint Martin*, la *mère saint Martin*, avec leurs « escuyers et damoiselles » s'avancent sur le théâtre.

Saint Martin naquit en l'an 316, à Sabarie, de parents païens qui occupaient un certain rang : *parentibus secondum seculi dignitatem non infimis, gentilibus tamen*, dit Sulpice Sévère. — Son père, tribun militaire, fonction à peu près équivalente à celle d'un colonel de nos armées, lorsqu'il devint vétéran, reçut un bénéfice et se retira à Ticinum (Pavie) ; mais en échange de cette libéralité, il devait son fils à l'empereur, et saint Martin dut prendre rang parmi les soldats. Ses goûts, une vocation déjà manifeste, des mœurs pures, des habitudes pacifiques le rendaient peu apte à la vie des camps. Qu'importe au *père saint Martin !*

Je veulx qu'il soit rotyer et rustre d'armes,
Armes portant pour décorer ses armes ;
Armer le vueil ains qu'il soit peu de temps.
Temps est qu'il soit désormais aux vacarmes,
Carmes, moynes, pour ses rudes alarmes,
Larmoyer face, à cela je prétends ;
Tendre le vueil à noyse et à contens
Tant qu'il ait fait plusieurs gens mal contens,
Tant qu'il est en la fleur de jeunesse.
Jeune qui vit entre les esbattants,

---

sept châteaux du diable, jouée le 9 août 1844 et reprise en novembre 1876. Ce prologue est intitulé le *boudoir de Satan*. L'art de la machinerie et de la décoration y fait merveille, et cependant nous préférons l'Enfer du bon vieux temps à ces réminiscences plus ridicules que burlesques.

Batant, frappant, peut hanter combattans,
Bataillant fort tant qu'il soit en viellesse (1).

La *mère saint Martin* rêve aussi de gloire et de batailles pour son fils; mais elle entrevoit à regret qu'il songe à déserter le culte de ses aïeux; il hésite encore cependant et ne refuse pas de se laisser démontrer « de Mahon la grant prohémynence. »

Car jeune fol qui follement prospère,
Par ignorance le mal d'autrui compère.

Pour l'éblouir et le convaincre le *père saint Martin* se complaît à vanter les dieux dont il possède les statues qui valent mieulx de deux cents mille *mars :* « Mahon à la barbe velue, » Apollon, Mars, Jupiter, Saturne,

De par lequel l'essence dyuturne
Prend son régyme au zodiaque bas.

---

(1) Dans cette tirade les rimes sont *fratrisées*, *fraternisées*, *conjuguées* ou *annexées*, c'est-à-dire que le dernier mot du vers est répété en tout ou en partie au commencement du vers suivant, soit par équivoque, soit de toute autre manière. On verra plus loin Andrieu de la Vigne reproduire ce système de versification, notamment dans une ballade débitée par un brigand qui va être décapité.

On en trouve des exemples dans Marot :

Metz voile au vent, single vers nous, Charon,
Car on t'attend : et quand seras en tente
Tant et plus bois bonum vinum charum....

Et ailleurs :

Dieu gard' ma maitresse et régente
Gente de corps et de façon;
Son cœur tient le mien dans sa tente
Tant et plus d'un ardent frisson.

C'était une sorte d'*anadiplose*, nom donné par les grammairiens à la répétition du mot final d'un vers au commencement du vers suivant.

Il aperçoit de loin le jeune Teligny,
Teligny dont l'amour a mérité sa fille (Voltaire).

Burton qui fait l'influence nocturne,
Et Vonaldach qui les gens infortune
N'en est pas loing, aussi est Marglobas,
Triton après qui mect fin ès débats.

Sans compter des déesses et des princesses

Qui ont en main la lune et les comectes,
Le régyme de toutes les planètes,
Et des estoilles les estincelles nectes,
Les douze signes et les quatre élémens
Qui causer font nèges, gresles, tempestes,
Pluyes et vens aux jours ouvriers et festes
Selon leur cours et divers mouvemens.

Malgré cet étalage et les exhortations de sa mère, saint Martin résiste (1) ; du moins il demande à réfléchir. Transporté d'une contrée païenne dans ce pays de l'Italie où florissait déjà le christianisme, le vrai dieu l'attirait; aussi, nous dit l'histoire, échappait-il souvent à la surveillance de ses parents pour courir à l'église et s'entretenir avec les fidèles. Il n'avait encore que dix ans et déjà il souhaitait d'être compté au nombre des catéchumènes. Sa réception fait l'objet de la scène suivante qui se passait sur un autre échafaud, « en un lieu faict en manière d'église, » où deux chapelains se préparent à célébrer le service divin. On sonne la messe pendant que saint Martin demande au ciel la foi qui bientôt deviendra son guide :

Veille moy (2) à bon port mener,
Dieu rédempteur de tout le monde,

(1) Ici se trouve un dialogue composé de quatre tercets en vers de cinq pieds. Jusque-là le poète avait employé le décasyllabique. La scène des chapelains qui suit est en octosyllabiques.

(2) L'hiatus est très fréquent dans tout le drame.

Et congnoissance me donner
De ta grant bonté pure et munde ;
Hellas ! mon âme est trop immunde,
Congneu mon incrédulité,
Pour ce qu'en mon cueur poinct n'abonde
L'effet de ta divinité ;
Mais s'il plaist à ta majesté
Et à ta digne providence,
Tu me donras par charité
De ta loye vraye congnoissance.

Saint Martin aborde un des chapelains, le salue humblement et sollicite ses enseignements. Celui-ci lui expose en ces termes le dogme du christianisme :

Il est seul Dieu vray créateur
Qui à son gré fait et reffait,
Et qui est du monde inventeur ;
C'est nostre benoist rédempteur,
Nostre seigneur et nostre maistre.
C'est le singulier protecteur
De tout ce bas centre terrestre ;
Pour nous a volu en terre estre
Par l'offense que fit jadis
Adam au paradis terrestre.
Mon fils, nocte ce que je dis
Et à comprendre ne desdis,
Qu'en une vierge necte et pure
Il descendit de paradis,
Et fut faict homme sans ordure
Pour réparer la grant laidure
De l'offence dessus prédicte
Où là bas humayne nature
A jamais estoit interdicte.
Apprès, une cepte mauldicte,
Juyfs en ce poinct appellez,
Par leur iniquité mal duycte,
Furent tant de biens repellez (1),

(1) Repoussés, *repellere*.

Et en cruaulté compillez (1)
Que brief le cas bien entendu,
Au mont des chauves et pelez (2)
Par eux fut en la croix pendu.
Quant il eult son esprit rendu
Entre les mains de Dieu son père,
Adam et tout le résidu
Fut hors de ténèbre et misère;
Et puis s'en retourna arrière
Au sépulcre où l'en le bouta,
Où tantost par bonne manière
Divinement ressuscita.
Sa mère et aultres visita,
Et le jour de l'Ascencion
Es tres glorieulx cieulx monta
Pour en prendre possession ;
Puis voyant humble affection
De ses appostres somme toute,
Vint par grande admiration
Entr'eulx, le jour de Pentechoste.
Pour ce, mon cher filz, quoy qu'il coste,
Retiens ces beaux diz gracieux,
Que moult saigement tu escoute
Pour avoir la gloire des cieulx.

SAINCT MARTIN.

O rédempteur très precieux,
O doulceur incompréhensible,
De qui ces biens solacieux
Racompter est trop impossible,
Faiz mon povre esprit si sensible,
Que ta loy je puisse comprendre,
Et je feray tout le possible
De la retenir et apprendre.
Puisque mort tu as volu prendre,
Pour moy et les aultres pécheurs,
Je veulx desormais entreprendre
De fréquenter tes bons prescheurs.

---

(1) *Compilatio*, cabale, conjuration.
(2) Le calvaire, *calvus mons*.

Et ceulx qui sont espancheurs
De ta parolle pure et necte,
Me prandront comme les pescheurs
Font le poisson à la lignecte.

Saint Martin, touché de la grâce, jure de renoncer à l'idolâtrie; le chapelain lui recommande de n'abandonner ce projet « pour Guillaume ne pour Gaultier » et de ne pas se laisser « embrocarder. »

Andrieu de la Vigne a suivi la tradition de Sulpice Sévère (1) et nous constaterons maintes fois qu'il s'en est inspiré complètement; mais tout en respectant la tradition historique il sait faire parler et agir ses acteurs avec une certaine verve et quelque vérité. Les détails ne manquent pas pour lui permettre de poser immédiatement ses personnages. D'une part ces parents, bouffis d'orgueil, pleins de leurs richesses et de leur puissance, fiers de leur crédit auprès du souverain qui fera de leur fils un homme important; d'autre part saint Martin hum-

(1) L'auteur du *Mystère de Saint-Martin* représenté à Chartres, s'en affranchit, au contraire. Pour lui saint Martin, fils du roi de Hongrie, a dix ans et déjà il est chevalier. Son père ne songe qu'à le faire instruire dans l'art de gouverner car il est appelé à lui succéder. Le prince « d'Acherance » chargé de le « doctriner » l'emmène dans son château où l'on mène joyeuse vie, pour delà le conduire auprès de la sœur de saint Martin qui réside à Milan, en Lombardie. Ils montent à cheval et une *pause de ménétriers* se fait pendant qu'ils sont censés accomplir ce voyage. La « Comtesse, » sœur de saint Martin, lui souhaite la bienvenue et demande des nouvelles du roi.

Et pour Dieu dictes moy comment
Se porte votre père et le mien,
Le roy de Hongrie ancien
Et tout l'estat royal aussi.

« Tout est sain, » répond Martin; puis on se prépare à « haultement boire et manger. »

ble, soumis à la volonté paternelle, mais décidé déjà, grâce à l'inspiration divine, à renier les erreurs païennes pour embrasser le christianime. De la Vigne n'oublie pas non plus le but religieux et la pensée d'édification qui ont motivé son œuvre; ce *credo* dans la bouche du prêtre est là comme un heureux contraste avec les absurdes croyances des idolâtres au milieu desquels vivait saint Martin. On peut reprocher à l'auteur quelque complaisance à étaler sa science mythologique ; mais l'érudition était de mode et il subissait l'influence de son époque singulièrement pédante.

Saint Martin fut soldat. Andrieu de la Vigne va nous montrer dans quelles circonstances il dut s'enrôler. Il transporte le spectateur devant « Julien César » qui tient conseil et songe à augmenter son armée en vue d'une expédition lointaine.

Quel est ce « Julien César » dont parle aussi Sulpice Sevère? Saint Martin avait alors quinze ans (1); étant né en 316, c'était en 331, par conséquent sous le règne de Constantin. A cette date les Sarmates inquiétés par les Goths réclamèrent le secours de l'empereur qui, pour se créer une armée de réserve et remplacer ceux qui allaient être envoyés à l'ennemi, convoqua par un rescrit les fils des vétérans. A seize ans ils entrèrent dans la milice; mais, sur l'ordre de son père, saint Martin devança l'appel. Il ne combattit pas d'abord

(1) Ipse armatam militiam in adolescentia secutus, inter alas sub rege Constantino, deinde sub Juliano Cesare militavit.... — Cum esset annorum quindecim.

parce que la guerre redoutée se termina, dans le mois même, par une victoire décisive remportée par les Romains (1).

La paix faite, Constantin s'occupa de renforcer la ligne de défense de ses frontières du Rhin, afin de tenir en respect les tribus germaniques qui le menaçaient. C'est ainsi que Martin vint à Amiens où nous le trouverons tout à l'heure.

Malgré les dates et l'histoire, Andrieu de la Vigne nous montre Julien César réclamant le service des vétérans. Pour lui, Constantin n'était déjà plus (2).

Ce Julien César, d'après Sulpice Sevère et Andrieu de la Vigne, serait Constant, second fils de Constantin, qu'on appelait aussi du nom de Jules (3). Nous inclinons à croire que l'auteur, trompé par le texte de Sulpice Sevère, a voulu représenter l'empereur Julien, car il s'apprête à supprimer

La turpitude babilonique.

---

(1) Saint Martin n'était que *scholaris*, enrôlé dans un corps de cavalerie (*alas*) ; il ne prit du service actif (*militavit*) que quatre ans après, quand il fut devenu cavalier en titre.

(2) Constantin mourut en 338 laissant pour lui succéder : en Gaule, Constantin II ; en Orient, Constance ; en Italie, Constant. Ce dernier repoussa son frère, Constantin II le jeune, qui voulut s'emparer de ses États et périt dans une embuscade près d'Aquilée, en 340. La Gaule tomba donc au pouvoir de Constant qui y commanda de 340 à 350, époque à laquelle il fut détrôné et tué par Magnence, à Helena.

(3) Il ne saurait, en effet, être question de Justin l'apostat, qui gouverna les Gaules avec le titre de César en 355 et ne fut empereur qu'en 361. A cette date, saint Martin avait certainement reçu son congé. M. Lecoy de la Marche (*Histoire de saint Martin*) pense que le texte de Sulpice Sévère a été altéré et qu'au lieu de *Juliano Cesare* il faut lire *Juliano Constante*.



Or Julien, après avoir battu les Perses et traversé en vainqueur l'Arménie et la Mésopotamie, s'avança jusqu'à l'Assyrie ; mais, obligé de se retirer, il fut blessé mortellement et mourut en juin 363.

Quoi qu'il en soit, Andrieu de la Vigne donne à son personnage une singulière physionomie :

Je suis, sans pique, Julles Cesar unique,
Très autentique empereur pacificque,
Chief princiffique par œuvre déifique
De Rommanique terrestre récitude ;
Se je m'aplique à venger la réplique
Que l'on m'explique tel que vous desclique
N'aige pas droit d'y mectre mon estude (1).

L'empereur veut rassembler une armée de gentilshommes et de chevaliers ; mais auparavant ses courtisans sont consultés. Le *prince d'Antioche*, qui, le premier, renchérit sur les éloges que Julien vient de se décerner, l'entretient des moyens de défense qu'offre l'empire et (anachronisme que nous retrouverons souvent) de ses

Artilleries, faulcons, grosses bombardes (2).

---

(1) Dans tout ce passage la rime est bâtelée, c'est-à-dire que la finale du vers se répète à la césure du vers suivant. Dans l'œuvre d'Andrieu de la Vigne, comme dans celles des trouvères, on rencontre généralement la césure au quatrième pied pour les décasyllabiques. Les ballades à rimes bâtelées étaient fort appréciées ; cependant il y avait mieux ; on en composait d'autres appelées rétrogrades qui pouvaient se lire indifféremment, tout en présentant un sens complet, soit du commencement à la fin, soit de la fin au commencement. Eustache Deschamps en fit une, à la fois, équivoque, rétrograde et léonine avec rimes annexées ou fratrisées. Jehan Méchinot écrivit même un huitain pouvant se lire de trente-huit manières. Au temps de Thomas Sibilet les ballades rétrogrades étaient passées de mode pour ceux qui avaient le « nez mouché; » Andrieu de la Vigne était de ceux-là, aussi n'en donne-t-il pas.

(2) Dans le *Mystère du vieil testament*, Nabuchodonosor ordonne

Il peut appeler ses hommes d'armes, ses « mignons somptueux, » personne ne refusera son concours.

Le *comte de Lisledes,* prenant à son tour la parole, conseille de ne pas appeler les vétérans

Les chevaliers à barbe grise,

mais de convoquer leurs fils, qui les remplaceront avantageusement. C'est aussi l'avis de l'empereur qui fait aussitôt publier ses ordres par un trompette :

Trompete, va legièrement
Partout publier cest affaire,
Et dis par cueur ton mandement
Comme tu sces qu'il est de faire.

« L'empereur et sa sequelle s'en retourne à sa loge, et le père saint Martin avec ses gens vient sur le parc. »

Pendant ce temps le « trompete, » pour se donner du cœur boit largement, « deslache son pourpoint, » boit de rechef, tousse, racle, sonne par trois fois et annonce le rescrit de l'empereur. En l'entendant, le père de saint Martin rend grâce à ses dieux favoris :

Mahon et Jupiter en somme
Soit loué de ce que nous somme.
Brief jamais ne fus plus joyeux.
La raison viellesse m'assomme
Et mon povre corps se consomme
Pour ce que je suis jà fort vieulx.

à Holopherne de marcher avec son maréchal et le grand maître de l'artillerie; Dioclétien dans le *Mystère de Saint-Cristophe* (1530) fait avancer son artillerie.

Le chief me tramble, puis les yeulx
Sont ung peu suspects de la veue;
Mais je mercye les haults dieux
Qui ont ma foiblesse préveue
Et à icelle bien pourveue
Par le cry que j'ay entendu.
De la nouvelle survenue,
Mahon, mercy te soit rendu,
Il ne me chault du résidu
Si guerre est de moy consommée,
Car mon filz qui est jeune et dru,
Pour moy fréquentera l'armée.
. . . .
Plus cruel sera c'un lyon
Et plus fier que poisson en nasse
Pour despendre escu et lyon,
Car par nature le chien trace.

Survient saint Martin; sa mise simple, son attitude réservée, son air timide déplaisent même à sa mère; mais, pense le vieux tribun, jeunesse passera :

Jeunesse encore le gouverne,
Mais bien le verrez aultrement
Si le Dieu Mars ung peu l'yverne;
Il ne suyt bourdeau ne taverne,
Commant seroit il cault et fin?
Mais qu'il ait passé la poterne
D'amours il fera belle fin.

Pour « endoctriner » son fils, et « démonstrer sa grant béguinolence » le soudard lui conte sa vie : en toute modestie il a toujours été sans reproche et sans peur, dévoué au souverain, vaillant guerrier; enfin, ses services l'ont fait nommer gouverneur de Pavie. Il vante ses vertus dont l'histoire gardera le souvenir.

Car pour mémoire aulcun les a transcriptes
En librairie X volumes soubcrites.

Aussi l'empereur fera-t-il son fils chevalier. Saint Martin inébranlable répond que les honneurs d'ici-bas fuient comme le vent, que

Gloyre mondayne joue de passe passe,

et que la mort emporte tout. Mais, enfin, que veux-tu faire? s'écrie le père impatienté.

N'as-tu vouloir de gauldir sur l'erbecte ;
Tu n'as en toy d'espoir ne c'une beste.

SAINCT MARTIN.

Tel aujourdhuy s'esjoyst de la feste
Qui, puis après petitement s'en loue,
Et tel son bruyt aujourdhuy magnifeste
A qui demain mort baille sur la joue.
Fortune apprès du demourant se joue
Ne plus ne moins c'un chat d'une souris,
L'un mect au bas l'aultre au hault de la roue,
L'un meurt en dueil et l'aultre vit soubz ris.

Ces vers ne manquent pas de beauté; ceux qui suivent nous donnent des détails intéressants sur les mœurs et les costumes de l'époque :

LE PÈRE SAINCT MARTIN.

Se tu vouloye tu seroye en beau poinct
Et à plaisance devant tous gauldiroye;
Tu porteroye robe, chaulse, pourpoinct
De cramoisy, de veloux et de soye;
Chesne dorée pour dessoubz la saulsoye (1)
Entretenir et gouverner les dames,
Et se ton bien acquérir n'y pensoye
Tu hanteroye les gentilshommes d'armes (2).

Malgré les répugnances de saint Martin pour le métier des armes, son père invite les écuyers à

(1) Saulée, à l'ombre des saules.
(2) Les élisions que l'on rencontre dans ces vers et fréquemment dans ce drame étaient déjà condamnées par les rhétoriciens.

« s'habiller de cérémonie » et à l'accompagner auprès de l'empereur. Le « premier escuyer » n'est point en peine de se couvrir de « riche orphaverie; » il possède des joyaux et des bagues, des « plumaulx, » des baudriers et des dagues, un beau pourpoint, une cape « bigarrée » aux longues et « vagues » manches et une « chaulce en tryumphe barrée. » — Le second écuyer se flatte d'avoir « bource bien serrée; » il ne s'embarquera pas sans biscuit, ni « de quoy grant chière faire. »

Quant à saint Martin, la pensée de devenir chevalier ne le séduit guère; « qu'on l'assomme » il ne veut céder, car, dit-il,

Ce degré je ne prise un festu (1).

On a beau le traiter de « pertinax » et de « testu, » rien ne peut vaincre sa résolution; les écuyers eux-mêmes pensent qu'il est inutile d'insister :

Qui sans son hoste souvant conte et rabat
De son propos, maintes fois est desdit.

« Veuille ou non veuille, » il partira, s'écrie le père saint Martin. Aussitôt les « escuyers prennent sainct Martin comme par force et l'emmènent, et la mère sainct Martin s'en retourne avec ses damoiselles. »

---

(1) Ce dicton se retrouve fréquemment dans les mystères; ainsi Ignace répond à l'empereur Trajan qui veut le faire mourir :

Vos menaces, empereur, ne valent pas un fétu.

Miracle de Saint-Ignace. Monmerqué et F. Michel, *Le Théâtre français au moyen âge*.

Saint Martin se résigne :

... ou force survient
On dit souvent que droict n'a poinct de lieu.

On dirait aujourd'hui : la force prime le droit.

Cette scène est bien traitée ; le dialogue est vif et varié ; les sentences ou dictons populaires qu'elle renferme lui donnent de la vérité, et l'auteur y peint heureusement les mœurs de l'époque et les habitudes de ces guerriers qui partaient en guerre richement vêtus et encombraient l'armée de leurs trésors. Ils allaient au combat comme à une fête et se flattaient de rencontrer, au milieu des hasards de la victoire, le plaisir en même temps que la gloire.

Une « pause » de ménétriers marque un changement dans l'action et indique un nouveau *tableau*. Nous arrivons « à la demeurance de l'empereur. » Après des salutations fort civiles, par Mahon et par Jupiter, par Saturne et par Mars, saint Martin est présenté à Julien César. Il a dix-huit ans ; il est « jeune, vif, vert, puissant et vigoureux, fier, fort, fringant et adventureux, » par conséquent digne de chevalerie. En faveur des services de son père, l'empereur daigne lui conférer cet ordre, et saint Martin, après avoir promis de défendre la vertu et l'honneur, est armé chevalier. Julien lui donne la « colée » en présence de tous ; il tient à la main une « moult belle épée toute nue » dont il lui frappe le dos (plus de deux et demy) puis il lui recommande de garder « les droits de Romme » et les siens, enfin « d'être courtois. »

Saint Martin reçoit le « harnoys, puis ils luy baillent le corps de la moars (?), ses bracelets et ung chapp (?), ung bonnet avec des plumes, puis après l'empereur luy baille une espée et une chesne d'or. » Le nouveau chevalier jure « de maintenir toujours chevalerie, » reçoit les félicitations de l'assemblée et chacun songe à se retirer.

Cette cérémonie du moyen âge est évidemment un anachronisme ; mais De la Vigne n'a pas hésité à le commettre. Faire assister son auditoire à l'une des solennités les plus imposantes de son siècle, montrer au peuple tout le cérémonial accoutumé en pareil cas, c'était habile et nous pardonnerons à l'auteur d'avoir élevé son héros à la chevalerie bien avant qu'elle fût instituée.

Saint Martin revient à la maison paternelle où sa mère l'attend avec impatience :

En son harnoys gayement il tracasse ;

mais il ne dit « ne oy ne nenny » et son obéissance n'est pas sans réserve.

Le *prince de Villeboreau* brûle d'une bien autre ardeur. En exécution du rescrit impérial, il s'empresse de « faire ses harnoys curer. » Le *comte de Caruelles* gémissait de ne pas guerroyer :

Au grenyer aux noix sont nos lances
Et perches font nos javelines ;
Nos grans sallades d'excellences
Servent à pondre les gelines.

Quant au *marquis d'Ostrie*, il lui en coûtait fort de voir ses « cervelières capelines » rouillées, ses cuirasses « barboillées » et ses armes délaissées depuis longtemps.

Tous les trois s'équipent et montent à cheval ; l'un met son pourpoint, ses bracelets, sa brigandine et son armet, l'autre coiffe sa salade « bien godine, » saisit sa hache et ceint son épée ; ils s'en iront gaiement « gauldir avec la bergière »

Au buisson d'ombrage couvert.

Ils emmèneront saint Martin qui « a d'argent un picotin » et ne peut rester

En la maison ainsi comme une vache.

Malheureusement, et, chose triste à dire, le nouveau chevalier aime la guerre

Ne plus ne moins que ferait un bergier.
. . . .
Il n'a de cueur non plus c'un viel oison.
Quelque chose que luy puisse promectre
Toujours barbote ne scay quel oroison,
Sans que l'en puisse aulcunement desmectre.

Sur l'ordre du père, il partira cependant avec ces joyeux guerriers,

Le frein aux dens et sur le col la bride.

La mère saint Martin s'attendrit un instant :

De mes deux yeulx me fault faire fontayne,

s'écrie-t-elle en fondant en larmes ; mais le tribun coupe court aux angoisses de la séparation par quelques avis non seulement sur les devoirs du soldat, mais encore sur les obligations imposées à tout galant chevalier :

Ung jeune cueur estre doibt amoureux,
Car par amours jeune enffant s'abillite (1)

---

(1) *Habilitare*, rendre propre à quelque chose.

En dances, lustes et saulx adventureux
Et d'estre rustre en tous temps se délicte (1);
Par cest endroict l'engin se débillite
Et prend ung ply que jamais ne luy fault;
Le cueur de ruse et le corps s'agillite;
Pour ce, ces mots oublier ne vous fault.

On amène un cheval que le père donne à son fils; c'est un cheval de prix,

Car il vaut d'or quasi autant qu'il poise.

On apporte des joyaulx et

Pour mener vie gorgiase et galloise,

de l'or et de l'argent, un manteau qui le gardera « de la pluye et du vent; » enfin Francequin, serviteur dévoué, l'accompagnera à l'armée.

Au dernier moment, le vieux soldat finit par s'émouvoir : « le partement me fait un petit mal, » murmure-t-il, pendant que la mère, dont le cœur « n'est pas bien à son aise, » embrasse tendrement son fils. Les princes s'éloignent gaiement, saint Martin les suit à distance et la tête basse. Ils se rendent à Amiens (nous avons dit pourquoi) et rencontrent le pauvre de la légende : « cy doibt avoir une ville nommée Amyens et à la porte d'icelle se doit tenir le povre tout nu. » En les voyant approcher, le malheureux « plein de mendicité » se répand en lamentations; c'est en vain; « ils doibvent passer tous trois sans tenir conte de luy et puis quant sainct Martin vient » le pauvre implore de quoi couvrir « sa povre humanité. » Saint Martin partage son manteau d'un coup d'épée et en

(1) Déliter — la pierre se délite, tombe en poussière.

jette la moitié sur les épaules du mendiant transi de froid. De loin, le *marquis* et ses compagnons le regardent faire et ne lui épargnent pas les épigrammes. Le pauvre supplie Dieu de rendre à Martin son aumône en Paradis et s'en va joyeux.

Ce trait de charité, le plus connu des épisodes de la vie de l'apôtre des Gaules, celui qui l'a, pour ainsi dire, personnifié, celui dont les peintres, les statuaires et les verriers les plus fameux ont consacré le souvenir en le reproduisant partout dans leurs œuvres, ne nous paraît pas avoir inspiré à Andrieu de la Vigne une page telle qu'on pouvait l'attendre. Il se complaît davantage aux détails familiers de son œuvre, les jugeant plus capables d'impressionner ou d'égayer ses auditeurs. Témoin ce qui va suivre.

Saint Martin s'arrête devant une hôtellerie; Francequin, son serviteur, s'adresse à l'hôte :

Pour ennuyt (1) en ceste maison
Mon hoste trouvez la choison
De bien loger monsieur mon maistre,
Et que nous ayons à foison
Du fain pour noz chevaulx repaistre.

L'OSTE SAINCT MARTIN.

Bien venu soyez en cest estre,
Chevalier de noble facon,
Pas ne serez mys à senestre,
Car j'auray de vous cuysancon.

(Saint Martin descend de cheval.)

Vien ça ! vien ! où est ce garson ?
Mayne ces chevaulx en l'estable
Puis apprès, par bonne facon
Pence d'aller mectre la table.

---

(1) Aujourd'hui.

HANNEQUIN LE VALET.

A iceulx seray bien traictable,
De cela ne vous souciez ;
Avayne et fain ay proffitable,
Du surplus finance faciez,
Et si aultrement penciez,

(Il luy montre de l'avayne dans ung crible.)

Je veulx bien que vous congnoissiez
Que ce n'est pas grain à jumens ;
Tenez, regardez se je mens.

SAINCT MARTIN.

Ostez moy ces habillemens
Et ses armeures que je porte,
Ses houseaux, ces accoustremens,
De plus les porter me depporte.

(Francequin le désarme, deshouze et mect à poinct.)

L'OSTE.

Vous plaist-il que je vous apporte
Présentement votre souper ?
Ou que là bas je me transporte
Sa (1) rien vous volez occuper ?

FRANCEQUIN.

Quelle heure avons oy frapper ?

L'OSTE.

Il sont jà six heures sonnées.
Pour votre appétit actraper
Les viandes sont ordonnées,
Bien cuytes, bien assaisonnées ;
Quant vous plaira, vous vous seerez.

SAINCT MARTIN.

Par vous nous soyent donc données
Quant l'eurre opportune verrez,

(1) Si à.

Et de ce faire me lairrez
Incontinant pour le plus seur.

(Saint Martin lave ses mains puis se mect à table.)

Or, vous seez là.

FRANCEQUIN.

Ha ! monsieur,
De cela ne suis en esmoy.

L'OSTE.

Sa, ceste broche, rostisseur !
Puis me va querre ung peu de may (1).

SAINCT MARTIN.

Pour Dieu ! seez vous devant moy
Sans plus vous faire icy prier.

FRANCEQUIN.

Je soupperay bien tout par moy.

SAINCT MARTIN.

Or ne me faites plus crier.

FRANCEQUIN.

Ha ! monsieur ?

SAINT MARTIN.

Sans plus varier
Faictes ce que je vous commande ;
Vers vous me veulx humilier
Puisque Dieu et raison le mande.

FRANCEQUIN.

Humblement pardon vous demande
De prandre vers vous telle audace.

SAINCT MARTIN.

Poinct ne serez mys en l'amende ;
Sus, acoup (2) prenez votre place
Devant moy.

(Francequin s'assiet à table devant Saint Martin.)

---

(1) Bois de fagot.
(2) Tout à coup, de suite.

HANNEQUIN, LE VALET DE L'OSTE.

Monsr, preu (1) vous face!
Vecy du vin blanc gracieux,
Du clairet qui la soif efface
A boire très délicieux.

SAINCT MARTIN.

C'est bien faict! le Dieu des haults cieulx
Veule préserver ce lieu cy.

L'OSTE.

Vella rosty substancieux :
Poulletz, chappons; regardez cy;
De rien ne soyez en soucy.
Demandez ce qu'il vous plaira,
Car, en effect, sans ça ne si
Chacun de nous s'i emploira.
Mais se je voys un peu le pas
Là bas poinct ne vous desplaira
Tant qu'ayez pris votre repas.

SAINCT MARTIN.

De cela blasme n'aurez pas,
Car on doibt tousiours sa maison
Gouverner par reigle et compas...

Saint Martin se met à table; mais ni l'exemple de Francequin, ni les prévenances obséquieuses de son hôte, ne le peuvent décider à boire ou à manger. Bientôt le couvert est enlevé :

FRANCEQUIN.

Actendez donc que je soubliève
Ung peu la table et les tréteaux.
Sortez monsieur, sus! qu'on reliève
La nappe; serre ces cousteaux,
Emporte tranchoirs et plateaux,

(1) Bien

Ces pussins (1), ces viandes grasses
Et de pain ces petits chanteaux (2).
Puis nous aurons deux mots de grâces.
Ne laisse rien, porte ces tasses,
Veille tost ces voirres (3) saisir;
Tiens les bien, car si tu les casses
A l'oste feras desplaisir.

Saint Martin dit « les grâces » et manifeste le désir de se coucher. Pendant qu'on préparera votre lit « en votre chambrette, » continue l'hôtelier,

Tandis veillez vous disposer
D'aller jouer dessus l'erbecte
Au long de celle belle umbrette.
Prenez ung peu d'esbattement,
Soubz la ramée nouvellette
Vous promenant tout bellement.

SAINCT MARTIN.

Despeschez vous légièrement,
Mon singulier et bon amy!
Car je suis je ne scay commant,
Ennuyé et tout endormy.
Le cueur n'ay si gros c'un fremy (4).

Le lit est dressé : un lit « tendu de tapisserie, ung ciel dessus et encourtiné tout autour gorgiasement et cependant que saint Martin se couchera les menestriers joueront (5). »

Nous avons tenu à transcrire cette scène parce-qu'elle nous a paru écrite avec talent ; le dialogue

(1) Poussins.
(2) Morceaux. Dans nos campagnes, même de nos jours, on a coutume de porter le *chanteau* du pain bénit à la personne qui l'offrira le dimanche suivant.
(3) Verres.
(4) Qu'une fourmi.
(5) Dans nos drames modernes, pendant certains jeux de scène, l'orchestre joue en sourdine ; c'est-ce qu'on appelle le *mélodrame*.

est animé, naturel et les expressions souvent heureuses. Elle dut plaire infiniment au public qui y retrouvait ce qu'il voyait chaque jour. « Dans nos expositions de tableaux, dit Sainte-Beuve, devant lesquels une bonne et digne ménagère s'arrête-t-elle de préférence? N'est-ce pas devant un intérieur de cuisine, à contempler la perfection infinie des carottes et des choux, et l'assiette fêlée ou ébréchée et la table de bois aux pieds inégaux, non le clair obscur, non le style et l'art plus ou moins flamand mais le matériel même de la chose? » Andrieu de la Vigne l'a bien compris et ce « tableau flamand » nous a semblé touché de main de maître.

Nous avons laissé saint Martin sur le point de se coucher sans façon (1) au vu de tous. Voici venir enfin une catégorie d'acteurs que le public attendait avec une vive impatience, le *Paradis*.

---

(1) Ce *sans façon* n'a rien qui doive nous surprendre, car dans le *Mystère du vieil testament,* Amon, amoureux de sa sœur Thamar, *la couche* et la chasse ensuite brutalement ;

Hélas ! hélas ! je suis destruicte
Après que ay esté viollée !
Encore s'il m'eust consollée.

Dans le *Baptême de Clovis* (XIVe siècle), Clotilde accouche sur la scène ; — dans *la Passion*, Anne se couche avant de mettre au monde la Vierge Marie. Il est vrai qu'à ce moment on tirait *les custodes*, sorte de rideaux destinés à cacher aux spectateurs les détails qu'il n'était pas possible de lui représenter. Il faut cependant reconnaître que la licence était poussée fort loin, car on voit ailleurs que « Bien advisé s'en va à Satisfacion et Satisfacion doit être nue » (*Mystère de Bien advisé*). L'auteur, dans son prologue, avait averti l'auditoire qu'il ne devait pas se scandaliser de ce qui dans l'habillement des acteurs pourrait lui paraître malhonnête. Vraisemblablement, du reste, cette nudité était relative, et le maillot déjà inventé.

Dieu parle pendant le sommeil de saint Martin ; mais, confessons-le, la tirade que l'Eternel débite aux archanges Raphaël et Gabriel est plus prétentieuse que poétique ; évidemment l'auteur sait mieux faire converser des comédiens que faire parler un Dieu. Retenons ce vers qui rappelle un de nos anciens adages :

Inguerdonné (1) jamais n'est ung bien fait

et signalons, encore une fois, les efforts du poète pour donner à chacun de ses personnages un langage en rapport avec son rôle.

Dieu descend du ciel resplendissant de gloire et de majesté ; les archanges, les anges, les séraphins chantent ses louanges ; l'orgue fait entendre ses divines harmonies ; l'auditoire est sous le charme non de ce qu'il entend, mais de ce qu'il voit, car cette scène est faible au point de vue littéraire et parlait plutôt aux yeux qu'à l'esprit.

Arrivé près du lit où dort saint Martin, le Seigneur le remercie de sa charité envers le pauvre qui représente Dieu sur la terre et l'invite à suivre la loi chrétienne ; puis le *Paradis* retourne à sa place en chantant « ce qui leur plaira, » probablement un cantique ou quelque hymne sacré. A ce moment l'assistance agenouillée mêlait, d'ordinaire, sa voix à celle des acteurs.

Saint Martin se lève, sans dire mot de ce qu'il a vu en songe, s'habille *coram populo* et fait solder sa dépense par son serviteur ; puis il confie à l'hôte

(1) Guerredonner, récompenser.

son « harnoys » qu'il est décidé à ne plus porter; mais il garde son épée,

A celle fin qu'il se souviengne
De l'ordre de chevalerie.

L'honnête aubergiste s'excuse de n'avoir pas traité le chevalier aussi somptueusement qu'il l'aurait désiré,

Mais le bon vouloir seulement
Vous réputerez pour le fait.

Saint Martin s'éloigne en priant Dieu de lui assigner un lieu où il puisse vivre dans la solitude et se consacrer à le servir. Des prêtres se présentent et le baptisent après de pieuses mais fort longues recommandations. Ils voudraient bien convertir aussi Francequin : « ce sera pour autre fois, » leur répond-il ironiquement.

Ainsi finit la première partie de la première journée.

PREMIÈRE JOURNÉE

APRÈS-DINÉE

A une heure de l'après-midi, chacun a repris place devant le théâtre ; selon l'usage, les « messagiers » ont invité le peuple à s'asseoir le mieux possible pour « voir, oyr et entendre de saint Martin le beau mystère. »

La diablerie ouvre le jeu. Nous connaissons par ce qui précède combien elle diffère en son langage de l'Enfer que nous représentent les *Martyrs* de Châteaubriand.

Autre temps, autres mœurs. Au xve siècle, le diable est le dernier des hommes ; au commencement du xixe siècle, Satan est une sorte de monarque vaincu ; mais dans l'exil, il a conservé une certaine majesté, il se montre pompeux et solennel ; ses courtisans, fort méchantes gens au fond, parlent le beau langage. Qui d'Andrieu de la Vigne ou de Châteaubriand était dans le vrai ? Tous deux assurément, car chacun d'eux sacrifiait au goût de ses auditeurs et de ses lecteurs.

Nous retrouvons dans ce prologue la même licence qu'au début du mystère. Des profondeurs de l'enfer Lucifer, furieux de la conversion de saint Martin, vomit mille imprécations et les

diables, quittant un instant « chauldières et fourneaux, » lui répondent sur le même ton (1).

Traduit en latin, ce passage pourrait à peine braver l'honnêteté, cependant il est intéressant de décrire, avec Satan, les tourments réservés aux damnés dans ce lieu d'expiation qu'Andrieu de la Vigne montre tel qu'on le concevait alors (2) :

Je prandray tout par moult forte bataille,
Et en enffer cueur, pormon et entraille
Feray menger à serpens venymeuses :
Des corps feray provision vitaille,
Et à crapaulx gros et de bonne taille
Feray ronger par manyères accreuses.
Se puis trouver ses langues envieuses,
Langues mauldictes, langues impétueuses,
Langues qui parlent sur aultruy sans lascher,
Langues perverses, langues impétueuses (3)

---

(1) Une scène analogue se trouve dans le *Mystère de la Passion*, où Lucifer « eurage de joye » d'entendre les blasphèmes.

(2) A comparer avec le *Grand Mystère de Jésus*. Lazare ressuscite; il a vu les sept supplices pour les sept péchés capitaux : une rivière glacée, fade et dégoutante où, sans miséricorde et sans pitié on jette les coupables; un gouffre bruyant, toujours sombre, creusé par le malheur, où les pécheurs sont mis en pièces; une salle où l'on pousse mille cris, noire, dure, pleine de serpents; des milliers de chaudières pleines de plomb bouillant; une eau rapide, noire et fétide, qui gâte tout, et où arrivent les gourmands pour y être repus de crapauds, de salamandres et de hideux reptiles; enfin, pour les impudiques, une montagne élevée, exécrable, creusée de puits profonds, où sont des chiens, des dragons, des horreurs de tout genre, et d'où s'élancent des flammes cruelles. Telles sont les idées qu'on se faisait de l'enfer au moyen âge et qui provenaient du Tartare des païens. Celles de Dante y étaient très semblables. Dans ces lieux maudits, le poète florentin n'avait cheminé qu'en pensée ; mais sur le théâtre breton, Lazare parlait de ce qu'il venait de voir et l'autorité de l'Evangile s'étendait à ces descriptions redoutables (Littré, *Etudes sur les Barbares et le Moyen Age*. Paris, Didier, 1867, p. 256). — Voir aussi dans le *Mystère de la Passion* la description des neuf tourments de l'enfer.

(3) Cette répétition existe dans le manuscrit.

En grans fournaises, orribles, ténèbreuses
Les tourmentray sans jamais les lascher ;
En plomb boillant pour mieulx les esmorcher
Les pourbouldray sans en avoir mercy,
En feu gregois et en souffre coucher
Je les mectray, puis les feray lécher
A gros dragons et les lairray ainsi.
Se puis trouver ses prestresses aussi,
Vielles vauldoises paillardes et putains,
Regnyer (1) Dieu leur feray et aussi
Cresme baptesme ; de ce n'aye soucy
Ains que jamais eschappent de mes mains.
Semblablement je n'en feray pas mains
A ces bigotz et ses faulces bigotes ;
Aux corps feray des tourmens inhumains
Et au surplus des testes soirs et mains (2)
J'en joueré ainsi que de pelotes ;
Ses musequins atout leurs papillotes,
Leurs fanfrelluques et leurs gros culz bardez,
Grans chapperons, cabinets et calottes,
Qui contrefont des sucrées mignotes,
Auront leurs corps de grans dragons lardez.
Rien n'y vauldront leurs visaiges fardez
De plomb, d'alun, confilz en leurs canetes ;
Estrons de chiens parmy entrelardez
En nostre enffer leur seront bien gardez.
Pour les monstrer plus doulces poupinetes
Celles qui pas ne sont de leurs corps nectes,
Qui de guingois (3) portent leurs grans cornectes.
Contrefoisans les simples et rusées
Soubz menu vers letices et jannetes
Enveloppées de bureaux (4) ou brunetes,
De Lucifer ne seront reffusées.
Ces grans genoppes, flatries et usées,
Vieulx lorpidons, caroignes et cabas,
Ordes guenyppes, ridées et brisées,

(1) Renier.
(2) Matins.
(3) De ginguois, de travers.
(4) Bureau, étoffe de bure.

Poitrons puans, gaulpes mal advisées,
A tous les deables j'amenray tout sa bas.

Ici se fit grand « brou » d'admiration ; autrement, l'Enfer applaudit.

Ceci n'est qu'un échantillon, nous renvoyons le lecteur au manuscrit pour le surplus.

Quand Bérith va se mettre en route « pour aiguilloner » cardinaux, empereur et pape, évêques et abbés, Lucifer lui dit :

Va t'en tout droit au chemin de Saint-George,
Et toi Sathan à la porte la Chastre,
Puis Proserpine avecque ce follastre
Et salle Astaroth plein de raige
De vers Champs blancs yra cropir en l'astre,
Et toy Berith au Portal du passage.

Ici, l'auditoire a dû tressaillir d'aise ; ce sont là des noms chers aux Seurrois ; n'ont-ils pas frémi en pensant qu'un jour le diable avait fréquenté le chemin de *Saint-George*, la porte *la Châtre*, le village de *Chamblanc* et le *Portail*, c'est-à-dire le pays lui-même. C'était de la couleur locale (1).

L'enfer se disperse en faisant « grans cris et hurlemens, » et l'auteur nous ramène à la vie de saint Martin.

L'empereur Julien César avait, on s'en souvient, conçu le projet d'une campagne contre les Germains, en 336 ; nous allons assister successivement aux péripéties d'une bataille, d'un assaut, et d'une paix miraculeusement obtenue par l'intercession de saint Martin.

---

(1) Voir page 63, note.

Le roi de Barbarie, en sa qualité de *Barbare*, débute par ces quatre vers qui n'ont évidemment de sens dans aucune langue :

Marcstaroh Galiche Atristoffre frayact
Rustin boruth brot calamara raviffre
Gluch frowirch galitrincle wardract
Rustre burtendre histrichievre pompiffre (1).

Il ordonne à ses barons (2), chevaliers et soldats

---

(1) Le bourreau Daru, dit en fouettant saint Barthélemy.

Çà, maistre ça
Et zif et zef et zof et zaf.
Et zif et zef et zof et zaf.
Et croq, et craque et maille et cherge.
(*Actes des apôtres*).

Un exemple de conjuration du démon :

SALATIN.
Bagahi laca bachahé,
Lamac cahi achabahé

KARRELYOS.
Lamac lamec bachalyos
Cabahagi Sabalyos :

BARYOLAS.
Lagoratha cabyolas
Samahac et famyolas.....
(*Miracle de Théophile.* — XIII[e] siècle).

Imprécations contre les païens :

PREMIER PAIEN.
Sabando! bache fuzaille,
Draguitone, baragaiter
Arabuim malagnitum
Hermes zalo!
(*Robert le Diable.* — XIV[e] siècle.

(2) Nous n'avons plus à nous effaroucher des anachronismes. Suivant Benoît de Saint More, auteur présumé du *Roman de Troie*, Troie, flanquée de tours à créneaux, hérissée de clochers, dominée par le « maître donjon d'Ilion, » est une ville forte du moyen âge, pareille aux cités « orgueilleuses » que décrivent si complaisamment les chansons de Gestes. Le roi Priam y convoque les barons de son

rassemblés de s'armer contre l'empereur. Le « roy de toute barbarie, » puissant monarque, règne sur la Tartarie, la Syrie, les Gotz et Magotz, les Mores et les Turcs, les « eschavons » et les Sarroz (Sarrazins). Des bêtes sauvages, des « serpentins, » de « vénimeux » breuvages, des dromadaires, des buffles, des éléphants et des chameaux accompagnent ses troupes. Il faut partir.

Le grand duc de Tartarie, le grand « soubdan des Indes la major, » le grand Turc, tous, aussi bien le « connétable » que le « capitaine » se promettent grande tuerie. Chacun, accoutré selon son rang et escorté d'une « douzaine de gendarmes, » personnages muets, figurants, arrive à cheval devant une ville fortifiée.

Le « portier de la ville » interpellé par un vigoureux « qui va là ? » refuse d'ouvrir; aussitôt le connétable donne le signal de l'assaut. « Icy sonne le trompecte et puis ilz donnent l'assault et se défendront ceulx de dedens tant que les aultres y entrent par sur la muraille, et puis ils prendront aulcuns de ceux de la ville et les aultres s'enfuyront par l'aultre porte derrière. »

Le « maire » demande grâce ; on le garrotte soli-

---

fief et tient Parlement aux jours de grande fête. Chalcas est un évêque qui a de nombreux couvents et un riche clergé sous son obédience. Dociles à sa voix, les Troyens jeûnent pour honorer les âmes de ceux qui ont succombé ; on porte solennellement les corps saints et les reliques sur le champ de bataille, au milieu des deux armées pour jurer la paix. Les héros sont de vulgaires barons, « grands et gros, » gourmands, féroces, « hableurs et tricheurs, pleins de gâberie », avec cela galants et amoureux, ayant tous une dame de leur pensée.... (Ch. Aubertin, *Histoire de la langue et de la littérature française*, p. 248).

dement avec les autres prisonniers. Quant au portier qui se lamente, on l'invite à se confesser puis on le jette dans un cachot (1).

Qu'on se rappelle les succès de nos représentations militaires, soit dans les cirques, soit sur les estrades élevées à l'occasion des fêtes nationales, et l'on devinera l'attrait qu'offrait à ces spectateurs du moyen âge la vue de la prise d'une ville et d'un assaut simulé où les combattants apportaient souvent un acharnement trop convaincu.

Enivré par ce premier succès, le roi de Barbarie veut pousser jusqu'à l'empereur ; mais d'abord sur l'avis du grand Turc et du grand Soubdan des Indes, il lui députe un messager fort mal accueilli du reste. L'empereur irrité en apprenant que son territoire est envahi et que déjà une de ses villes a été surprise s'écrie :

A ! par Mahon ! nous y mectrons remède
. . . .
Il n'est c'un roy et je suis empereur.
Mon dyadème a trop plus de valeur
Cent mille foys que sa meschant couronne,
Et de mon tymbre en vault plus la couleur
Que tout le bien qui en luy s'environne.

Aussitôt il rassemble ses hommes d'armes ; saint Martin, lui-même, veut apporter à son souverain le concours de ses armes et de son courage :

Cueur vertueüx, sublyme de noblesse,
A son seigneur se doibt montrer loyal.

---

(1) Voir l'assaut de la ville de Burgos (*Le Miracle d'Othon, roi d'Espagne*, XIVe siècle).

L'empereur distribue à toute la cour le *donativum*, c'est-à-dire des présents, des tasses, des joyaux; il ouvre un grand coffre rempli d'or et d'argent; chacun « pille dedens fors que saint Martin. » Ce désintéressement surprend le monarque, le voudrait-on « jouer de passe passe. » Je ne me battrai pas, répond saint Martin avec la légende, non que je suis lâche, mais parce que je suis chevalier de Jésus-Christ :

De plus porter escu, espée ou lance
Dorenavant n'est mon entencion.
Prou je feray seulement se je pence
A la benoiste et digne passion.

Je ne chercherai pas à fuir le danger, « par barboillerie ne lâcheté ; » loin de là, seul, sans armes, je marcherai devant l'armée et avec le signe la croix, je serai plus fort que tous : *In hoc signo vinces.*

Dire te vueil ce que demain feray,
Saiche de vray que poinct ne m'armeray,
Ne dessus moy n'auray baston ne armes ;
Devant tes gens ainsy je marcheray
Jusques au lieu que seront les vacarmes,
Et si feray de trop plus grans faitz d'armes
Que ne feront tous tes vaillans gendarmes.
Espreuve le s'ainsi ne le crois.

Pour l'empereur Martin est fou , fou à lier :

Qu'il me soit bien jusqu'à demain gardé
Et nous verrons sa souplesse jolye.
Sa ! des cordeaux et que tost on le lye !
Martin, Martin ! tu es trop hors du sens.

Il est remis au « gentil portier » de la pri-

son ; et les chevaliers commentent à qui mieux mieux,

> De ce Martin la grant oultrecuidance.

L'empereur lui-même n'oserait tenter pareille gageure.

> Mahon n'est poinct tant mon cousin germain
> Que je voulsisse pour luy ce dangier prandre.

Du fond de son cachot le saint adresse à Dieu une fervente prière afin de conjurer l'extermination qui se prépare (1). Son vœu est exaucé car le roy de Barbarie prend aussitôt « fantasie » de se retirer. Nous avons, se dit-il, envahi ce pays « sans cause et sans querelle ; » il convient d'envoyer demander la paix.

LE SOUBDAN.

> Se paix avez ne la prenez fourée (2).

Les vaincus ont la vie sauve ; on échange des présents ; en signe de « bon amour » le héraut remettra un rubis au roi de Barbarie. Cette paix inespérée est due, l'empereur l'a compris, uniquement à l'intercession de Martin qui est mis en liberté, après force excuses et promesses de biens que le saint refuse, trop heureux de recouvrer sa

---

(1) C'est une *ballade de chant royal*, composée de trois strophes de douze vers chacune, et d'un *envoi* de six vers précédé, selon la règle du mot *prince*. — Le système de rimes est : aab, aab, bba, bba. — Envoi : bba, bba.

(2) Allusion à la paix conclue à Chartres en 1409 entre le duc de Bourgogne Jean sans Peur d'une part, le roi Charles VI et les princes d'Orléans d'autre part.

liberté et de se trouver libéré du service militaire, comme nous dirions aujourd'hui.

Saint Martin se rend sans tarder auprès de saint Hilaire, évêque de Poitiers, dont il sait les hautes vertus. J'ai, dit-il, résolu

De servir celuy qui m'a fait
Et créé seulement de cendre
Et de lymon ort et infect.
. . . .
Et sans plus me désordonner
D'abitz my partis ny entiers (1),
Je veulx le monde habandonner
Pour fréquenter les lieux cloistriers.

« Icy se voit de loing une église où saint Hilaire se tient. » Saint Martin l'aborde :

Je viens devers vous humblement
Affin que soyez mon recteur,
Pour moy donner enseignement
A servir mon doulx créateur.
Vous estes ministre et pasteur
Des povres berbis esgarrées
Qui par quelque faulx séducteur
Des bons pastis sont séparées,
Et de mal paistre préparées
Au dangier dont souvant advient
Qu'elles sont du loug dévorées.

Je suis, ajoute-t-il de « lignée honnourable » riche et ancienne (2), mais païenne ; « sous forme ac-

(1) Ces mots habits *my partis* indiquant les vêtements à deux couleurs qu'on portait au xvᵉ siècle, nous disent assez que les personnages étaient costumés suivant la mode de cette époque.

(2) L'auteur inconnu du *Mystère de Saint-Martin* que conserve la Bibliothèque de Chartres, l'a imaginé fils d'un roi de Hongrie; cette origine royale, dont n'a pas parlé Sulpice Sévère, avait quelque crédit au moyen âge. L'*Histoire des Sept Dormants* faisait Martin petit-fils de Florus, roi des Huns ou des Hongrois, au temps de Dioclétien et

quilienne » l'empereur me fit chevalier ; j'ai porté les armes, mais je les quitte à jamais. Malgré mes parents et dès mon enfance j'ai servi Dieu, et me suis fait baptiser (1).

A ce moment, saint Martin révèle la vision qu'il a eue chez l'hôtelier d'Amiens :

Chose vous sera dessellée
Qui jamais n'yssit de ma bouche,
Mais plus ne sera recelée
Car de trop près le cas me touche.
Or ainsi comme l'on se couche
Pour donner repos à nature
Ung jour estant dessus ma couche
M'advint une grant adventure,
Car Jhus en propre figure
S'aparut au lieu ou j'estoye
Ayant le drap pour couverture
Du manteau que donné j'avoye,
Et me dist lors que je debvoye
Sa foy et sa créance ensuyvre,
Pourquoy j'ay pris vers vous la voye
Pour m'enseigner à le bien suivre.

L'évêque de Poitiers fait accompagner saint Martin par un chapelain qui l'aidera à quitter ses habits séculiers pour revêtir un habit de clerc.

---

de Maximien, et fils de Florus II, son successeur immédiat. Les vieilles légendes inspirées par la pieuse intention de glorifier la naissance du grand évêque de Tours, avaient cru rehausser encore ses mérites et sa renommée en lui donnant une extraction royale. Il n'en était pas besoin ; le sublime apôtre de la Gaule n'a rien à gagner aux généreux efforts de Paulin de Périgueux, de Sozomène, de Grégoire de Tours et d'Alcuin qui veulent l'anoblir, et la « généalogie authentique » que fit dresser, sur un immense parchemin, le roi Louis XI par un des docteurs en droit de sa cour, pas plus que les armoiries qu'il crut devoir lui octroyer ne le rendront plus cher à la France et à la chrétienté.

(1) Saint Hilaire voulait l'ordonner diacre de son église, mais



Sur un avis du ciel, dit la légende, et avec la permission de son illustre maître, saint Martin fit un voyage que lui commandait le zèle autant que la piété filiale. Plein d'une sollicitude affectueuse et chrétienne pour ses parents qu'il avait laissés dans les ténèbres du paganisme, il voulait les voir une dernière fois pour travailler à leur conversion.

Chemin faisant, des brigands faillirent l'assassiner ; une telle rencontre n'était pas rare au XV[e] siècle.

L'auteur donne à ces brigands des noms caractéristiques, que les dramaturges de l'époque employaient volontiers, par exemple *Soul-d'ouvrer* (1) et *Toulifaut* (2). Ils paressent sur l'herbette en attendant l'occasion d'agir. *Toulifaut* que *Soul-d'ouvrer* traite de Jean de Nivelle (3), chante pour charmer ses loisirs :

Et amye, amye je vous ayme tant.
Par ma foy, beau sire, vous perdez vos tems ;
Vous perdez voz temps, voz temps sont perdus,
Celle qui vous ayme ne vous ayme plus.
Il faict bon aymer, non pas trop aussi
Auprès de sa mye faict il bon dormir (4).

---

l'humble Martin refusa cette dignité et se crut trop honoré d'être compté parmi les exorcistes.

(1) Soûl de travailler.

(2) Tout lui faut.

(3) On sait que Jean de Nivelle, fils de Jean II de Montmorency, dévoué au duc de Bourgogne, refusa d'obéir aux ordres de Louis XI, et de se rendre à l'appel du roi; il devint par là un objet de haine pour le peuple qui lui donna le surnom de *chien* : on dit encore aujourd'hui d'un homme qui se dérobe, c'est le chien de Jean de Nivelle qui se sauve quand on l'appelle.

(4) Les chansons sont communes dans les mystères; en voici un exemple tiré de la *Résurrection* :

Verdure le boys, verdure
Je revenois de Ture

Courte-oreille, troisième larron et *Sote-troigne* (1) quatrième brigand, se joignent à eux :

Gaigné n'avons argent ne gaige
Ne chose que vaille une noix.

SECOND.

Je ne soubtiens pille ne crois (2).

Verdure le boys :
Trouvay une vieille dure
Verdure le boys, verdure :
Playne de toute laidure
Verdure le boys, verdure.

Dans le *Mystère de Saint-Martin* de la bibliothèque de Chartres, un acteur chante :

Jésus, beau sire, jésus beau sire, sire,
Jésus, beau sire, sire, sire,
Jésus, beau sire, sire, sire,
Ostez vostre coq de nostre chenevière.
C'est bien chanté par Dieu le père
Après cecy boire vouldroye ;
Blondine aporte moy à boire.

Malembouchée, forgeant les clous destinés à attacher Jésus à la croix, dit cette chanson :

O Goubelet! tu m'as la mort donnée,
Tant t'ay amée que m'en suys enyvrée ;
Goubelet, beau Goubelet,
Venez à moi de matin ;
De grant cueur vous baiseraye,
Mesque soyez plein de vin ;
Car tous les jours à vous j'ai ma pensée ;
De grant amour votre saveur m'agrée.

(*La Passion*).

(1) On remarque dans *la Passion*, *Grongnard*, serviteur d'Hérode ; *Brayard*, *Drillard*, *Claquedent*, *Griffon*, *Dragon* tyrans, *Maucourant* messager, et dans le *Mystère de Robert le diable*, *Brise-Godet*, *Boute-en-couroye*, *Lambin*, etc.

(2) Pile ou face. — On trouve cette expression prise dans un sens différent dans la bouche de saint Paul (*Actes des apôtres*). Saint Paul s'embarquant pour passer à Ephèse s'étonne fort que le pilote lui demande de l'argent pour son passage.

Car je n'ay ne pille, ne croix ;
Jamais je ne porte deniers. »

Ils se reprennent à chanter « pardessus l'erbe jolyette » en espérant qu'il ne tardera pas à leur arriver quelque bonne aubaine.

Scavez vous pourquoy la mort my souhaicte,
C'est pour ce que j'ay la barbe roussete
Et que je ne puis heurter au guichet.
Et vela pourquoy ma femme me haict
. . . .
S'il convient que quelq'un je pique
Le diable luy chantera messe (1).

Les scélérats se dispersent à l'arrivée de quelques marchands qui se rendent à la foire. Notons, en passant, que les foires de Seurre avaient au xve siècle une grande importance, l'auteur ne l'a pas oublié.

Ces marchands ont de l'argent, ils ont l'imprudence de le montrer tout en s'entretenant de leur négoce.

1er MARCHANT.

Le bled de cest an a vallu
Beaucoup plus chier qu'il ne vauldra;
Touttesfoy celuy qui viendra
Apprès la foire Saint-Remy
Je suis certain qu'il se vendra
Plus de seize gros et demy.

2e MARCHANT.

Pencey que je n'ay pas dormy
Pour en faire provision ;
Dictes, compère mon amy,
J'en ay encore en ma maison
Cinq cens bichotz.

(1) Expression très usitée alors dans les Mystères.

Les brigands complotent à l'écart et en *a parte.*

1er.

Il est saison
Maintenant de faire merveilles.

2e.

Se je ne leur foys leur raison
Je veulx perdre les deux oreilles.

3e.

Les testes auront plus vermeilles
Que fin cendal ny escarlate.

4e.

Ils viendront voir dessoubz noz treilles
Qu'on y fait.

1er.

Tems est qu'on se haste
Il leur convient bailler la baste.

Les brigands se précipitent sur eux et les tuent. « Escoute comment il gargoille, » s'écrie l'un de ces misérables.

Les marchands sont traînés dans la caverne, où ils seront dépouillés plus à l'aise ; la capture est riche et son emploi tout trouvé.

Vecy de quoy pour les tavernes,
Dèsormais gauldir conviendra
Et pour faire embezas et ternes.

Cette scène est en quelque sorte une digression qui, tout en charmant l'auditoire et en rompant heureusement la monotonie de la légende, prépare ce qu'on pourrait appeler le *tableau* suivant.

Sur un échafaud distinct, au couvent de Poitiers, nous retrouvons saint Martin « qui monte sur le

parc en habits d'acolyte. » Un certain laps de temps s'est écoulé.

Las j'ay esté
Tout cest eté
Par privaulté
En ce lieu cy
Ou jay hanté
Et fréquenté
Votre bonté
Sans nul soucy,

dit-il à saint Hilaire. Nous sommes maintenant habitués à ces manières de procéder du dramaturge et nous savons que ni l'unité de temps, ni l'unité de lieu ne sont pour lui une gêne; il doit faire passer devant nos yeux la vie entière de saint Martin et nous conduire avec la légende d'un bout à l'autre de sa vie et de ses pérégrinations apostoliques.

Obéissant à l'ordre de Dieu, saint Martin, comme il a été dit, quitte saint Hilaire après avoir reçu sa bénédiction, puis il s'achemine vers la *forêt,* c'est-à-dire vers l'échafaud où l'attendent les brigands (1). Un danger est imminent, saint Martin le pressent et offre son cœur à Dieu. En même temps un coup de sifflet se fait entendre; à ce signal de ralliement les brigands se précipitent; déjà il va être frappé : le saint, impassible, prononce ce seul mot, Jésus ! Aussitôt un des brigands prend sa défense; cet homme est seul, dit-il,

(1) C'est en traversant les Alpes, le petit Saint-Bernard croit-on, que cette aventure arriva à saint Martin. Elle est fidèlement racontée par Sulpice Sévère.

Je croy qu'il n'a pas grant vaisselle
Car c'est quelque povre valet.

. . . .

C'est quelque clerc, quelque folet.

On l'emmène cependant dans la caverne, sous la garde de celui-là même qui avait eu pitié de lui, et que saint Martin entreprend de convertir :

.... Quel métier fais-tu là ?

LE BRIGANT (1).

Par la mort bieu ! je ne faulx poinct
Quand je les tiens de les abatre
Et n'en eussé-je que ung pourpoinct
Aujourduy trois et demain quatre.

Mais plus tard ? dit saint Martin :

Puis apprès pour m'aller esbattre
Dieu scet comment je les pelote ;
L'argent qu'ilz portent, je leur oste
Robe, pourpoinct, chaulce, bagaige ;
Et quand j'ay tout, je cours, je saulte,
Je vois, je viens, baa ! je fois rage.

Mais ne crains-tu d'être puni?

Je suis seur que si j'estoye pris
Et appréhendé de justice,

(1) Les larrons de la *Passion* se vantent aussi de leurs exploits :

GESTAS, mauvais larron.

Je ne crains ne Dieu ne le Dyable,
Ne homme tant soit espoventable,
Quand je me despite une foys

BARRABAS.

Je ne fais compte d'estrangler
Ung homme, non plus qu'ung sanglier
De menger le gland par le boys.

DISMAS, bon larron.

Je destrousse par les chemins
Tous bons marchans et pelerins
Quant puis mettre sur eulx la patte.

Veu le mestier que j'ay appris
Qu'on feroit de mon corps office.

Et ton âme? ajoute saint Martin, car

Au corps n'est tout le mallefice;
Mais l'âme principallement
Qui est de divin édiffice
Faut garder souveraynement;
Suyvre te fault finablement
Dieu ou le deable Luciffer,
Dont seras éternellement
En paradis ou en enffer.

Le larron touché par ces saintes paroles s'écrie:

O cueur plus endurcy que fer,
Cueur rempli d'incredulité!
Voz beaux motz font trop eschauffer
Ma ville sensualité!
Hellas trop me suis delicté
A faire des maulx essecrables
Dont apprès ma charnalité
S'en yra à tous les grants deables!
O jambes et bras misérables
O appétis désordonnez
A tourmens trop innumérables
En enffer vous serez dampnez

SAINCT MARTIN.

Mon amy ne vous condempnez,
Dieu est plain de misericorde.

QUART. BRIGANT.

Laissez m'en paix, vous me tannez;
Que pendu soige d'une corde.

SAINCT MARTIN.

Votre cueur ung petit s'acorde
A escoulter ce que veulx dire.

QUART.

J'ay envers Dieu si grant discorde
Qu'en luy n'est de bien me conduyre.

Non, continue Martin, la bonté de Dieu est infinie et les Ecritures ne nous apprennent-elles pas

Qu'il donne salvacion
A ceux qui par dévocion
Et par très bonne repentance
Ont remys leur affection
A le servir sans nulle offence ;
Sainct Pol, l'apostre, en son enffance
De notre loy persécuteur

n'est-il pas un exemple frappant de l'immense miséricorde divine. Et le bon larron?

Quant en crois volut la mort prandre
Le larron costé luy pendu
Pour lors sa grant bonté comprendre
Avec luy fut ès cieulx rendu...

Pour

S'amender ains qu'on soit perdu
Il vault trop mieulx tard que jamais.

Ce souvenir du bon larron sauvé par le repentir est une révélation pour notre brigand, qui résolu désormais à abandonner son infâme métier, veut embrasser le christianisme. Il délie saint Martin, implore son pardon, sollicite sa bénédiction ; puis ils se séparent, l'un pour se rendre dans un ermitage où, loin du monde et des méchants, il s'efforcera par ses prières de gagner le Paradis ; l'autre pour aller trouver ses parents qu'il a dessein d'arracher à l'idolâtrie.

C'est dans ce voyage (1), nous disent les petits Bollandistes, que le démon apparut à Martin sous

(1) Voir la *Vie de Saint Martin* par Sulpice Sévère.

une forme humaine et chercha à l'effrayer par des menaces. Il se présente vêtu d'une « hoppelande » en habit d'ung homme.

Amour souverayne
Je vous ayme d'amour certayne,

lui dit-il; gardez-vous d'aller par là! le démon a résolu de vous faire « quelque extorcion; » il vous guette. Qui pis est, hier ont été assassinés dans ce bois quatre malheureux marchands; retournez sur vos pas!

Je te connais, lui répond Martin. *Vade retro!* Il fait le signe de la croix et le diable prend la fuite, non sans avoir vociféré d'horribles imprécations et « enragé » de belle façon.

Le saint, débarrassé du démon et de ses pièges, arrive à la maison paternelle. « Le père, la mère et ses gens viennent sur le parc. »

Commant t'es tu tousjours porté?

lui demandent-ils.

Le païen se permet de railler son fils sur le nouveau costume qu'il porte et s'inquiète du sort des beaux habits qu'il lui avait donnés au départ; dans sa paternelle indulgence il s'offre même à renouveler la garde-robe du nouvel enfant prodigue; mais saint Martin refuse et supplie son père d'adorer le vrai Dieu, au grand scandale du vieux mécréant qui s'indigne et appelle sur son fils les malédictions de Jupiter, de Mahon et d'Apollon. Il s'emporte même:

(Fils de p.... pour toy j'enraige),

au point de vouloir le tuer. « Il fault que le père

face semblant de se désespérer et la mere et les ecuyers le tiendront. » Saint Martin se cache au moment où son père « prend une espée nue et fait semblant de vouloir tuer en le serchant. » Enfin il quitte la place en vomissant les plus grossières injures.

Saint Martin sort de sa cachette et excuse les vivacités du vieux tribun : « le deable le tient. » La conversion de la mère saint Martin ne se fera pas sans résistance car il lui faut s'éloigner

De ces grans deablesses d'ydolles;
Ce sont statures fryvoles,
Faictes de plomb, cuyvre ou estain,
Qui povoir en leurs prothocolles
Ont aultant c'un festu d'estrain
. . . .

LA MÈRE.

J'ay donc bien perdu mes chandelles,
Mes grans offrandes et prières,
Puisque leurs faulces cautelles
Me procurent tant de mysères.

Croyez en Jésus-Christ, dit Martin,

Lequel, ainsi qu'il est escript,
Fut engendré sans payne amère,
Et par le vueil du sainct esprit
Tousjours fut pucelle sa mère.
Par compère ne par commère
Ne par aulcun enchantement
Ne fut faict ce divin mistère.
. . . .
Ainsi que le poisson alain
Est pris à l'apast d'un achet,
Vous prend le faulx Dieu incertain
Par ses abus au trébuchet,
Puis il renove le sachet
De vous ou ceulx qu'ainsi promayne,

Et soubdain à tout son crochet
A Luciffer les porte et mayne.

Sur la demande de sa mère attendrie saint Martin expose en ces termes le dogme du christianisme :

La Sainte-Trinité :

Saichez qu'il est en vérité
Un seul Dieu en la Trinité,
Et trois personnes sont en une,
Une en trois sans pluralité,
Et trois sont à une commune.
Saichez que quant on parle d'une
On parle des trois tout ensemble,
L'aultre ne peult être sans l'une,
Car l'une à l'aultre se ressemble
Ensemble comme il est escrit,
Car Dieu le père à son filz semble
Et le filz au sainct esperit.

La Création; le péché originel.

Le filz pour nous la mort souffrit
Luy estant en ce mortel monde,
Parce qu'Adam trop tôt s'offrit
A gourmender la pomme ronde
Au digne paradis terrestre.
Mais péché le fist si immunde
Qu'il fut condempné à terre estre,
Et lors une ange en sa main destre
Tenant une espée de flame
Luy fit tenir pays champestre
Accompagné d'Eve sa femme.
Son bruyt, son honneur et sa fame
Ce grant pesché tant ravalla,
Qu'après sa mort ainsi qu'infame
Es basses limbes s'en alla.

L'Incarnation :

Pour ce, Dieu des cieulx devalla
Sans aulcun cas de forfaicture

Et comme ung colon s'envola (1)
Au ventre de la vierge pure,
Qui sans macuelle et sans ordure
En fit l'umble concepcion.

La Rédemption :

Et puis pour rachapter nature
Il souffrit mort et passion,
Tantost sans grant dilaccion
Es bas enffers se transporta
Où il fist la rédemption.

La Résurrection :

Et au tiers jour ressuscita;
Premier, sa mère conforta
D'une joye très souverayne,
Et tost après se présenta
A la très bonne Magdelayne.
Vela comment nature humayne
Fut rachaptée entièrement.
Pourtant, ma mère, prectez payne
D'y croire tousjours fermement.

Je crois en Dieu, s'écrie la mère, touchée de la grâce :

SAINCT MARTIN.

Ayez tousjours vraye espérance
Au Dieu des haults lieux précieux,
Et vous aurez pour récompense
A la fin la gloire des cieulx.

Saint Martin sort de « son estable » et, pour échapper à la fureur de son mari, la mère prend la résolution de s'enfuir. Ils se séparent en louant le Seigneur.

Cette première journée comporte 4040 vers; il

(1) Une colombe.

est temps pour les spectateurs et pour les acteurs de prendre quelque repos. Le « messager » ajourne au lendemain l'assemblée émerveillée :

LE MESSAGIER.

Pour donner repos à nature
Et le corps ung peu soulager
De ceste présente closture (1)
Maintenant nous fault desloger,
Et nous aller tretous loger
Pour meshuy le mieulx qu'on pourra.
Puis demain matin sans songer
S'il vous plaist tous l'on vous verra.

(1) Ce vers indique que le lieu du spectacle était clos.

DEUXIÈME JOURNÉE

MATINÉE

On lit dans le manuscrit :

(Cy fine la première
journée du mistère de
Monsieur Sainct Martin
et apprès s'ensuit la
seconde journée et
commance le messagier.)

Le texte ne présente point de lacune en cet endroit, et cependant nous n'y trouvons pas ce qu'en prose ou en vers le *messager* devait prononcer à ce moment. L'auteur, comme cela se voit fréquemment dans les manuscrits du xv[e] siècle, a dû s'en rapporter à l'inspiration de l'acteur chargé du rôle (1). Nous constatons simplement le fait qui, pour le mystère lui-même, est de mince importance.

L'épilogue du meurtre des marchands, scène à laquelle de la Vigne tient beaucoup parce qu'il excelle dans le genre tragi-comique, sert de transition aux deux journées.

Le bourreau, le prévôt et quatre sergents sont à

(1) En quelques mystères on trouve ces mots : *Pausa : stultus loquitur. Pause : le fou parle.* Le fou, comme le messager, débitait alors des plaisanteries généralement grossières mais fort appréciées.

la recherche des assassins. Chacun y va de bon cœur, surtout le bourreau, principal intéressé, puisque les dépouilles des suppliciés lui reviennent de droit :

Mais qu'avoir je les puisse en lesse
A tous ces beaux petits cordeaux,
Vous verrez commant je les laisse
Festier à jeunes corbeaux.
J'en auray, par dieu ! les lambeaux
Pour porter à la friperie.
. . . .

SECONT (SERGENT).

Les saulx feront sur escabeaux
Comme moutons en triperie,
Vous verrez belle boucherie
Si le grant deable les amayne.

Nous avons déjà fait remarquer avec quel soin Andrieu de la Vigne cherche à varier le ton de ses personnages. Nous avons entendu les diables blasphémer grossièrement; les païens, le père de saint Martin et les chevaliers tenir un langage d'une révoltante impiété, tandis que saint Martin, les prêtres et le *Paradis* sont réservés et même compassés ou précieux. C'est maintenant un bourreau, endurci dans le métier, qui se réjouit d'une nouvelle pendaison, comme Lucifer d'une nouvelle damnation. Il est cruel, cupide, avide de sang et d'argent, heureux surtout de s'approprier les dépouilles que la loi lui abandonne (1).

(1) Le bourreau de Dijon revêtait à cette époque, selon l'ordonnance de 1452, un costume en velours couleur orange ; sur son vêtement il devait porter comme signes de sa profession : « une potence avec une corde y pendant et une échelle. » C'était en même temps une sorte d'agent de police ; on lui accordait, en cette qua-

Telle était sans doute la physionomie d'un bourreau au Moyen Age. Au contraire, le prévôt, juge criminel, sait garder, dans ses paroles et son attitude, la dignité qui convient à ses fonctions de magistrat.

Les brigands, activement recherchés, sont arrêtés, liés, non sans résistance, et remis au bourreau, qui demande les gants à son valet, afin de « faire office. » Nous savons que le *Père éternel*, comme les évêques, portait des gants; on sait que ce signe d'autorité était aussi une des prérogatives du bourreau.

Le prévôt ordonne de préparer l'échafaud, car les mécréants seront jugés séance tenante et exécutés sur l'heure; leur culpabilité est tellement évidente, le flagrant délit si bien établi, qu'ils sont condamnés d'avance, avant même qu'on ait obtenu leurs aveux et subi leurs lamentations. L'auteur, du reste, lui non plus, n'en fait pas grâce, et l'auditoire les entendra.

1er BRIGANT.

Las ! en mal an Dieu me fist naistre,
Et en maleure fus-je né,
Quant pendu me fault présent estre
Pour mon vouloir désordonné.

---

lité, certains droits en nature, à percevoir notamment sur les denrées amenées par les petits marchands des halles. « Il lui était défendu de mettre tout d'abord la main sur les denrées. Il devait les recevoir « gracieusement, » et si on les lui refusait « trop rigoureusement, » il les montrait, puis il les touchait ensuite avec un petit bâton blanc d'un pied et demi de long qu'il devait porter « comme enseigne de son office.» (Voir *Ordonnance des droits qu'avait anciennement l'exécuteur de la haute justice de la ville de Dijon*, E. Lory, *Mémoires de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or*, t. XI, 1887, p. 7.)

Ce brigand accuse le sort, la fatalité qui l'a fait naître sous une mauvaise étoile; le second s'en prend à sa funeste éducation :

2e BRIGANT.

Par faulte de m'avoir donné
Chastiement en ma jeunesse
Maintenant suis habandonné
De souffrir mort dure et parverse.

Le prévôt s'assied « en son siège de justice, » et procède à l'interrogatoire.

2e BRIGANT.

. . . .
J'ay desrobé église et temple
Et pris corporaulx et calices,
Puis pour fournir à mes délices
Corpus Christi, dignes reliques,
Aultour paillardes chiennes lices
J'ay tout mys en chières publiques.

Il reconnaît d'ailleurs que les marchands ont subi le sort de tous ceux qui avaient la malechance de tomber en leurs mains, et que ses compagnons ont pris une large part à de nombreux assassinats.

La cause est vite entendue; le prévôt condamne les uns à la potence, les autres à la décollation. Le premier brigand est immédiatement appréhendé par le bourreau, qui « luy mect le cordeau au col et le lye, puis quant il est sur l'échelle, cependant que le bourreau mect à poinct son cas, il dict cecy : »

. . . .
Hellas! misérable conduyte,
Folle mignote nourriture,
N'es-tu du tout interdite
Quant je meurs oultre ma nature.

Mon âme yra à l'aventure;
Quant mon corps actaché sera
Corbeaux feront ma pourriture ;
Le souleil me desséchera,
L'eau qui des cieulx tresbuchera
Pourra sur mon dos nud descendre,
Puis le vent me destranchera ;
A l'air ainsi deviendray cendre.

« Le bourreau le jette bas. »

La vue d'une pendaison devait certainement produire une émouvante impression ; les détails qui suivent l'exécution sont dramatiques et lugubres. Le bourreau ordonne à son valet de « deschaulcer » le pendu, de lui ôter robe et pourpoint, et de hausser un peu le corps pour s'assurer qu'il est bien mort :

Le corps luy soit ung peu haulsé,
Savoir mon (1) s'il bougera point.

Un frisson de mort courut en ce moment parmi l'assistance ; un tel réalisme était bien fait pour terrifier le spectateur qui croit revoir ce qu'il a vu maintes fois aux fourches patibulaires de Saint-Georges, à quelques pas de la ville de Seurre.

Le valet du bourreau exécute ponctuellement les ordres de son maître, et les assaisonne de réflexions très positives sur le profit :

Sang bieu ! vecy bonne despoille ;
J'ay espérance que ma boille
En aura quelque lopinet.

(Il despoille le brigant
puis descent bas et regarde
au pourpoinct et au bonnet
s'il n'y a rien...)

Un autre brigand, condamné au même sort,

---

(1) Particule affirmative.

débite une *complainte*, maudit sa destinée, sa vie condamnable et folle.

Ung fol, comme on dit en ung conte,
Jamais ! son bon sens n'apperçoit
Tant que la folye le dompte
Ou c'un bien grant mal en reçoit.

. . . .

Hellas ! s'on (1) m'eust donné doctrine
Lorsque j'estoye en jeune eage,
Chastyement et discipline,
J'eusse évicté ce dur passaige.
Oy ma mère fut peu saige,
De m'avoir tant amygnoté;
Plust à Dieu que de malle rage
En son corps je fusse avorté !
Las ! de m'avoir alymenté
Du laict de sa doulce mamelle ;
Puis qu'au gibet suis transporté
Grant horreur ay aussi à elle ;
Devant vous tous j'appelle d'elle
Et de mon père au jugement,
Car la mort me tient la chandelle
Par faulte de chastiement.

. . . .

Ne me povoit-on pas reprendre
Et batre d'amont et d'aval,
Tantost qu'on me voyoit mesprendre
Ou adonner à quelque mal ?
Estoi-ge beste ne cheval
Desmonyacle ou enraigé ?...

Grave enseignement à l'adresse des parents qui élèvent mal leurs enfants et négligent de les corriger. Conseil vieux comme le monde, vrai dans tous les temps, mais inutile, car il y aura toujours des enfants gâtés.

(1) Si on.

Le condamné n'en finirait pas si le bourreau ne venait couper court à ces lamentations. Il le « jecte bas » et contemple avec un certain orgueil professionnel son habileté à expédier proprement son homme :

Regardez s'il n'est pas perché ;
Que vous en semble, suis-je habille ?

Pendre les trois brigands eût été monotone ; le troisième sera décapité, après avoir, comme ses camarades, adressé de funèbres adieux à la vie en une *ballade* (1), dont la versification mérite d'être remarquée. Elle est, d'ailleurs, sans autre intérêt.

Le bourreau tranche la tête du brigand :

Velle la teste d'une part
Mise jus par bonne manyère ;
Portons le corps icy derrière,
Et puis apprès nous irons boire (2).

Ce dernier trait est hideux, mais caractéristique. Tel on se représentait autrefois un bourreau ; les temps ont bien changé, c'est, de nos jours, un homme correct de tenue et d'allure ; s'il vit encore à l'écart, *monsieur de Paris* est maintenant quelqu'un ; il est citoyen, et, à l'occasion, publie ses mémoires. Plus de costume spécial qui le désigne

(1) Cette *ballade* diffère des précédentes par le nombre des vers, qui est seulement de huit pour chacune des trois strophes et de quatre pour l'envoi. L'arrangement des rimes a également varié, et se produit ainsi : ab, ab, bc, bc. Envoi : ab, ab. De plus les rimes sont *fraternisées* ; nous en avons déjà vu, plus haut, un exemple. V. p. 81 et 84.

(2) Après avoir exécuté plusieurs condamnés, les bourreaux vont au *Cagnard* dépenser l'argent qu'ils viennent de gagner (*Mystère de Saint-Christophle.*)

à la foule; plus de potence brodée sur ses vêtements; cravaté de blanc, habillé d'une redingote noire, l'air magistral et important, c'est ainsi que nous avons connu, il y a quelques années, l'exécuteur de Paris.

Sans transition, saint Martin rentre en scène : « nourri des instructions et inspiré du zèle de saint Hilaire pour la foi de Nicée, l'exorciste de Poitiers, avant de revenir dans les Gaules, combattit vivement les Ariens en Illyrie. Maltraité publiquement et chassé par ces hérétiques, il passa en Italie (1). » C'est non seulement à leurs erreurs mais à leurs vices que saint Martin s'attaque :

Détraction,
Ambicion,
Orgueil, envie,
Polucion,
Derracion
Trop assouvie,
Sy les convie
D'amour ravie
Par sodomyte infection,
Peschant contre le fruyt de vie;
Ainsi se décline la vie
De celle géneracion.

L'évêque des ariens est entouré de ses « maistres parfaitz en théologie, en loix et en astrologie; » un « bon prêchement » est nécessaire pour convertir les chrétiens à la nouvelle doctrine. Vite qu'on « acoustre » la chaire, qu'on sonne la cloche, qu'on assemble le peuple. Le « secretain » orne la chaire, « mect à poinct le lieu de l'évesque, » et s'en va « les

(1) Les Petits Bollandistes, p. 316.

gens clocher. » Une douzaine de femmes, d'enfants, de prosélytes se rangent autour du prédicateur.

(Pause de ménestriers. —

Tendis que l'évesque
et sergent vient (viennent) l'évesque
se met en sa chaire et
chacun s'assiet selon son
degré et, monsté, le
prescheur en chaire,
dit ce que s'ensuit;
et quand il commancera
sainct Martin doibt venir
d'où qu'il sera se mectre
avec les aultres à son
advantaige pour
escouter et pour disputer.)

Nous allons entendre un sermon hérétique.

(Le premier maistre en chaire
faisant le signe de la croix :

IN NOMINE PATRIS ET FILII
ET SPIRITUS SANCTI, AMEN.

Petite pause.

Theume.

Non qualis pater talis filius.)

Renversement de cette proposition : *qualis pater talis filius.* — On sait que les ariens prétendaient que le Christ, fils de Dieu, était le plus noble des êtres créés de rien ; qu'il était par conséquent inférieur à Dieu, et produit par sa libre volonté.

Scavoir debvez qu'il est en trinité
Ung père, ung fils et un sainct esperit,
Et qui le croit aultrement il périt ;
Raison pourquoy car trois personnes sont,
Dont toutes choses qui furent et seront,
Premièrement ont été procréees,
Comme voyez les personnes créées,
Et aultres choses, soyent laides ou belles,
Humbles, doulces, diverses et rebelles,
La terre aussi et sa doulce verdure
Qui jusqu'à ce que le temps d'hyver dure
Sans fin verdoye et progredie fruytz,

Dont tous les jours cuillons (1) les usuffruys ;
Premièrement, en printemps, violectes,
Blanches, rouges, grises et violectes ;
Puis sur le vert marchons à contrepois ;
Pour amasser febves en contre poys,
Pois contre febves ès jardins et aux champs.
En s'endormant joyeusement aux champs
Des doulx oyseaux sur branche seiche ou verte,
Quant une foys ils ont la gorge ouverte
C'est un plaisir que de les escouter.
Passant chemin ce ne peult rien couster,
Car Dieu leur a grâce dès or donnée
Qui en nul temps n'est poinct desordonnée.
Tout ce leur vient selon cours de nature
Sans que nully en rien se desnature ;
L'un volle à terre, l'aultre volle par l'er,
Chanter pevent (2) et non mye parler,
Et en maisons aulcuns sont en abboys,
Les aultres sont en buyssons et en boys
Pour mieulx dehaict (3) à plaisance chanter,
Desgringoter, dégoiser, deschanter.
Puis nous avons les roses et boutons
Qu'en noz maisons pour sentir (nous) boutons,
La lavende, marjolaine, muguet,
Semblablement le lis et le mirguet,
Le doulx aspic et redolant cyprès
Dont la senteur suyt les gens de si près
Que bien souvent le cueur s'en resjoyst
Et le couraige de liesse joyst.
Tout cella vient de haultaine puissance,
Car nulle chose brief rien ne puyst sans ce,
Et en apprès plaisir prenons en bledz
Qui ne sont poinct desrobez ne enblez (4),
Puis que Jhésus chacun an les envoye
Par cy, par là, en chemin et en voye,
Sur terre, roche et en souesve arayne (5).
Par sa grâce beguingne et souverayne,

---

(1) Cueillons.
(2) Peuvent.
(3) Joyeusement.
(4) Embler, voler, enlever.
(5) *Arena*, sable.

Sans laquelle chose ne fut ne n'est,
Il fait le temps reluysant, cler et nect,
Et quant il veult on voit le plus souvant
C'un moys s'en va dessoubz pluye et soubz vent,
Car l'un ou l'aultre il nous peut resnyer.
Et puis au temps quil convient rasyner (1),
Premièrement ung peu fier et aygret
Il faict croistre le verjust en l'aigret,
Et puis apprès par chaleur il se meure (2),
Le blanc en blanc, l'aultre plus noir que meure (3);
Lors se commencent gracieuses vendanges,
Que plusieurs gens ayment mieulx que vent d'anges;
Serpes, cousteaux, sont moult bien en saison;
Puis de panyers et de hoctes s'aise on (4);
La vis du trueil (5) de nuyt et de jour bruyt
Pour ce qu'adonc le raisin est en bruyt (6);
De tous costez la large et grosse tonne,
Cent fois le jour, fort retondist (7) et tonne,
Et de rechief pour la tonne lyer
Comment avoir souldain le tonnelyer,
Ouvrier parfaict qui soubz et sus la lye,
Affin que mieulx le bon vin sur la lye,
Bien seurement si (8) se puisse garder.
Par ce moyen vous povez regarder,
Si tant de biens Dieu le père nous fait,
Que Dieu le filz n'est cause de l'effect;
Car en cella rien ne luy appartient;
Dieu le père sa puissance appart tient
Et son povoir dessus tous nom (9) pareil.
Car Dieu le filz n'est pas à luy pareil.

Non qualis pater talis filius et cetera.

Saint Martin, qui, mêlé aux assistants, prêtait une oreille attentive à ce singulier sermon, s'in-

(1) Raisiner.
(2) Mûrit.
(3) Mûre, fruit du framboisier sauvage.
(4) S'aide-t-on. Du mot *aist*, aide.
(5) Pressoir.
(6) Fermentation.
(7) Rebondit.
(8) Ainsi.
(9) Non pareil.

digne et proteste. Le prédicateur interpellé insiste vivement :

> Paix là ! Paix là ! Dieu le filz a pratique
> Telle qu'en soy le père luy a mise ;
> Mais s'il vouloit jouer d'une remise
> Ou faire cas d'auctorité privée,
> Sa puissance luy seroit tost privée,
> Et si n'auroit de povoir ne c'un aultre.

Saint Martin finit par s'emporter jusqu'à s'écrier que l'orateur « ne scet ce qu'il dit. » La dispute s'envenime, les gros mots s'échangent de part et d'autre. Enfin, l'évêque arien s'interpose, mais Martin tient bon :

> Sur cela j'ay dit qu'il a menty
> Et dis encore que ce n'est c'une beste.

Les injures succèdent aux arguments, et saint Martin est outrageusement qualifié par l'évêque hérétique de « traistre paillart et belistre deshonnête. »

Sommé de « dire ses raisons, » saint Martin réplique et déroute sans peine son adversaire qui, embarrassé, passe la parole au second maître en théologie. Ici s'engage une discussion dogmatique, véritable thèse d'école assez confuse, et qui ne paraît pas devoir clore l'incident, car le chef des ariens, à bout d'arguments, ordonne que saint Martin recevra la *discipline*, et cela avec de belles verges. Il est saisi, déshabillé, attaché, et frappé jusqu'à ce que sur son corps meurtri il « ne reste pel entière afin de luy monstrer son becjaulnaige. » Pour l'amour de Dieu saint Martin endure ces mauvais traitements sans pousser une plainte. La fatigue

seule arrête les bourreaux qui le « bannissent. »

Saint Martin s'éloigne, et nous le retrouvons à Poitiers, après une scène de diablerie trop rabelaisienne pour être transcrite, mais que nous recommandons aux amateurs de la langue verte. Dans cette scène, nous devons signaler une singularité de versification fort usitée, l'*allitération*, qui consistait dans le retour fréquent d'une même syllabe ou d'une même lettre :

SATHAN.

Roy rigoureux, racyne ruyneuse,
Roche restive, rodelle rumyneuse,
Rouge ribault, réprouvable raillart, etc...

Avant d'aborder l'évêque, qui fut saint Hilaire, saint Martin débite une *Ballade enchaynée*. Elle offre ceci de remarquable que les rimes servent de commencement aux vers suivants :

O Jhu-Crist miséricordieux,
D'ieux (1) et de cueur humblement te mercye ;
Mercy te rens quoyque soye en ces lieux,
Lieux incongneux où trop je me soucye, etc...

Hilaire accueille saint Martin avec bonté, écoute le long récit de ses aventures, et l'envoie à une abbaye où l'admettront les moines qui l'habitent. L'abbé, occupé à dire ses heures, s'interrompt pour le recevoir et entendre sa requête. Certainement saint Martin, dont il sait la vocation, sera reçu à l'abbaye de « très bon cueur, » mais le Chapitre doit être consulté.

---

(1) D'yeux.

Aussitôt les moines s'assemblent; le prieur, le surprieur, le chantre, le cellerier et l'abbé, donnent successivement leur avis fortement motivé, louent à l'envi les vertus du postulant, et considèrent comme un grand honneur de posséder un homme dont la réputation de sagesse leur est connue. Saint Martin, introduit devant l'auguste assemblée, prononce ses vœux, revêt le froc, et l'on chante en actions de grâces le *Te Deum* suivi d'*Ostende nobis...* et *Pertende...*

Cette imposante cérémonie terminée, « frère Martin » se retire dans une chapelle « en manyère d'oratoire, » et remercie le Seigneur.

Nous l'avons dit et nous devons le confesser sincèrement, ce n'est pas dans le genre élevé qu'excelle Andrieu de la Vigne, et l'intérêt, pour nous du moins, n'est pas suffisamment soutenu par la gravité du style et l'élévation des idées. Cependant si l'on compare, même dans ses défaillances, l'œuvre d'Andrieu de la Vigne avec celles que l'on connaît de cette époque féconde en drames hiératiques, on peut affirmer qu'elle ne leur est pas inférieure.

La matinée de la seconde journée se termine ainsi :

Chacun donc mecte son entente,
Sans soy nullement indigner,
Soit dans la ville ou en sa tente,
D'aller légièrement disgner.

L'avant-dernier vers suggère une réflexion. Comment, pendant les trois jours de cette représentation, les nombreux spectateurs accourus à la

fête parvenaient-ils à se loger ? Les gentilshommes, les notables recevaient du seigneur et des principaux bourgeois l'hospitalité convenable à leur rang ; mais le « commun peuple ? » Nous pouvons induire du renseignement donné par le « messager » que la plupart des étrangers campaient sous la tente, ou couchaient, si le temps était beau, à la belle étoile. La ville de Seurre eût été certainement insuffisante pour loger une telle affluence.

DEUXIÈME JOURNÉE

APRÈS-DINÉE

(Cy commance l'après dinée du mardy second jour de ce présent mistère).

LE MESSAGIER.

Très noble et dévost auditoire,
Peuple de moult grant excellence,
Au nom du très hault roy de gloire
Donnez-nous, s'il vous plaist, scillence,
Et d'oyr ayez pascience
Le contenu de la matière.
Deables remplis d'oultre cuidance,
Monstrez-vous devant et derrière.

(Icy les deables sortent d'enfer, faisans cris et hurlemens terribles).

Cette scène, remplie comme les précédentes, d'injures et d'obscénités, renferme une grande variété d'expressions empruntées au langage du bas peuple. L'auteur possède à fond ce vocabulaire; le vers, moins lourd et moins compassé, coule aisément ; mais qui reconnaîtrait ici le style solennel de celui qui écrivit le *Journal de Naples* et le *Vergier d'honneur* ?

Saint Martin s'est fait moine. A cette époque les monastères n'existaient pas encore et celui de Ligugé qu'il fonda près de Poitiers, vers l'an 360, est le premier qui ait été régulièrement constitué. Les moines, au lieu de vivre en communauté,

comme l'ordonnèrent plus tard les conciles, habitaient des cabanes ou cellules plus ou moins éloignées les unes des autres et ne se réunissaient que pour certains exercices communs. Nouvel anachronisme, par conséquent, à mettre à la charge de l'auteur, d'autant plus excusable cependant cette fois que saint Martin fut, comme il vient d'être dit, l'initiateur de la vie monastique dans les Gaules.

En apprenant que saint Martin vient d'entrer en religion, l'enfer est en émoi. Lucifer enrage et fait grand « brouhaaaa : »

Mauldicte soit la p... macq....
Qui jamais jour le paillart enfanta;
Au feu d'enffer soit myse la mamelle
Et la nourrice qui oncques l'alaicta ;
Le villain ventre qui jamais le porta
Entre mes dens se puisse transporter !
Ne que le froc premier luy apporta
Tous les deables le puissent emporter.

(Pause de cris et hurlemens orribles ; et sortent tous les deables d'enffer gectans canons, feu et fusées...)

On le voit, dans ce vacarme infernal figurent les canons et les artifices récemment inventés.

Astaroth, qui sait bien qu'un bon diable ne doit désespérer tant qu'il reste quelque mal à faire sur la terre, essaie de rassurer Lucifer, mais son zèle est récompensé par des injures :

Puant, pugnais, porc préjudiciable,
Poilleux, pensu, putier, pasteur paillart,
Parvers poitron, paludin pénétrable,
Paralletique, puissant prince pillart,
Persécuteur, parjure papellart,
Patron perdu, périlleux préparé,
Palle pelle, pousif, pourri, pendart,
Par tous les deables soit ton corps desvoré.

Ceci n'est qu'un extrait ; il montre la richesse du vocabulaire infernal et l'habileté du versificateur pour lequel l'allitération n'est qu'un jeu.

Le grand maître des réprouvés est au comble de l'exaspération. « Que deable as-tu mengé ? » demande Proserpine ? Bérith conseille « un petit de triacle » (thériacle) qui lui rendrait la raison. Efforts inutiles ! Lucifer est affolé de désespoir, le voilà devenu « vielz, chanu, décrespit ; » son « ventre » est plein d'une tristesse mortelle. Satan et Proserpine assurant qu'avant quatre jours saint Martin sera damné, Lucifer se calme enfin et l'enfer se prépare à tenter l'impossible pour le faire sortir du couvent et l'amener au pays des éternels tourments.

(Les ungs s'en vont
en enffer, les aultres
autour de l'oratoire
Sainct-Martin en
faisant cris et hurlemens.)

Nous avons dit que les moines n'avaient pas alors d'abbaye; mais ils parcouraient le pays, l'évangélisaient et instruisaient des catéchumènes. L'un d'eux « de contrée païenne et sarrazine, » (nous savons que ces mots étaient synonymes à cette époque), veut devenir « chartreux ou célestin (1). » Il se présente à saint Martin qui, bien

---

(1) L'auteur se soucie peu que l'ordre des Chartreux n'ait été institué par saint Bruno que dans la seconde moitié du XIe siècle, et les Célestins fondés par le pape Célestin V, à la fin du XIIIe siècle. Un anachronisme de plus ou de moins est sans importance. Il ne se gêne pas davantage pour substituer à l'esclave pendu que ressuscita saint Martin (Sulpice Sévère, *Vita Martini*) un débauché, personnage qui prêtait mieux à une scène dramatique.

certain de la fermeté de ses résolutions, le fait admettre parmi les serviteurs de Dieu.

Sur un échafaud séparé un autre tableau nous attend. Andrieu de la Vigne, sans aucune transition, fait intervenir un joueur malheureux, Hennequin « le hazardeur » en train de se pendre pour en finir avec la malechance. Dans un monologue remarquable par la singularité de la versification, Hennequin maudit la mauvaise fortune qui s'acharne après lui :

HANNEQUIN LE HAZARDEUR.

Maulgré en ait Dieu de ma nascion !
Maulgrevé Dieu dont je fus oncques né!
Je despite la géneracion
Qui en ce poinct m'a faict infortuné!
Ne suis-je pas comme désordonné
Puis qu'à jouer je suis si maleureux?
A tous les deables soit tout mon corps donné
Tant est mon cueur meschant et douloureux.
Tous, fors que moy, sont aux hazars heureux,
Tous se font riches et povre je deviens,
Tous sont au jeu plaisans et valeureux,
Tous ont de quoy et moy seul je n'ay riens,
Tous pour le jeu gauldissent de mes biens,
Tous pour le jeu despendent mon avoir,
Tous pour le jeu m'ont mys en leurs lyens,
Tous ont argent et rien ne puis avoir,
Tous de me nuyre font singulier debvoir,
Tous m'ont destruyt jouant sur ung estal,
Tous me souloient au temps passé debvoir,
Tous sont en bruyt et moy à l'ospital (1).
Faulce fortune, mon engin capital
A te mauldire trop ne puis adonner

(1) Pour cette figure de mots répétés à l'excès, voir la note qui accompagne la *ballade* suivante.

D'avoir ainsi ta roe de métal
Villaynement faict dessus moy tourner.
Ne scavoye-tu sur aultruy retourner
Le tour tournant qui en ce tour m'atourne,
Et le tourneur retournant destourner
Pour m'atourner où tu me desatourne?
Autour de toy tu me tourne et retourne
En tournoyant le long de ton tournois ;
Pour le retour en chasteau et tour ne
En aultre lieu n'ay vaillant ung tournois (1).
Conclusion, personne ne cognois
Plus maleureuse (vie) que la myenne sur terre.
Pour quoy ma vie je ne prise une noix.
Pendre me vois et estrangler grant erre.

Après ces lamentations, le spectateur se retrouve à l'abbaye où saint Martin expose respectueusement son désir de s'éloigner pendant quelques jours, en compagnie de Galle et de Sévère. L'absence ne sera pas longue, pour le public du moins, car « il feint d'aller quelque part » et tous trois « s'en vont seoir en quelque lieu du jeu à l'opposite dont ilz viennent. »

L'auditoire se trouve donc en présence de deux scènes doubles et alternées ; deux actions s'engagent et sont conduites à la fois. Ce moyen dramatique s'emploie de nos jours ; le théâtre est partagé en deux compartiments où se passent deux scènes distinctes, destinées par leur contraste à rendre le dénouement plus saisissant ; témoin le dernier acte de *Rigoletto* dans l'opéra de Verdi. Mais là les deux scènes bien que se passant dans

---

(1) L'auteur se joue avec complaisance de toutes les difficultés imaginables de la versification.

des endroits séparés sont concomitantes et concourent à une action unique ; dans notre mystère au contraire les deux tableaux s'enchevêtrent sans avoir de rapport commun.

Saint Martin parti, le catéchumène vient à mourir, au grand désespoir de la garde malade que l'abbé ne se fait pas faute de tancer vertement. Que dira frère Martin ? Que faire ? Prier pour que Dieu « mercy luy fasse. »

(Icy se mectent à genoulx
et font semblant de dire
le psaultier).

Saint Martin, inspiré, pressentant un malheur, regagne en toute hâte le couvent. Le catéchumène est mort ; ce ne peut être qu'un mauvais tour du diable ; saint Martin le ressuscitera, conformément à la Légende. Ici commence, en effet, le défilé des nombreux miracles que le thaumaturge accomplit en sa vie apostolique.

Les frères s'écartent et laissent saint Martin en oraison. Sa prière, fort originale, ne nous semble guère en rapport avec la gravité de la circonstance. La prétention à l'esprit tourmente l'auteur ; il faut à tout prix qu'il fasse parade de son talent au grand préjudice de la majesté qu'on s'attend à rencontrer dans ce moment suprême où va s'accomplir un miracle.

Jesu-Crist, en qui reconfort
Charité, pitié et confort
Fort
Nous vient en cestuy mortel monde,
Si l'ennemy par son effort,
Ne par son décevable sort,
Sort

Dessus ce corps qui est immunde,
Pour ce que de batesme l'onde
Ronde
N'a heu, pitié si me remort,
Moy absent, trop soubdain l'amort
La mort,
Dont dangier sur son ame habonde.
Trinité d'excellence, lence
Dessus ce miséricors corps
Ta glorieuse essence, sans ce
Que du deable les efforts fors,
Ne aussi de ses consors sors,
Ne puissent contre dire de ire
Son salut par leurs discors cors
Qui le vauldront mauldire d'ire (1).

Le catéchumène ressuscite, remercie saint Martin et loue le Seigneur :

O digne clémence,
O haulte influence,
O sacrée essence, etc... (2).

Tous les moines qui faisaient « semblant d'escouter, » l'abbé, le « suprieur (3), » le chantre s'approchent et « voyent le mort en vie. » Saint Martin se fait apporter dans une aiguière d'argent de l'eau « necte » et baptise le catéchumène :

En nom de Dieu qui tout soubstient,
Et qui tout fit à sa devise,
Aussi qui les cieulx entretient,
Mon chier enffant, je te baptise

---

(1) Andrieu de la Vigne emploie ici la rime *couronnée*; l'une ou les dernières syllabes du vers ont la même désinence.

(2) Cette prière est en vers pentasyllabiques, mesure assez rare dans les mystères.

(3) Sous-prieur ; il avait rang immédiatement après l'évêque, ou l'abbé quand ce dernier était mitré.

In nomine patris et filii et spiritus sancti. Amen (1).
Puisqu'avez telle grâce prise
Pencez d'estre bon catholique,
Et si vostre amour est surprise
De quelque erreur diabolique,
Ayez la vertu deiffique
Pour vostre corps en désister ;
Suivez l'ordre ecclesiastique,
Ainsi pourrez-vous résister.

(Icy chantent tretous le répons de la trinité, c'est assavoir *Honor, virtus et potestas*).

La vie toute entière de saint Martin doit passer sous les yeux du spectateur et la paraphrase du texte de Sulpice Sévère n'omettra aucun des épisodes de son apostolat glorieux. Il faut le dire, une fois pour toutes, les tableaux se succèderont sans aucune transition comme les verres d'une lanterne magique.

L'évêque de Tours est mort, le chapitre songe à le remplacer.

(Le Doyen de Tours est avec les aultres chanoynes en ung lieu comme en ung chapitre).

On chante le *Veni, sancte Spiritus ;* puis chacun vante les vertus de Martin que son éminente sainteté désigne pour l'épiscopat; mais « la Ville » doit être consultée en pareille occurence. Le premier clerc, député auprès de « messieurs les maire et sergens, » les invite à venir prendre part à la délibération. Le bailli de Tours, le premier et le second échevin en tête, tous les notables se grou-

(1) Ce qui a trait à la liturgie ne compte généralement pas dans la versification.

pent autour du doyen. On est vite d'accord sur le choix du successeur de saint Hilaire ; mais saint Martin dont l'humilité s'accommode peu des grandeurs, refuse. Il restera moine, et ne sera « ne pape ne cardinal, » malgré les instances et les démarches de l'abbé et le suffrage unanime qui le nomme « arcevesque » de Tours (1).

Que faire? Comment vaincre cette résistance inflexible ? Un « rustaut de ville, » qui se trouve on ne sait comment dans une aussi respectable assemblée, propose un subterfuge. Il ira trouver Martin, lui contera en pleurant que sa femme est morte et qu'il est décidé à se pendre ou à se noyer si Martin ne lui vient en aide. Saint Martin ne résistera pas à l'infortune ; la ruse, si elle réussit, forcera l'humble moine à se rendre au consistoire, et de gré ou de force il sera archevêque. Ce projet bizarre est accepté.

(Le villain s'en va vers
saint Martin faisant bonne myne.
Ils se mussent tous
au lieu que sainct Martin
doibt passer).

Le rustaud tient promesse et joue sa petite comédie avec le plus grand succès. Il se désole, feint une extrême douleur, déploie toute son éloquence pour décider le saint à le suivre auprès de sa femme mourante, menace de se pendre et attire Martin touché par ses fausses larmes dans un véritable guet-à-pens. Il est appréhendé, entraîné devant l'assemblée, puis revêtu des habits épiscopaux,

(1) Indifféremment on donne la qualité d'évêque ou d'archevêque à saint Martin et à saint Hilaire, dans le cours de ce mystère.

jouant en un mot le rôle de l'évêque malgré lui. Il lui en coûte.

Par force, non pas par amour,
Mâcher fault cette dure pesche
En grant dangier de jour en jour.

(Icy sainct Martin est mys en l'estat qu'on sacre un évesque et lui baille on au front la saincte onction et en apprès les habitz, la croce, la mitre et les autres choses).

L'auditoire assiste à une imposante cérémonie religieuse : le sacre d'un évêque ; mais l'auteur prend soin d'indiquer par ces mots « en ce mystère seulement » que c'est là un jeu de scène et que l'onction n'est pas administrée sérieusement. Nous verrons plus tard pareil avertissement donné au public quand le prêtre disant la messe fera semblant de consacrer.

Puis « tout le monde » chante le *Te Deum laudamus*, et le pontife nouvellement élu monte en chaire pour faire un « preschement. » Nous avons dit et montré combien le but religieux dominait dans les mystères ; ces prières fréquentes, ce sermon le prouvent surabondamment.

Ici se place un épisode de la vie de saint Martin que l'auteur a su rendre dramatique sans en avoir peut-être tiré tout le parti possible.

Dans un lieu indéterminé, aux environs de Marmoutiers, croit-on, se trouvait un autel élevé sur la sépulture d'un prétendu martyr. Cet autel est entouré de nombreux *ex-voto*, de « vœux de cire ; » des prêtres l'encensent et se disposent à célébrer la sainte messe. Attiré par la réputation de ce pé-

lerinage survient Martin accompagné du doyen et des autres moines ; il a des doutes sur l'authenticité de ce martyr, créé par la tradition et l' « oyr dire. »

SAINCT MARTIN.

Son faict ne vault une poire.
Jamais ne me ferez accroire
Que ce ne soit quelque fentosme.

A la prière de son pieux serviteur, Dieu fera connaître la vérité. En effet, le défuut sort du tombeau « subtillement en figure d'un mort à tout ung linceul. »

Le larron, car celui qu'on vénérait en était un, ressuscite et s'écrie :

Or fault-il que la démonstrance
De mon cas villain et orrible
Et le lieu de ma résidence
Soit sceu, las! qui est trop terrible.

Loin d'être un saint, notre homme ne fut en son vivant qu'un abominable assassin qui

Au boys a mainct gorge coppée,

et fut tué sur place, en flagrant délit de meurtre, puis entraîné aux enfers (1) :

---

(1) Saint Martin, dit Sulpice Sévère, aperçut une ombre dégoûtante souillée de sang, qui sur son injonction lui déclara avoir été tout simplement un brigand mis à mort pour ses crimes, et depuis longtemps vénéré de la foule par suite d'une erreur grossière.

Etienne de Bourbon, disciple de saint Dominique, vivant au temps de saint Louis, détruisit de la même manière dans le pays des Dombes le culte de saint Guinefort, lequel n'était en réalité qu'un chien, victime de sa fidélité à ses maîtres et jeté ensuite dans un puits, devenu peu à peu le but d'un pèlerinage spécial pour les mères ayant des enfants malades (*Anecdotes historiques*, tirées du recueil d'Etienne de Bourbon, p. 325. — *Vie de saint Martin*, Lecoy de la Marche, p. 236).

Et dès lors sans respit ni grâce,
Tous les grans deables en enffer
Me portèrent pour ma falace
Entre les bras de Luciffer,
Lequel d'un grant grappin de fer
Cruellement si me tourmente
Quant il se prend à m'agriffer,
Dont nuyt et jour pleure et quesmente.

Par conséquent ceux qui viennent prier sur sa sépulture sont idolâtres, perdent leurs prières :

Ils vallent pis qu'aquariastres (1).

Ceci dit, le fantôme retourne aussitôt « à tous les deables fondant en bisme (2) avec eux. »

La morale de cette histoire le doyen nous la dira, avec une bonne pointe d'épigramme :

Par deffault d'un bon visiteur
En mains lieux advient telle chose ;
L'un dit : icy est sainct Victeur;
L'aultre dit : icy gist sainct Prose ;
En ce lieu gist monsieur sainct Chose,
Et de là sainct ge ne say qui ;
Là fut myse sainte Grymose,
Et sainct Friant fut mis iqui ;
On ne scet ne quoy ne de qui
Bien souvant sont les sépultures.

Sur l'ordre de saint Martin, Galle et Sévère, ses disciples, « despierrent » l'autel et se retirent en remerciant Dieu, qui a dissipé une erreur accréditée depuis si longtemps.

Suivons le thaumaturge dans sa mission apostolique. Il rencontre le « prince du temple anti-

(1) Le mot acariâtre, qui de nos jours a une toute autre signification, était, sans doute, synonyme d'hérétique.
(2) En abîme.

que » et quatre « gentils » en train, l'encensoir à la main, la « chandelle au poing » de sacrifier à Jupiter, Mars, Apollon et Saturne (1). Saint Martin leur reproche avec véhémence leur idolâtrie qui « n'est que mahomerie ; » le prince du temple, exaspéré, s'apprête à frapper le saint évêque qui disparaît subitement et échappe à la mort qui le menace.

(Icy sainct Martin
s'enfuyt cacher,
et le prince tire
son espée pour
le tuer.
Notez qu'il fault
faire que sainct Martin
se perde sous terre
puis revienne tantost après).

---

(1) Dans un but politique Rome avait conservé à la Gaule conquise ses divinités, comme elle avait elle-même « dans son large et tolérant polythéisme, » selon l'expression d'Henri Martin, adopté les dieux de la Grèce. Cependant, peu à peu, Teutatéus, Belen et Ardoinna devinrent Mercure, Phœbus et Diane

L'épisode traduit par Andrieu de la Vigne peut s'être passé à Amboise, si l'on en croit la description du temple antique donnée par Sulpice Sévère. Par sa masse imposante ce monument, qui présentait l'aspect d'une tour construite en pierres de taille et en forme de cône ou de pyramide, défiait les efforts de saint Martin et des clercs qui l'accompagnaient. Un miracle seul pouvait en avoir raison. Saint Martin passa, dit-on, la nuit en prières et le lendemain un ouragan terrible ruina de fond en comble le temple païen, bientôt remplacé par une église, ainsi que l'atteste Grégoire de Tours.

Cependant si l'on observe que, d'après le *Mystère de saint Martin*, le temple fut détruit non par un ouragan, mais par des envoyés de Dieu, nous sommes porté à croire qu'il s'agit ici d'un miracle analogue opéré au bourg de Levroux en Berry et que Sulpice Sévère relate également. En effet, dit l'historien, deux hommes armés de la lance et du bouclier, deux guerriers de l'armée céleste s'offrirent aux regards de saint Martin, et devant les païens ébahis se mirent à démolir l'édifice, à briser les idoles, à renverser les autels.

Non loin de la ville d'Autun, *in pago Æduensi*, se passa un fait de même nature et, sans l'intervention divine, saint Martin eût perdu la vie. Il allait être frappé d'un coup de hache quand tout à coup le païen qui le menaçait fut violemment rejeté en arrière et tomba à la renverse. C'était un avertissement du Ciel : aussitôt le païen s'agenouilla aux pieds du saint évêque et se convertit.

C'est en vain qu'on le cherche ; on veut « daulber sur ce frère frapart » et le mettre « en chien courtault. » Saint Martin qui « scet bien jouer du phèbe quand il est temps » est invisible pour les païens tandis que les spectateurs le voient à genoux et priant Dieu pour la destruction du sanctuaire impie. Sur l'ordre d'en haut, l'ange Gabriel et l'archangne Michel

(descendent de
Paradis, une
espée en leur main
et rompent tout,
et les chevaliers les regardent
faire faisans les esbays) (1).

Voyant que leurs dieux se sont si mal défendus (2), le « prince antique » et les chevaliers abjurent et saint Martin les baptise.

La journée s'avance ; l'auditoire est encore sous le charme ; mais déjà le soleil se cache derrière les coteaux de Chivres, de Labergement et dore les tourelles du vieux manoir d'Auvillars. Les acteurs, qui ont dépensé des forces surhumaines, ont besoin de repos, car ils viennent de débiter 7275 vers ; il est temps de se séparer.

LE MESSAGIER.

Pour ce que le jour est trop court
D'achever ce qu'avons empris,
Moy, messagier, vers vous accourt
Pour vous dire que sera pris
Congié des seigneurs de hault pris (3),

---

(1) Ebahis.

(2) Deum Martini colendum, idola autem negligenda, quæ nec sibi nec aliis adesse possent (*Vita S. Mart.*, 14, Sulpice Sévère).

(3) Ce vers indique bien la présence au spectacle des châtelains et seigneurs de la province.

Des bourgeoises pareillement
Et de ceux qui en ce pourpris
Assemblez se sont humblement
Pour voir jouer devostement
La vie monsieur sainct Martin,
Dont, s'il vous plaist, l'achèvement
Viendrez voir demain au matin.

TROISIÈME JOURNÉE

MATINÉE

Nous sommes arrivés à la troisième et dernière journée.

LE MESSAGIER.

Messieurs, s'il vous vient à plaisir
Tout bruyt sera présent cessé,
Afin d'achever par loisir
Ce que nous avons commancé.
Devant que le jour soit passé
Verrez la fin de nostre jeu,
Ainsi que l'avons compassé
Moyennant l'ayde de Dieu.

Les épisodes de la vie de saint Martin vont se succéder rapidement, sans trêve ni merci.

On sait que l'évêque de Tours consacra la plus grande partie de son apostolat à détruire les erreurs du paganisme. Son passage en Bourgogne est attesté par de nombreux souvenirs que la tradition a conservés.

Simplicius, évêque d'Autun, avait déjà réussi à extirper de ces contrées le culte de Cybèle, importé de Rome, et dont les mystères ne le cédaient en rien, pour l'immoralité, aux cérémonies les plus dépravées de l'antiquité grecque. Malgré les efforts de Simplicius, l'idolâtrie persistait et non loin de la ville d'Autun, *in pago Æduensi*, se trouvait un temple dédié à Saron, roi fabuleux des Gaules, petit-fils de Samothès, dont les Gaulois, d'après César, prétendaient tirer leur origine et dont une secte

de druides avait pris le nom de Saronides. C'est là, près d'Autun, non loin de Seurre, qu'Andrieu de la Vigne plaça, sans doute, la scène qui suit.

Des prêtres païens offrent un « aignel » à leur idole; saint Martin se met en prière :

Voz grans puissances supérables,
Dieu règnant seul en trinité,
Sur ces ydoles misérables
Monstrez, et que tout soit gasté.

(Icy soubdainement
le temple et les ydolles
chéant par terre,
font en bisme).

PREMIER.

Qui a icy la main bouté ?

SECOND.

Vecy très orrible besoingne !

TIERS.

J'en suis moult fort époventé.

PREMIER.

Par Mahon ! vous serez froté,
Gallant, c'est par vous qu'on l'a faict.
Puisque vous l'avez inventé
De mon cousteau serez deffaict.

(Icy tire son grant (cousteau)
et le prent faisant
semblant de luy
copper la teste).

Saint Martin, menacé d'une mort certaine, aurait pu répondre avec un ancien : frappe, mais écoute! malheureusement le laconisme n'est pas la qualité dominante d'Andrieu de la Vigne ; un discours lui semble préférable, discours éloquent, du reste, puisque aussitôt le chef des païens, touché de la grâce, envoie tout au diable :

Au deable soit le sacriffice,
Le temple et toutes les ydolles,

L'église, l'ostel et l'office,
Chappes, ornemens et estolles.

Un second idolâtre pense que son camarade « rigolle ; » un troisième commence à douter de ses dieux impuissants à se défendre :

On peut bien tout clèrement voir
Que pas ne sont leurs bragues nectes ;
Tout le ciel se debvroit mouvoir,
La terre, l'air et les planectes,
Veu les offences à eulx faictes.
Ostez, jamais je ne m'y fie.

Bref, tous se convertissent et le plus incrédule, convaincu comme les autres, s'écrie naïvement :

Je feray comme tu feras.

Saint Martin dédia le temple de Saron au vrai Dieu et plus tard Brunehault éleva, dit-on, sur le sol même où l'idole avait été miraculeusement renversée, un magnifique monument qui devint la célèbre abbaye de Saint-Martin d'Autun.

Saint Martin ne fut pas seulement un apôtre ; il avait reçu de Dieu le pouvoir de guérir les malades et, nous l'avons vu déjà, de ressusciter les morts. Andrieu de la Vigne a tiré du texte de Sulpice Sévère deux scènes bien appropriées au genre familier de son talent.

C'est d'abord une pauvre fille paralytique, qui, depuis trois mois de « douleur quasi enraigée, » appelle de tous ses vœux la mort trop lente à mettre un terme à ses souffrances :

LA MÈRE.

Ma doulce fille, chière et tendre,
Mon enffant et ma nourriture,

Vous me faictes tout le cueur fendre
De vostre très griesve douleur.

LA FILLE.

Je requiers Dieu qu'à pourriture
Soit brief mon misérable corps,
Si le benoist Dieu de nature
N'est de mes maulx miséricors.

LA SEUR.

Hellas ! ma seur, quant je recors
La grant douleur que vous avez,
Pas ne sont en moy les acors
De nul plaisir comme scavez.

LA FILLE.

Hellas, hellas !

LA MÈRE.

Las ! ensuivez
De Jésus-Crist la pascience.

LA FILLE.

Je ne puis.

LA SEUR.

Faire le debvez,
Se voulez avoir alégence.

LA FILLE.

Douleur a si très grant régence
Sur mon corps que je n'en puis plus,
Si en brief je n'ay l'exigence
D'aulcun bon remède.

LA MÈRE.

Au surplus,
Ma fille, si de plus en plus
Le mal vous contrainct et parforce,
Commant qu'il soit je vous conclus
Que d'endurer est fine force.

LA FILLE.

Tousjours ma langueur se renforce.

LA SEUR.

Ma seur, bientost serez guérye,

Car le bon preudhomme s'efforce
De venir.

LA MÈRE.

Parmy la prayerie,
Luy et toute sa seigneurie,
Le voy cheminer, ce me semble.

LA SEUR.

Velle là.

LA FILLE.

Ha! vierge Marie,
De douleur tout le corps me tramble.

Le « bon preudhomme » amené par le père désolé, s'approche de la paralytique, fait avec l'huile sainte le signe de la croix sur le front de la jeune fille qui guérit aussitôt. Martin s'éloigne pour aller accomplir ailleurs « les œuvres de miséricorde. »

Il rencontre bientôt « ung homme desmonyacle enferré par les pieds et les mains. » Le possédé se démène comme un beau diable, et tient, comme il convient, un langage absolument incohérent :

Haro! je m'y en vois le cours.
Ou sont-ilz? J'en tueray trente
S'il y a villain qui m'actente,
Maulgré Mahon, Mars et Vénus.
On me faict bien foultre ma tente.
Que deables sont-ilz devenus
Les gros, les grans et les menus?
Broubrou, ha, ha, ric, rac, roque!
Puisqu'ilz sont sur les rancs venus,
Sa! ma lance, c'un coup je choque!
Nostre, nostre!

LE PRINCE TETRADIUS. (1)

Levez sa toque.

(1) Tetradius, « maistre dud. desmoyacle ».

LE PREMIER SERVITEUR.

(Deux serviteurs
le tiennent fort).

Je ne scay pas que nous ferons

SECONT SERVITEUR.

L'ennemy d'enffer trop l'estoque.

DESMONYACLE.

Je regny Mahon se n'yrons
Voire dea, et si leur dirons
Pouff, pouff, dedens, dedens, dedens !

(Il se desmayne fort).

PREMIER.

A peine tenir le pourrons.
Regardez !

SECONT.

Il estreins les dens
Si très fort que c'est grant merveille.

DESMONYACLE.

A l'assault ! à l'assault aux présidens !
Et qu'on coppe à chascun l'oreille !

En présence de saint Martin le possédé continue sur le même ton, mais bientôt, par la puissance du thaumaturge, le démon est conjuré et l'on voit sortir du lit du « desmonyacle » un petit « diableteau » qui retourne en enfer « criant et braillant comme un diable. »

C'est ainsi que les sculptures grotesques qui ornaient au moyen âge nos églises gothiques, montrent le démon quittant sous une forme réelle et tangible le corps des possédés. Les artistes de cette époque représentaient aussi les âmes des mourants par des figurines placées sur les plateaux d'une balance à laquelle le diable se cramponne

avec un désespoir comique quand le « pèsement ne lui est pas favorable (1). »

Le démoniaque, rendu à lui même, « se dédit de la loi de Mahon » pour suivre celle de Jésus-Christ.

Il en sera de même du « ladre » dont les membres sont « putreffaitz, pourris, reffroidis, pugnais, pleins de bagaige. »

LE LADRE.

L'eure et le jour quasi mauldis
Hellas que jamais, je fus né,

(1) Parmi les formes attribuées par les dramaturges du temps aux démons chassés par l'exorcisme, il en est une qui se retrouve plusieurs fois dans les mystères. Le diable sort de « dessoubz la fille, » sous la forme d'un canon, avec force fumée, et se sauve en pestant (ne pas lire « empestant, » comme la *Farce du munyer* permettrait de le faire croire), et en jurant. Quand le possédé avait « vuidé le diable, » on mettait le diableteau en brouette, on le promenait en grande joie parmi « le jeu, » et toute la diablerie courait après. Si le nombre des âmes était considérable, c'était en charrette que s'opérait le voyage, plaisamment décrit dans le *Mystère de sainte Barbe.*

Pausa. — Vadant quæsitum corpora, et animas, cum quadriga.

SATHAN.

Leviathan, tire au collier,
Et Astaroth, pour exploicter :
Je suis le maistre charretier.

« Avancez donc, » dit Lucifer.

LUCIFER.

Or, parlez à moy, fils de vaches ;
Qu'esse là dedans? sont ce moulles ?

SATHAN.

Ce ne sont ne chappons ne poulles,
Ce sont des Sarrazins les âmes.

Les diables traitaient quelquefois les âmes suivant leur qualité. Hérode, grand seigneur, est amené en chariot, Egéas, prévôt d'Achaïe en brouette ; quant au mauvais riche, simple bourgeois, on le jette dans une hotte. L'enfer se piquait de connaître le cérémonial. — Voir au musée de Dijon l'un des deux magnifiques retables placés dans la salle des Gardes ; l'âme du mauvais larron est emportée par un diable. — Voir aussi à Bagnot, près Seurre, les fresques de l'église, décrites par M. Henri Baudot (*Mémoires de la Commission des antiquités du département de la Côte-d'Or*, t. VI, p. 205).

De voir mes membres interdis,
Putreffaitz, pourris, reffroidis ;
Par mon maleur désordonné
Du monde je suis condempné
A vitupère et à reproche.
Hellas ! or suis-je bien dampné
D'estre en ce poinct infortuné
Qu'omme ne femme ne m'aproche.
Que ferai-ge?
Que dirai-ge?
Ou irai-ge?
Ne viendrai-ge
Quand lépreux suis vil et poury ?
Quel heur ai-ge ?
Pleurerai-ge ?
Chanterai-ge ?
Las ! rirai-ge
D'avoir cliquecte (1) ne barry ?
Mal suis nourry
Dont pas ne ry,
Ains suis marry
De dire arry.
Quel chemin maintenant prendrai-ge?
Quant je gorry
Trop fort erry
Que n'enterry
Ou j'escarry.
Mon corps ains qu'avoir ce laidraige,
A fortune ay fait tant déhommaige
Qu'au corps me porte grant dommaige
Dont souvant me complains, hellas !
Malade suis en brief langaige,
Pousif, pugnais, plain de bagaige.

Un seul baiser de saint Martin guérit le lépreux :

---

(1) Les lépreux, afin d'avertir les passants et de les écarter devaient faire entendre la *crécelle* (qui, du jeudi au samedi de la semaine sainte, remplace les cloches), ou les *cliquettes*, sorte de castagnettes dont nos enfants bourguignons savent le nom et l'usage.

« Soubdain la ladrerie chiet de son visaige (1). »

Non seulement l'évêque de Tours eut le pouvoir de rendre la santé et de conjurer personnellement le démon ; mais encore les objets venant de lui avaient, dans certains cas, une puissance surnaturelle ; saint Martin opéra des miracles même à son insu.

Une fille « malade des fièvres, » (elles ne sont pas rares sur les bords de la Saône), lasse, dolente, languit depuis longtemps. Son père promet à Jésus-Christ en *ex voto*, un « cueur d'argent ; » une « torche » sera brûlée en son honneur si sa fille est délivrée du mal qui la mine. Il possède une « cédule, » (un billet), qui émane de saint Martin, et qu'il conserve avec « dévocion moult grande. » Il lui « mect une lectre au lieu qu'il verra propre, puis elle guérist. » Accompagnée de ses parents, la jeune fille vient remercier l'évêque de Tours, qui ignore « quel vent les admayne, » entend, fort surpris, le miracle qu'inconsciemment il vient d'opérer. Il exhorte la jeune fille à entrer en religion, lui « baille le velle » et lui dit :

> Soyez toujours vraye pucelle.
> Et servez Dieu de cueur parfait (2).

La série des guérisons célèbres opérées par saint Martin est à peu près épuisée. Andrieu de la Vigne va le montrer sous un autre aspect ; après le thau-

---

(1) Seurre avait une *maladière* ou léproserie, comme Dijon ; elle se trouvait sur la route de Seurre à Chamblanc, près du cimetière actuel.

(2) D'après les Petits Bollandistes, il s'agit ici de la fille d'Arborius, ancien préfet de Rome.



maturge et l'apôtre, le ministre de Dieu, le vénérable et saint pontife.

Bien que le poète ne l'indique pas, un temps considérable s'est écoulé. Saint Martin est devenu vieux : « jà viellesse le comporte. » Revenu à Tours, il se dispose à dire et chanter une messe « auctentique. » « Icy doibt avoir ung autel bien accoustré de toutes choses, auquel sainct Martin viendra pour chanter messe, lors on le revestira et fera ne plus ne moins qu'un arcevesque. Il pourra dire la messe toute, mais il ne consacrera poinct. Puis, quant se viendra à la levacion du corps de Dieu jusques à la poitrine seulement, il doibt venir dessus son chief ung tourbillon de feu subtillement faict sans toucher à sa teste et y demeurer ung petit espace de temps, radiant et esclairant, puis s'en aller et perdre par subtil moyen, et sainct Martin, qui faict semblant de le voir poinct, achevera le résidu de sa messe, puis vient une ange qui luy dit quand il veult faire son oroison » que le saint Esprit est venu en lui « comme une espèce de feu comme pour ses apôtres » et qu'il y vient maintes fois « occultement. »

Cette messe « auctentique » est légendaire ; elle a servi de sujet au peintre Lesueur, dont le tableau est au Louvre.

L'enfer, qui sait ce qui se passe sur terre, ne peut ignorer que la chrétienté célèbre les vertus et la puissance de saint Martin. Satan ne se possède plus et son langage s'en ressent :

Filz de p...., filz de l'orde ribaulde,
Filz de prestresse, filz de vielle crapaulde,

Filz de la louve, mastine réprouvée,
Filz de sorcière, destravée crapaulde,
Paillart pugnais qui les humains eschaulde,
A tous les deables soit ton orde couvée.

Ce n'est pas sans raison que Satan récrimine, car un châtiment terrible lui est réservé par le roi des enfers, qui ne badine pas avec ses sujets. Satan s'est laissé vaincre par saint Martin, c'est un « malostru ; »

Deables d'enffer, à ce villain coquu
Paillart Sathan frotez luy tost le cu. (1)

Satan est fort maltraité par ses confrères; mais Proserpine, qui en sa double qualité de femme et de diablesse ne doute de rien, essaiera malgré tout, de perdre saint Martin. Elle se sent « fresche, tendrete, drue ; » elle veut être pendue et avoir le nez et les oreilles coupés si, avant peu, elle ne parvient à séduire l'évêque de Tours. Proserpine a ses charmes; mais Astaroth a la bouteille, et par la gloutonnerie il sait fournir à l'enfer une nombreuse clientèle. Burgibus, lui, s'acharne après les moines.

Et fussent-ilz quatorze millions,
Quand dessus eulx je veux bailler le choc,
Es ortyes leur foys gecter le froc,
Et en enffer les prens tretous au croc.
Au deable soit celuy qui en eschappe !
Je les semons (2) à boire dans ton broc,

(1) C'était l'usage, suivant les mystères, de donner à l'assemblée le spectacle de ces châtiments infernaux chaque fois qu'un diable revenait « bredouille ». Qu'on nous passe cette expression familière que l'auteur eut ajoutée à tant d'autres s'il l'eut connue. — (Frères Parfait, *Histoire du Théâtre français*, t. 1, p. 155 et 196.)

(2) Semondre, inviter.

Les admenant en dysant croc, croc, croc,
Ou les traynant par le bout de leur chappe.

Agrappart a la spécialité des papes et des cardinaux :

Brou, je fays plus, car je suis chelz le pape
Où maintesfois sa personne je palpe,
Et ses maistres cardinaulx dissolus
Par bourgerons en mes lacs les actrappe.
Puis je les mectz gentement soubz la trappe
Où ils sont tous de leurs cas absollus
Es chauldières du loudier Tentallus,
Et ès fours chaulx des infernaulx palus.
En feu gregois nuyt et jour les tourmente
Avec ung tas de deableteaux pelus ;
Les malheureux et mauldits turpelus
Sont au séjour de ta dampnable tente.

Bérith enfin s'attaque aux ducs, aux rois et aux empereurs ; il sait leur conseiller la guerre et mille autres projets criminels qui les amènent « trop mieulx que chiens couchants » en enfer où il les « festoye de lisards et dragons. »

Chacun des démons possède des ruses sans pareilles dont il vante l'efficacité ; mais le maître juge, non sans raison, que Proserpine aura plus de succès ; elle ira donc tenter le saint. Lucifer lui recommande de « sa peau ridée estandre » et de « se bouter en forme de Vénus ». Aussitôt elle s'accoutre « fors que devers les pieds, » et s'approche de Martin qui prie dans son oratoire. Après l'avoir salué elle lui dit :

Dieu m'y transmect pour te donner plaisance,
Resjouyssance et doulx esbattement,
Pour ce que trop tu as heu de tourment.
Dieu supernel veult relascher ta payne ;

Je suis du tout à ton commandement,
Car je t'ayme d'amour très souverayne;
Princesse suis et très souesve royne ;
J'ay des biens prou, ne te chaille de rien.
Puis, j'ay le chant plus doulx c'une serayne.
. . . .
Fille de roy suis et noble, combien
Qu'à toy me rens voire vestue et nue.
Homme ne scay vivant dessoubz la nue
Que plus dehaict je voulsisse acointer.
Puis que je suis en ce lieu survenue,
Pence de brief notre cas appointer.

Saint Martin ne se laisse ni tenter, ni séduire ; il devine l'ennemi et le chasse au nom du Dieu de Paradis. Proserpine confuse retourne en enfer et conte sa mésaventure : elle a eu beau « se dévaller » en grand appareil dans la chambre de l'évêque, et lui « présenter totallement son corps, » ses propositions amoureuses, ses cajoleries ont été méprisées. Lucifer impitoyable déchaîne contre elle tous ses suppôts, pendant que saint Martin rend grâce à Dieu qui lui a permis d'échapper à la tentation.

Burgibus, moins « déconforté » que Lucifer de l'échec de Proserpine, s'en vient auprès de l'évêque de Tours, et lui reproche sa chasteté, sa miséricorde envers tous, et surtout envers ses moines, auxquels il devrait plutôt donner « la pénitence ; » mais saint Martin loin de se laisser ébranler lui répond:

Deable d'enffer, qui ores tence
De tous poincts à me décevoir,
Se tu avoye repentence
Et pardon tu voulsisse avoir,
Maintenant te foys assavoir
Que voluntiers te le donroye.

. . . .
De m'empoigner à ta ratière
Tu en sces mallement le tour.
Ennemy plain de vitupère,
Faiz soubdain en enffer retour.

Burgibus s'enfuit fort épouvanté, car il sait le sort qui l'attend :

Je seray sans reigle et compas
Batu ; que mauldit soit ma vie !
Les deables prendront leur repas
A charger sur moy par envie.
Tout le corps me tremble et fremye,
Car destruyt suis, vella le poinct,
Pour ce qu'acomply je n'ay mye
Mon cas ; je ne m'en riray point.
Brou ! brou !

Burgibus ne s'est pas trompé, car Lucifer et Satan lui-même, qui vient d'être très maltraité, ordonnent qu'il soit battu. Saint Martin délivré du démon poursuivra librement son œuvre, semant sur la terre ses bénédictions, ses exemples et ses bienfaits. Il quitte ses frères et bons amis pour aller trouver l'empereur. Chemin faisant, il rencontre une veuve, qui, inconsolable de la perte de son fils, invective la mort en termes plus singuliers que touchants :

Mort mordant, qui les vifz et mors
Mortellement de tes dens mors,
Et mortiffie de mort mortelle,
De rechief par divers amors
Tu les masches, ronge et remors
D'une remorsure immortelle.
. . . .
Vecy mon sang, vecy ma cher
Que tu viens ronger et macher
Par ta désespérée envie.

Toute la famille prend part à cette scène de deuil ; la sœur pleure son pauvre frère enlevé par « espidimie ; » le neveu qui, la veille, s'était « esbanoyé » pendant longtemps avec le défunt s'étonne de cette mort imprévue ; la cousine a la foi et pense que, si le saint homme était là, en une demie heure son parent serait guéri. Saint Martin survient et sur les instances de ces malheureux adresse à Dieu une prière « médecinable » aussitôt exaucée. Les païens témoins de ce miracle déclarent que leurs dieux ne sont bons qu'à

> Désordonner
> Povres gens simples et bestiaulx ;

ils renoncent à leur « paillarde idolatrie » pour adorer le « somptueux théthragamate. » Saint Martin, qui ne perd pas de vue sa mission, profite de l'émotion générale pour baptiser les assistants. L'un deux, dans sa reconnaissance, invite familièrement son évêque à venir chez lui où il sera traité sans façon mais en ami :

> Selon ma petite achoison
> Tant au moins mal que je pourray.

Martin continue sa route accompagné de ses disciples saint Sévère et saint Galle, et parvient auprès de l'empereur qui « se donne du bon temps » au milieu de ses courtisans. L'arrivée du saint le contrarie car

> C'est le plus grand bigot du monde ;

il refuse de le recevoir ; et Martin ainsi que ses compagnons s'en retournent

> Manche devant manche derrière ;

La vengeance céleste ne se fait pas attendre ; sous le siège de l'empereur ung « feu subtil et soubdaynement allumant » gagne ses chausses :

Haro, haro, haa ! qu'esse cy ?
Le feu me brusle, le feu m'art !
J'ai le corps de chaleur transi,
Le cuyr me fend, la peau me part.
D'icy me fault faire départ....

Ce miracle assez peu digne du courroux divin n'en fut pas moins accueilli joyeusement par l'auditoire. Saint Martin lui dut d'être admis auprès de l'empereur, qui, devenu tout à coup humble et repentant, comble l'évêque de présents magnifiques et lui demande sa bénédiction.

Sans transition l'auteur nous transporte dans une salle d'audience où nous attend une scène de l'époque. Un usurier se plaint au juge de n'avoir pas reçu ce qu'il a prêté « oultre raison. » Il a fait « ajourner » une femme qui lui doit et contre laquelle il a bonne hypothèque sur vigne, maison, etc. Le sergent qui sait « exploiter tel cas de justice » invite le plus poliment du monde Claude la gente, présente dans l'auditoire, à comparaître dans une heure et demie par devant le juge.

Le messager, lui aussi, ajourne l'auditoire à revenir après diner, afin d'entendre la fin du mystère.

TROISIÈME JOURNÉE

APRÈS-DINÉE

(Cy commance l'a-
près-disnée du mercredy
troisiesme jour de ce
présent mistère.)

LE MESSAGIER.

Seigneurs et dames prenez place (1)
. . . .
Qui devra commancer commance (2).

C'est à la diablerie que revient encore l'honneur d'ouvrir le jeu. Lucifer est au paroxysme de la fureur; mais ses serviteurs, Satan, Burgibus et Proserpine, oubliant les traitements infernaux qui ont payé leur déconvenue, ne se montrent nullement découragés.

L'enfer décide que toute la diablerie ira épouvanter Martin par ses cris et ses hurlements. Ils seront censés invisibles, mais les spectateurs verront tout et il y aura grande joie dans l'assemblée.

(Icy s'en viennent les
deables jusques à
l'oratoire de sainct Martin
qui sera en prières, hurlans,
cryans et braillans,
mais ils ne luy tou-
cheront poinct.)

---

(1) Nouvelle indication sur la composition de l'auditoire.

(2) Ce doit-être une formule, car on retrouve ce même vers dans la bouche du messager dans le *Mystère de Saint-Martin* de la bibliothèque de Chartres.

Saint Martin les conjure et d'un geste les renvoie en enfer sans s'émouvoir de leur vacarme. Cette scène n'est qu'un hors-d'œuvre, fort épicé d'ailleurs, et partant fort apprécié.

Le calme rétabli, l'auteur reprend l'épisode commencé dans la matinée.

« Claude la Gente » avait été ajournée à la plus prochaine audience par un usurier. Le fripon, tout en se rendant à « la cour, » recueille ses souvenirs, songe à « son cas, » de peur « qu'au papier ne soye rayé. »

De son côté, « Claude la Gente » vient au prétoire, accompagnée de son fils. L'audience est ouverte.

PREMIER SERGENT.

Qui vouldra avoir audience
De venir en ce lieu s'ordonne.

CLAUDE.

Dieu preigne pour moy la deffence,
Car je ne doibs rien à personne.

JUGE.

Or sus ! sus ! c'on dye
La cause sans grant plaidoyerie.
Qui devant moy vous faict venir ?

CLAUDE.

Monsieur, par sa truanderye
Il m'a faict icy convenir ;
Rien ne luy doigbs.

JUGE.

Pour revenir
A droit et à juste raison,
Il fault termes de court tenir
Sans faire à nully déraison.
Mon amy, par toute achoison
Que dictes-vous en ceste cause ?

L'USURIER.

Une vigne et une maison
Je luy demande. (1)

JUGE.

Que tout s'expose.

L'USURIER.

Puis qu'il fault que je le propose
Je vous diray la vérité
. . . .
Son bon mary qui a esté
Aultresfois ung grant gaudisseur,
A esté tousjours substanté
De mes biens et de ma sueur;
Il vouloit faire du monsieur
Et du gallant semblablement.
. . . .

Mon débiteur, plaide-t-il, me remit en gage avant de mourir une vigne, une maison, et m'en fit « ceste obligacion. » Si je n'étais pas désintéressé avant sa mort, la vigne et « la possession » de-

(1) Cette coupe féminine est fréquente bien qu'elle fût condamnée déjà à cette époque. Il était défendu de faire tomber « cest é fémenin en quatrième syllabe au carme héroïque; » car il est aussi « fascheus à gouverner qu'une femme de laquelle il retient le nom... L'é fémenin se congnoistra, dit Thomas Sibilet plus aisément conféré avecques son masle : car il n'ha que demy son, et est autrement tant mol et imbécille, que se trouvant en fin de mot et de syllabe, tombe tout plat et ne touche que peu l'aureille... Prononçant aimée, desestimée, tu sens bien le plein son du premier é masculin en la syllabe mé et le mol et flac son du second é fémenin en la syllabe dernière e, lequel (fémenin, dy-je, duquel je te vay déclarer les lunes et éclipses fémenines) tombant en la fin du vers comme je t'ay commencé à toucher au chapitre précédent, le fait plus long d'une syllabe n'estant pour rien coutée, non plus que les femmes en guerres et autres importans affaires pour la mollesse de cest é fémenin. » (*L'art poétique françois pour l'instruction des jeunes studiens*, par Thomas Sibilet, 1548. — Bibl. de Dijon, nº 11,427).

vaient me revenir. Il est mort, donc je requiers qu'on m'adjuge ses biens.

« Claude la Gente » défend comme elle peut sa cause, et cherche surtout à réhabiliter la mémoire de son mari qui, selon elle, n'a cessé de vivre honnêtement et lui a laissé « prou de biens »

Sans debvoir ung blanc seulement.

« Par monsieur sainct Georges ! » l'usurier se fait fort de prouver, au contraire, que le défunt

D'argent doibt une playne forge.

CLAUDE.

Pour ce que mentez par la gorge
Vella mon gaige de bataille !

L'usurier, un peu ébahi de se voir défier en champ clos par une femme, relève courageusement le gant. L'affaire sera vidée, sans délai, aujourd'hui même, dans une heure ; le temps de réfléchir.

La lutte n'est pas égale, ni devant le juge, ni ailleurs ; cependant, malgré les dangers qu'elle court dans cette aventure, la plaideuse entend tenir bon ; le droit est pour elle ; puis n'a-t-elle pas sur le cœur les accusations lancées par l'usurier contre son défunt mari, dont elle brûle de venger l'honneur outragé.

Il lui vient à l'esprit d'aller trouver saint Martin, qui, après avoir entendu le récit de ses misères, se rend avec elle à l'audience, où l'usurier, armé en guerre, attend Claude la Gente. Comme elle tardait trop à venir, le prétendu créancier, pressé de profiter de l'absence de son adversaire,

a déjà crié par deux fois : « deffault quiers ! » quand tout à coup saint Martin l'interrompt :

Amy, ne crie pas si hault,
Qu'esse qu'à ceulx cy tu demande?
Tu es ung petit peu trop chault.

Le juge est surpris de l'intervention inattendue de ce défenseur officieux :

Paix là ! paix ! je vous le commande.
Monsieur, pour oyr la demande
S'il vous plaist vous vous asseerez ,

Mais Martin proteste. Cette femme, dit-il, ne peut produire de preuves à l'appui de sa défense ; c'est vrai ; toutefois le juge ne risquerait-il pas de se tromper en la condamnant,

Pour ce que souvant juge ment
Par deffaut d'une bonne enqueste.
Or allons sur le monument
De celuy qui a faict la debte,
Et à Dieu je feray requeste
Qu'il nous doint sur ce cognoissance.

Cette descente de justice, cette proposition ne sourient guère à l'usurier, qui sait mieux que personne combien son procès est mauvais. Défié par une femme, mieux vaut « batailler à oultrance. »

SAINCT MARTIN.

Or laissez vostre oultrecuydance,
Mon amy, Dieu sera pour elle.

L'USURIER.

Sans bieu ! la vielle macquerelle
Combattray à droict ou à tort.

SAINCT MARTIN.

Allons débatre la querelle
Sans coup férir dessus le mort,
Si conscience le remort
Nous en aurons la vérité.

L'USURIER.

Pour quoy esse qu'elle s'amort
De m'avoir son gaige gecté ?
C'est une trop grant lascheté
D'y aller par ce moyen cy.

Saint Martin, le juge et les plaideurs se rendent auprès de la fosse du défunt, qui, à la prière du thaumaturge, ressuscite aussitôt. Ce fut un honnête homme, car il est en paradis ; il ne doit pas « ung seul nyquet » à l'usurier, que l'enfer attend avant dix ans,

Car il faict trop du perruquet.

Le juge, maintenant édifié, prononce la sentence :

Je te condempne à la prison
Pour y demeurer la saison
Au pain et à l'eau de trois moys ;
Et par ta faulce desraison
La femme aura tout ton harnoys,
Et n'auras vaillant une noys
De son bien ne de sa chevance.

L'usurier est mené en prison ; chacun échange ses impressions, témoigne à saint Martin son admiration et sa reconnaissance, puis tous se retirent en leur « repaire. »

Cette scène, un peu longue, n'est pas sans mérite. Conduite avec un certain sentiment de l'art dramatique, tour à tour comique ou tragique, elle enthousiasma l'auditoire. Le défi ridicule de cette femme, qui, pour venger l'honneur conjugal calomnié, offre bravement de se mesurer avec son adversaire, un homme, un homme armé qui plus est ; le désespoir de ce créancier véreux qui ne

craint pas, faute de bons arguments, d'accepter ce singulier et inégal combat ; son effroi grotesque à la pensée de voir le mari sortir du tombeau pour le confondre, n'est-ce pas là une joyeuse comédie qui dut grassement égayer les spectateurs? L'évocation du spectre, qui sort du paradis où ses vertus l'ont rendu digne d'être admis, pour apporter à la justice, souvent aveugle et impuissante, un témoignage de l'autre monde, fut à coup sûr d'un effet saisissant, propre à vivement impressionner l'auditoire.

Saint Martin, dont la prière toujours exaucée produit tant de miracles, a-t-il conscience de sa puissance surnaturelle? Son humilité le lui défend ; mais Dieu ne veut plus qu'il puisse en douter. Gabriel et Raphaël descendent du ciel et viennent assurer saint Martin qu'il n'y a « homme sous la nue, » capable, grâce à la volonté divine, de faire autant de prodiges, qu'il peut demander sans crainte, car ses « déprécations » seront aussitôt accueillies, jusqu'au moment où lui-même sera admis dans le royaume des bienheureux. Malgré tout, saint Martin redoute encore les embûches du démon ; mais il peut être certain, disent les envoyés célestes, de vaincre toujours; le « dieu de lassus » (1) ne l'abandonnera jamais.

En effet, l'enfer n'a pas dit son dernier mot. Malgré ses échecs, la diablerie songe encore à circonvenir celui qu'elle aurait tant d'honneur à conquérir.

---

(1) Lassus, là-haut, au ciel.

Martin a « tout détruit et tout gasté ; » néanmoins Burgibus se demande « en son advertin » comment on lui pourra donner « la baste. » Satan a son plan : qu'on l'habille magnifiquement et qu'on l'envoie à saint Martin comme un « roy de valeur. »

Las ! il croira tout fermement
Que je suis son Dieu et Seigneur.

(Ilz l'habillent en ung
roy triumphant et gorgias.)

Couronne et diadème au front, Satan « plus plaisant que Cypris (1), » se trouve superbe, irrésistible ; Burgibus lui donne des conseils d'une haute sagesse :

Tu l'assauldras
Au premier par doulces parolles,
Puis apprès tu le surprendras
Par menaces et parabolles.

SATHAN.

Je luy useré de frivolles,
Belles bourdes et railleries
En ung grant tas de choses volles
Qui seront toutes menteries.

LUCIFFER.

Faiz tant par tes babilleries
Que viengne en nostre résidence.

SATHAN.

Mais qu'il voye mes fringueries
Et mon bel habit d'excellence,
Il me fera la révérence
Qu'il doibt faire à son créateur.

(Icy s'en vient le
deable, en guise d'ung
roy couronne et accoustré
ce qui est possible, à sainct
Martin qui est à son oratoire
en prière.)

(1) Cypris, surnom de Vénus, qu'on adorait dans l'île de Chypre, autrefois *Cyprus*.

Satan l'aborde d'un air patelin, prend le langage que l'auteur met dans la bouche des plus saints personnages de son drame, lui recommande de se méfier de « l'ennemy » qui s'apprête à le tenter :

Je suis celuy qui gloriffie
Les bons et les maulvais mauldítz,
Et en enffer les édiffie
Comme maleureux interditz.
Martin, doncques sur ce te dis
Que tu me faces révérance,
Car je suis Dieu de Paradis,
Père de la divine essence.

Saint Martin n'est pas dupe, Satan est trop maladroit dans son discours, et son costume contraste par sa magnificence même avec la simplicité divine :

Je suis seur qu'en telle bombance
Jamais Dieu ne vinct sur la terre.
. . . .
Dieu ne fust oncq si bien vestu ;
Veloux ne volut onc acquerre,
Ne couronne aussi. Qui es-tu?
Quant Dieu fut au pillier batu
Il ne portoit pas telz harnoys.

Un signe de croix met en fuite Satan qui s'en retourne bien vite conter à Lucifer sa nouvelle mésaventure.

C'est maintenant dans une église que la scène est transportée. A raison de la solennité, saint Martin doit « faire le service. » Déjà plusieurs fidèles sont pieusement agenouillés, on prépare l'autel. Devant la porte de l'église se trouve un pauvre « tout nu, » qui sollicite en vain la pitié des arrivants. Le « trésorier » ordonne au « ma-

reillier » de faire sonner le dernier coup de la messe.

(Les clercs sonnent deux
cloches ou plus ou moins
ainsi qu'il sera bon
pour le milleur,
et doibvent gens (venir) à
la messe comme il appartient.)

En se rendant au « moustier » avec l'archidiacre, saint Martin rencontre le pauvre qui n'a encore reçu « chose du monde; » l'évêque lui donne sa propre robe, et « affuble son manteau sur sa chemise. » Comment officier pontificalement en tel costume? Impossible de trouver dans la garde-robe de Martin un autre vêtement; il est si pauvre lui-même, qu'il n'a plus « argent ne gaige. » Force est de recourir au fripier; l'archidiacre s'y rend en toute hâte et marchande bel et bien une robe grossière (1).

ARCEDIACRE.

Combien cela?

FRIPPIER.

Vous povez croire
Que sans ung seul denyer recroire
Huyt solz en auray somme toute.

ARCEDIACRE.

Commant! huyct solz!

FRIPPIER.

Par sainct Jehan voire!
Il m'en fault huyct solz tout de route.

ARCEDIACRE.

Cinq solz! cinq solz!

---

(1) Cette scène peut être rapprochée sans trop de désavantage de celle où maître Pathelin marchande le drap qu'il va escroquer.

FRIPPIER.

Elle me couste
Beaucoup plus.

ARCEDIACRE.

Tant de preschement!
D'icy au jour de Penthecoste
N'en auriez plus largement.
Vella cinq solz.

FRIPPIER.

Par mon serment!
Prenez-la et vous en allez.

(Il apporte à sainct Martin une meschante robe qui ne luy vient que jusques aux genoulx et les manches jusques aux coudes, et lui gecte à ses piedz comme par despit.)

Saint Martin grotesquement vêtu monte à l'autel; les chantres s'apprêtent à rivaliser de talent :

CHANTRE.

Or sus, messieurs, veillons donc prandre
En bon ton le présent office.

LA TENEUR.

Je veulx faire à Dieu sacriffice
De ma voix à mode nouvelle.

LA CONTRE.

Le bien chanter nous est propice
Puisque musique renouvelle (1).

La messe pontificale commence devant un autel splendidement décoré; les chantres font merveilles;

(1) La *teneur* correspond à ce qu'on appelait la *taille* ou alto, le ténor; la *contre* équivaut pour les hommes, au baryton ou *contralto*. Le chantre avec sa *basse-taille* complétait le trio. — Ce passage ne contient-il pas une allusion aux contestations provoquées par la substitution du chant grégorien au chant ambroisien, contestations qui s'éternisèrent jusqu'à nos jours, et furent très vives notamment au XVIe siècle?

ils doivent chanter « de musique ou aultrement comme l'on voudra. » Au *Gloria in excelsis*, quand l'archevêque (1) lève les bras, nus jusques aux coudes, « pour ce que sa robe est si meschante et si courte qu'elle ne luy peult venir plus avant, » deux anges « subtillement et soubdaynement luy apporteront deux pouquets de drap d'or et pierres précieuses. » Ce miracle jette l'assemblée dans une nouvelle extase; décidément leur « pasteur de Dieu » est un saint auquel le ciel manifeste sa toute puissante protection.

C'est le trésor de chasteté,
Le sentier de la vie heureuse,
Le pourpris de virginité,
Tant est sa façon valeureuse.

Martin a souffert « payne, traveil, vexacion, grande misère et tribulacion » sur cette terre, pour l'édification de son peuple, bientôt Dieu l'appellera au séjour des saints. Les archanges Michel et Gabriel descendent du paradis, et sur l'ordre du divin maître, prédisent au saint évêque une fin prochaine.

Saint Martin avertit aussitôt ses « chanoines et familiers : »

Faire n'en fault petite bouche.
. . . .
Tous les mondains qui par compas
Sont formez de Dame nature,
Tous les jours le trop (2) ou le pas
Approchent leur desconfiture.
Au monde n'y a créature

(1) Nous avons déjà dit que saint Martin est qualifié tantôt évêque tantôt archevêque.
(2) Trot.

Tant soit saincte, douce ou diverse,
Que mort ne mecte à pourriture,
Et que tout elle ne renverse,
C'est une beste trop perverse.
Saige est donc celuy qui y pense;
Pour moy le dis car elle verse
Jà sur moy son dart à oultrance;
Dieu m'en a donné congnoissance,
Aujourd'huy sans plus en enquerre.
Pour faire ès cieulx ma résidence,
Dens (1) demain seray mis en terre.

On juge du désespoir des moines en apprenant cette prédiction.

DOYEN.

Douleur me poinct, soucy me serre,
Chagrin m'assault, si fait tristesse,
Desplaisir cueur et corps m'enserre
Par grant desconffort et destresse.

Saint Martin songe à se choisir un successeur ; du reste, après sa mort, il n'abandonnera pas ses frères aimés ; souvent il les visitera,

Vivez sans hayne et sans envie,
Servez Dieu d'icy en avant
Dévostement d'amour ravie,
Et je vous viendray voir souvant.

Une note du manuscrit indique qu'à ce moment, on devait jouer la *Farce du munyer de qui le diable emporte l'âme* (2). Si l'auteur n'avait pas lui-même consigné le fait, il serait impossible d'y croire. Ne doit-on pas s'étonner, en effet, qu'Andrieu de la Vigne ait ainsi coupé son drame par une

(1) Dès.

(2) On se souvient qu'à cause du mauvais temps cette farce fut jouée avant le mystère afin de retenir les étrangers qui faisaient mine de s'en aller.

scène grivoise, licencieuse et burlesque, alors qu'il s'efforçait, un instant auparavant, d'émouvoir l'assistance par la pensée de la mort de son héros. C'est invraisemblable, et pourtant c'est vrai.

Il nous faut ouvrir ici une large parenthèse, car cette *farce*, connue du monde littéraire et plusieurs fois éditée, demande qu'on s'y arrête quelques instants.

Pour résumer « proprement, » c'est le mot, une œuvre éminemment scatologique comme la *farce du munyer*, il faut une certaine dose de hardiesse, une grande habileté à manier l'euphémisme, une délicatesse de touche incomparable. M. Fournier n'a pas reculé devant ces difficultés et s'est tiré d'affaire avec beaucoup de réserve et d'esprit.

« Un meunier est malade à mourir, et pour tous soins ne reçoit de sa femme que bourrades et imprécations. Elle lui rend, en une fois, à son agonie, tout ce qu'elle a souffert de lui pendant sa vie.

« Les coups ne suffisent pas. Il faut que le malheureux voie déjà venir le galant avec lequel on se consolera de sa mort. C'est un prêtre, c'est le curé. Quoique la pièce soit jouée dans une représentation que préside un vicaire, ce curé n'a pas le plus beau rôle et encore moins le plus honnête. Il se laisse passer pour le cousin du mari, qui d'ailleurs n'y croit pas ; il se déguise en conséquence et ne reprend ses habits que lorsqu'après avoir bien mangé et bien bu, il entend le mari qui demande un confesseur. C'est lui qui le sera, il sort un instant et revient curé.

« La confession est entrecoupée par des incidents de ventre qui ne se racontent pas ; le dernier tourne à la confusion du diablotin Bérith, espèce de petit apprenti de l'enfer qui s'était offert à Lucifer pour lui rapporter l'âme du meunier et qui la guettait, un sac tout prêt dans les griffes, à l'ouverture par laquelle le diable lui avait dit que s'échappait toute âme de damné. Or à la suite des incidents inénarrables indiqués tout à l'heure, on devine ce qui s'échappe par là dans le sac de Bérith, et s'y loge à la place de l'âme. Il n'en est que plus rempli. Bérith le rapporte triomphant, l'ouvre sous le nez du maître diable qui pousse un pouah ! terrible, fait étriller Bérith pour seul salaire et ordonne à tous les siens de ne plus jamais lui rapporter âme de meunière ou de meunier :

Car ce n'est que bran et ordure. »

Le poète et philologue Raynouard croit que le sujet de cette farce est tiré d'un ancien fabliau ; malheureusement il n'en a pas donné le titre et la découverte est à refaire.

E finita la comedia ; revenons à saint Martin que la fièvre dévore, et dont la fin approche. Déjà il est revêtu d'un habit de mort, et couché sur un lit de cendre (1) :

Car puis qu'en cendre je retourne
Dessus la cendre je m'estens,
Cendre ainsi de cendre s'atourne ;
A la fin convient que tout tourne.

(1) Malgré les ardeurs de la fièvre brûlante qui le consumait, il ne cessa de prier pendant les longues heures d'une nuit sans sommeil, la dernière qu'il passa sur la terre... Il ne voulut d'autre lit que la



. . . .
Mais tournez moy si bien appoinct,
Que puisse voir de poinct en poinct
Le ciel que je désire tant.

TRÉSORIER.

Souffrez au moins que soit remys
Vostre corps d'une aultre manyère,
Car à mal peult estre submys
D'estre tant couché en arrière.

SAINCT MARTIN.

Pour faire tousjours ma prière
A Dieu et voir les cieulx aussi
Où j'ay mys m'amour singulière,
Je ne veulx poinct bouger d'ainsi (1).

---

cendre : « Le chrétien, disait-il à ses disciples qui voulaient mettre au moins un peu de paille sous ses membres défaillants, le chrétien doit mourir ainsi. Malheur à moi si je vous donnais un autre exemple! » (*Les Petits Bollandistes*, p. 335 et suiv.). — Comparer avec la *Mort de Saint Louis* :

Mon humaine fragilité
Déchet de tous point...
Et pour ce, vueillez tost entendre
Et préparer ung lit de cendre,
Sur lequel je me coucheray,
Et mon esprit à Dieu rendray,
Considérant, sans plus enquerre,
Que je suis venu de la terre,
Et qu'en terre retourneray.

L'ESGLISE.

Bien, Sire, je prépareray
Un lit de cendres pour vous mettre.

(*Mystère de Saint-Louis* par Pierre Gringore ou Gringoire, auteur du commencement du XVIe siècle. — Bibl. nat. n° 2191.).

(1) Uniquement occupé du ciel vers lequel ses mains et ses yeux étaient constamment élevés, il restait immobile dans le recueillement de la prière, dans le ravissement de l'extase. Et comme on lui proposait de le tourner sur le côté pour lui procurer quelque soulagement : « Mes frères bien aimés, dit-il avec douceur, souffrez que je regarde le ciel plutôt que la terre, afin que mon âme se dispose mieux à prendre son essor vers le Seigneur. (Idem.)

Satan vient tenter un dernier effort pour ravir « l'esprit vollant » de saint Martin qui, après avoir « fait du vaillant » pendant toute sa vie, succombera peut-être au moment suprême. Satan est piteusement congédié.

Saint Martin refuse de consulter un médecin qui « n'y feroit ni froid ni chault, » et s'apprête à recevoir les sacrements en présence de ses frères bien aimés. Le diacre saint Bris, qui fut son disciple, et le doyen accompagné de ses chanoines munis de torches allumées, lui apportent la communion.

(Pause. — Ilz luy apportent
le reliquaire du corpus
Christi et une hostie non sacrée
en la manière accoustumée.)

Le messager explique à l'auditoire qu'on ne fait ici que le simulacre du sacrement :

Messieurs, pour le vray vous produyre,
Ce qui est de ses mains tenu,
Ainsi que voyez nu à nu,
Pour débouter ydolatrie,
Quoy qu'en honneur soit maintenu,
Le corps Jésus-Crist n'y est mye.
Pourtant, mon amy et m'amye,
Ne vous bougez, faictes scilence.
Ce n'est affin qu'on vous le dye
Que du sacrement la semblance.

Ceci bien établi, la scène continue.

Saint Martin endure « grant povreté, » trop heureux encore :

Car quant il (J.-C.) fut en crois pendu
A l'air par les mauldis juifz,
Il mourut hault tout estendu,
Batu, navré, percé, fendu,
Et couronné parmy le chief;

Et je suis en terre rendu
Sans avoir ne mal ne meschef.
Hellas! qui pis est de rechef,
Entre deux larrons, vain et maigre,
Pour mieulx venir de luy achief
Il gousta fiel, suye et vin aigre,
Et je n'ay nul mal fors qu'alaigre (1)
Ne suis par ceste maladie.
Donc celle(2) m'est ung petit aigre,
En gré prens, quoy que l'on me dye.

Le doyen donne au moribond la sainte communion et reporte religieusement le *Corpus Christi*. Alors éclatent de toutes parts les lamentations; saint Martin console ses disciples par de pieuses paroles, et les exhorte à remplir scrupuleusement les obligations de la vie monastique; puis il demande à Dieu le pardon des fautes qu'il a pu commettre.

(Icy s'en viennent six anges et six vierges quérir l'âme de sainct Martin. Son âme sort (3) dehors et les anges la prennent et l'emportent en Paradis (4).

(1) Allègre.

(2) Si elle.

(3) *L'âme de Saint Martin reçue par Dieu dans le ciel.* Miniature du bréviaire de Salisbury. Bibl. nat. lat. 17294 (xve siècle), — reproduite dans l'*Histoire de saint Martin*, par Lecoy de la Marche, fig. 39, p. 316.

(4) Les anciens représentaient souvent l'âme par un grand voile, dont l'acteur était couvert depuis le sommet de la tête jusqu'aux pieds. Ce voile était blanc pour les âmes bienheureuses, et noir ou rouge pour celles des damnés. (*Mystère de Bien advisé et de Mal advisé* (1475). — *Mystère de la Résurrection.* — *Mystère de l'Homme juste.*) On se figurait aussi l'âme comme une boule de verre de forme sphérique, ayant des yeux sur toute sa circonférence, et possédant une entière connaissance de toutes choses (Césaire d'Heisterbach, *Histoires mémorables*).

GABRIEL.

De vouloir très solacieux
Ce joyau riche et précieux
En Paradis nous porterons,
Et ung chant très délicieux,
Gorgyas, plaisant, gracieux,
En allant tous nous chanterons.

(Ilz chantent ce présent rondeau en emportant lad. âme en Paradis).

Rondeau.

De Martin le bon catholique
Emportons l'âme magniffique
En la gloire sempiternelle,
Laquelle de joye éternelle
Sera comme nous paciffique.
Sa vie fut si auctentique
Que nous dirons ce doulx cantique
Maintenant à mode nouvelle.
De Martin (le bon catholique) (1).
Le corps à la terre s'applique,
Son bienfait aux humains s'explique,
Son âme en joye supernelle
Sera donc. De voix solempnelle
Chantons par vertus deiffique
De Martin le bon catholique.

Il est certain qu'Andrieu de la Vigne ne se montre pas, comme on le souhaiterait, éloquent, touchant, inspiré ; nous avons maintes fois constaté déjà que le lyrisme n'est pas son fort.

Saint Martin mort, il convient de procéder à ses funérailles avec la solennité qui s'impose en telle occurrence. Il est revêtu de ses habits pontificaux,

(1) Ces trois mots sont omis dans le manuscrit : il est nécessaire de les restituer car ce refrain était au XVe siècle constitutif du rondeau.

enfermé dans un cercueil « assez hault bien honnourablement, avecques foison de torches alumées et de cierges. »

On sait que les habitants de Poitiers et ceux de Tours se disputèrent vivement la dépouille mortelle du saint évêque (1). L'auteur n'a pas omis cette scène qu'il traite assez légèrement.

(Pause. — Icy s'en viént l'abbé
et ses moynes habillez en habitz
d'église jusques à Tours, et trouveront sainct Martin ensevely
pontifficalement comme dessus est dit.)

Mais le doyen de Tours résiste énergiquement.

Car (dit-il) c'est nostre propre seigneur.

L'ABBÉ.

Non est.

OFFICIAL.

Sauf vostre révérence.

PRIEUR.

Il est nostre...

---

(1) « La nuit vint sans qu'on put se mettre d'accord. On prit le parti de fermer avec soin la chambre mortuaire, et les deux peuples rivaux firent simultanément garder la porte. Les Poitevins projetaient d'enlever le corps par la force dès le lendemain matin. Mais Dieu ne permit pas un rapt aussi audacieux : au milieu de la nuit, ils s'endormirent tous profondément ; pas un seul ne résista au sommeil. Les Tourangeaux, en gens avisés, profitèrent de l'instant pour s'emparer de la sainte dépouille. De peur d'éveiller les gardes apostés par leurs adversaires, ils la firent sortir sans bruit par une fenêtre, dont on croit reconnaître encore la place. Ceux qui étaient dans la maison tendirent le précieux fardeau à leurs amis, qui le reçurent avec précaution. Le jour approchait, il fallait se hâter. On le déposa dans une barque amarrée sur la rive de la Vienne, qui, en un clain d'œil, descendit au milieu du large lit de la Loire » (Grégoire de Tours, *Hist.* I, 43, et Lecoy de la Marche, *Histoire de saint Martin*, p. 367). Une miniature du manuscrit 193 de la Bibliothèque de Tours (fin du XIIe siècle), reproduit cette scène.

OFFICIAL.

A! sauf vostre honneur
Nostre arcevesque et domineur
En nous monstrant doctrine humayne
De Jesu-Crist nostre Seigneur
A esté.

ABBÉ.

Il est nostre moyne.
Pourtant il convient qu'on l'emmayne
Car sans luy ne retournerons.

DOYEN.

Jamais n'en aurez le domayne.
Allez vous en tost.

PRIEUR.

Nous l'aurons.

OFFICIAL.

Non aurez.

ABBÉ.

Mes Dieux! si aurons,
Soit par amour ou soit par force,
Et avec nous l'emmaynerons.

DOYEN.

Nul de vous ad ce ne s'efforce,
Car faict faire avons jà sa fosse
Pour dedens terre l'avaller.

ABBÉ.

Nous vous en donrons une estorce (1)

OFFICIAL.

Pencez tost de vous en aller.

ABBÉ.

Non ferons.

DOYEN.

Or sans plus parler
Je vous diray que fauldra faire.

(1) Entorse.

La nuit porte conseil ; on décide d'un commun accord que tous feront la veillée du mort en priant dévotement ; peut-être le saint lui-même fera-t-il connaître sa volonté, dira le lieu où il veut être enseveli, et qui de Tours ou de Poitiers possèdera son corps vénéré.

Chanoines et moines s'agenouillent et font semblant de dire les heures ; mais bientôt l'abbé s'endort dans le giron du prieur et toute l'abbaye en fait autant. L'official profitant du moment où tous ceux du monastère

Comme pourceaulx sont endormys,

fait subrepticement enlever le corps de saint Martin.

Le prieur s'éveille et voit qu'il a été joué.

PRIEUR.

Monsieur, levez vous vistement,
Ou nostre faict est tout gasté.

ABBÉ.

Qui a il ?

PRIEUR.

Sus legièrement !

ABBÉ.

Qu'avez-vous ?

PRIEUR.

On a emporté
Le sainct corps.

ABBÉ.

Benedicite !
Emporté dea !

SOUBPRIEUR.

Quelle destresse.

CHANTRE.

Quel dueil !

ABBÉ.

Quelle adversité !

SOUBPRIEUR.

Quel mal !

ABBÉ.

Las ! quelle tristesse !

PRIEUR.

Est-il vray !

SOUBPRIEUR.

Voire !

ABBÉ.

Quelz finesse !

CHANTRE.

Hée ! Dieu, hellas ! quel desconfort.

SOUBPRIEUR.

O des cieulx très haulte princesse,
Donnez nous sur cecy confort.

C'est une abominable trahison ! Cependant, réflexion faite, l'abbé comprend enfin que Dieu a dicté ainsi sa volonté suprême ; il faut se soumettre avec respect et aller

Tous à son service
Pour faire à Jhûs sacreffice.

(Icy se mectent en ordre de procession les d. moynes et tous les joueurs les (uns) après les aultres en chantant, et s'en vont.)

Cette dernière exhibition des acteurs termine le drame qui compte 10,457 vers, non compris la Farce et la Moralité.

Notre tâche serait finie s'il ne nous restait à dire quelques mots de la *moralité* qui suivit cette re-

présentation. *L'Aveugle et le Boiteux* se rattache indirectement au mystère lui-même, car il s'agit d'un miracle que saint Martin opéra après sa mort.

Boursault, poète et auteur dramatique, né en 1638, à Mussy-l'Evêque, et par conséquent bourguignon, connaissait cette moralité qu'il analyse dans une lettre (1) à l'évêque de Langres (2) : « Un jour qu'on devoit porter en procession les reliques du saint, deux pauvres qui étoient sur le chemin où elles devoient passer, et à qui l'on faisoit de grandes aumônes par la compassion qu'on avoit de leurs infirmités, craignant d'être guéris et de ne plus rien gagner, résolurent de prendre la fuite, mais comment ? l'un étoit cul-de-jatte et l'autre aveugle. Le cul-de-jatte voyant que l'aveugle étoit vigoureux et fort, et ne concevant point de plus grand malheur pour eux que de voir et de marcher : « Il nous est aisé, lui dit-il, si tu veux me croire, d'empêcher que saint Martin nous guérisse. Tu es aveugle, mais gros et robuste ; porte-moi sur tes épaules, et je te dirai par quel chemin tu dois aller. » A peine la proposition fut-elle faite qu'elle fut acceptée. L'aveugle se chargea du cul-de-jatte et tous deux se sauvèrent de peur d'avoir le chagrin d'être guéris. » Boursault n'ajoute pas que « veuillent ou non veuillent, » les deux infirmes furent miraculeusement rendus à la santé.

---

(1) *Lettres nouvelles, accompagnées de fables, de contes, d'épigrammes, de remarques et de bons mots* (1709, 3 vol. in-12).

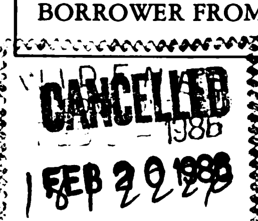
(2) Les évêques de Langres eurent, jusqu'à la Révolution, leur résidence d'été à Mussy sur-Seine, qui fait aujourd'hui partie du département de l'Aube.

L'aveugle se convertit, mais le boiteux incorrigible espère bien, en se fabriquant de fausses plaies et des ulcères adroitement entretenus, continuer ses petits bénéfices. Florian paraît avoir tiré de cette moralité, la fable : l'*Aveugle et le Paralytique.*

Le manuscrit du *Mystère de Saint Martin* contient encore : 1° la liste et le nom des acteurs ; 2° le *Procès-verbal* que nous avons pris pour guide.

DIJON, IMP. DARANTIERE.


SPES · IN · LABORE
DARANTIERE


CANCELLED

